

Schéma de Développement Communal

Commune d'Aywaille
Province de Liège

Phase 1 : ANNEXE - ANALYSE PAR VILLAGE

Avant-projet – Mai 2024



INITIATEUR DE LA DEMANDE :

Commune d'Aywaille

Rue de la Heid 8

4920 Aywaille

www.aywaille.be

OPÉRATEUR TECHNIQUE :

Bureau SEN5

Rue Hullos 65

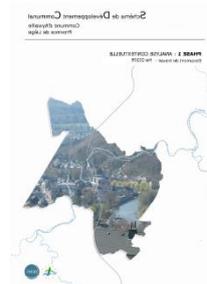
4000 Liège

www.sen5.be

BE 0699 948 429

CONSEIL D’AFFICHAGE POUR UNE LECTURE OPTIMALE DU PDF

- ✓ Afficher votre PDF en mode double page.
- ✓ La page de garde doit apparaître seule.



2.1. Présentation administrative

Le territoire communal de la commune d'Aywaille est divisé en plusieurs sections cadastrales. Ces sections sont délimitées par des lignes rouges sur la carte ci-dessous. La commune d'Aywaille est située dans la province de Liège, en Belgique. Elle est bordée par la commune de Seneffe au nord, de Seneffe au sud, de Seneffe à l'est et de Seneffe à l'ouest.



Pages paires à gauche

Pages impaires à droite

Sauf mention contraire, toutes les photos sont de SEN5.



SEN5
Rue Hullos 65,
4000 Liège
info@sen5.be
www.sen5.be

Maud BLAFFART, géographe – urbaniste
Benoît KERKHOFS, bio-ingénieur
Suzanne JADOUL, politologue – urbaniste
Maureen SCHMETZ, architecte – urbaniste
Nadège DUVIVIER, bio-ingénieure – urbaniste

TABLE DES MATIERES

1.	AWAN	8
2.	AYWAILLE.....	12
3.	CHAMBRALLES.....	16
4.	DEIGNÉ	20
5.	DIEUPART.....	24
6.	ERNONHEID	28
7.	FAWEUX	32
8.	HARZÉ	36
9.	HAVELANGE	40
10.	HOUSSEONLOGE.....	44
11.	KIN-STOQUEU	48
12.	MARTINRIVE – RABORIVE	52
13.	NONCEVEUX – SEDOZ	56
14.	PARADIS	60
15.	PAVILLONCHAMPS – FY	64
16.	PIERSAY.....	68
17.	PLAYE	72
18.	QUARREUX.....	76
19.	ROUGE-THIER	80
20.	SÉCHEVAL	84
21.	SEPTROUX.....	88
22.	SOUGNÉ-REMOUCHAMPS	92
23.	SUR-LA-HEID	96

Ce chapitre présente, pour chacun des villages et hameaux, une fiche synthétique reprenant les éléments déjà présentés ci-avant, par thématiques. À l'inverse des chapitres précédents qui représentaient chacun une thématique « particulière », ce dernier chapitre va croiser toutes les thématiques analysées. Cela permettra de montrer le caractère systémique de notre analyse, en vue d'identifier pour chacun des villages et hameaux les principaux éléments à retenir.

Chaque fiche synthétique reprend les éléments suivants :

- Un extrait du plan de secteur zoomé sur le village analysé
- Un extrait de l'orthophotoplan zoomé sur le village analysé
- Les activités structurantes
- Le patrimoine bâti
- Les espaces publics
- Les terrains disponibles selon l'analyse du potentiel foncier, avec les terrains en propriété public
- Les éléments structurants au niveau de la mobilité :
 - RAVeL, liaisons douces, lignes et arrêts de transport en commun
 - Voiries régionales
- Une attention particulière sur les ZACC

Les éléments présentés proviennent à la fois de l'analyse dite « froide », c'est-à-dire des données issues pour la plupart du Géoportail wallon, mais également de données dite « chaudes » issues de relevés terrains et ressentis des représentants de la population (CCATM, CLDR et comité de suivi).

Des photos accompagneront chacune des fiches.

Les entités sont présentées par ordre alphabétique.

Légende commune des cartes des zooms par village

Carte 1 | Plan de secteur

Affectations

-  Habitat à caractère rural
-  Loisirs
-  Activité économique mixte
-  Dépendance d'extraction
-  Activité économique industrielle
-  Services publics et équipements communautaires
-  Aménagement communal concerté
-  Forestière
-  Agricole
-  Espaces verts
-  Naturelle
-  Parc
-  Plan d'eau
-  Non affecté ("zone blanche")

Périmètres en surimpression

-  PdS_INT_CULT
-  PdS_INT_PAYS

Infrastructures

-  Autoroute existante
-  Route de liaison
-  Canalisation existante
-  Ligne HT existante
-  Ligne existante

Carte 3 | Typologie bâtie

-  ZHCR et Habitat vert disponible
-  Propriétés publiques

Typologies

-  1. Centre semi-urbain ancien
-  2. Centre rural ancien
-  3. Semi-continu d'extension
-  4. Semi-continu récent
-  5. Bati ancien isolé
-  6. Pavillonnaire en ruban
-  7. Pavillonnaire en ensemble
-  8. Grand gabarit commerciaux et économiques
-  9. Grand gabarit des équipements et services
-  10. Grand gabarit des ensembles collectifs
-  11. Ensemble bati touristique

Carte 2 | Fonctions et mobilité

-  Noyau historique

Fonctions structurantes

-  Administrations
-  Maison Tourisme
-  Bibliothèque
-  BPost
-  Musée
-  L'Arche
-  Piscine
-  Infra. sportive couverte
-  Pompiers
-  Polyclinique CHU
-  Maison médicale
-  Attract. touristique
-  Commerces
-  Hébergement
-  Restauration
-  Clouterie
-  Brasserie Elfique
-  Scierie

Mobilité

-  Gare SNCB
-  Nationale
-  Ligne de bus
-  Arrêt TEC
-  RAVeL (Voie des Aulnes)

Écoles

-  Secondaire
-  Internat
-  Primaire et maternelle
-  Académie

Espace public

-  Plaine de jeux
-  Infra. sportive ext.
-  Place
-  Parc

Salles

-  Salle communale
-  Salle privée
-  Buvette

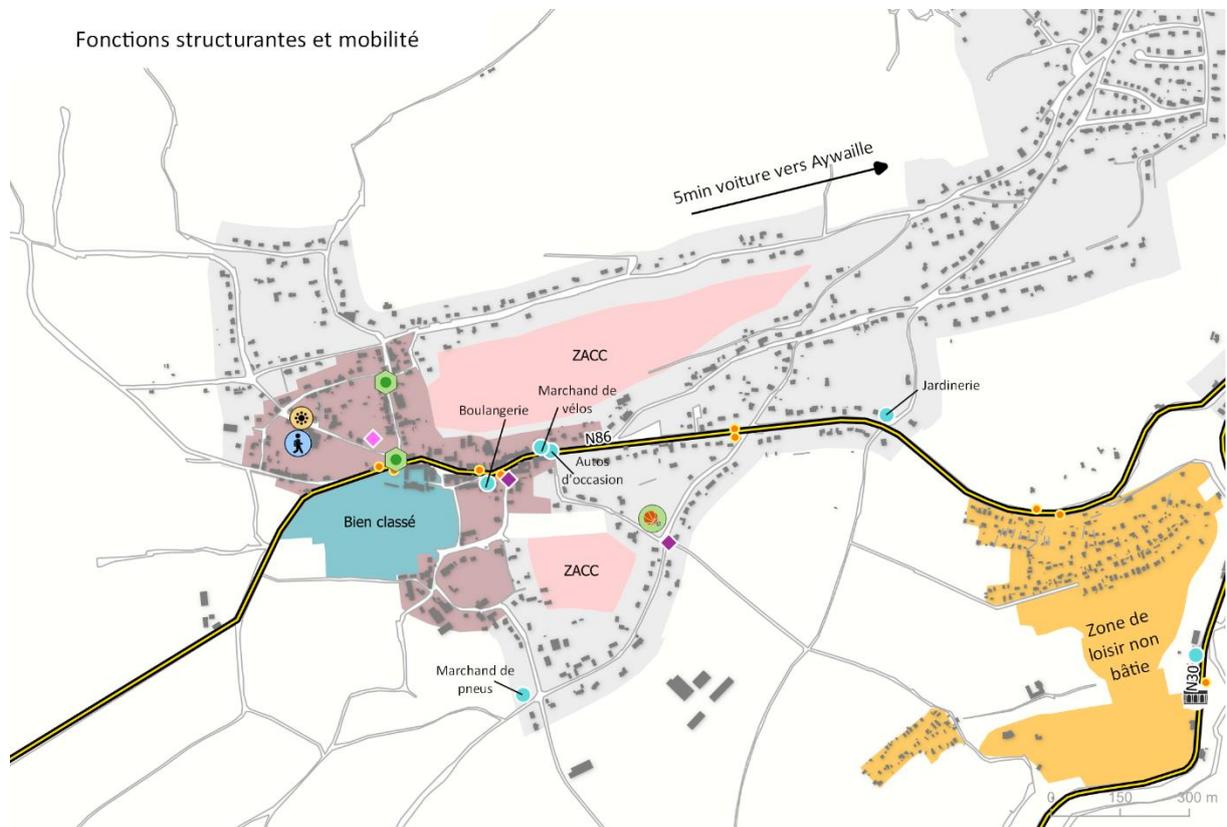
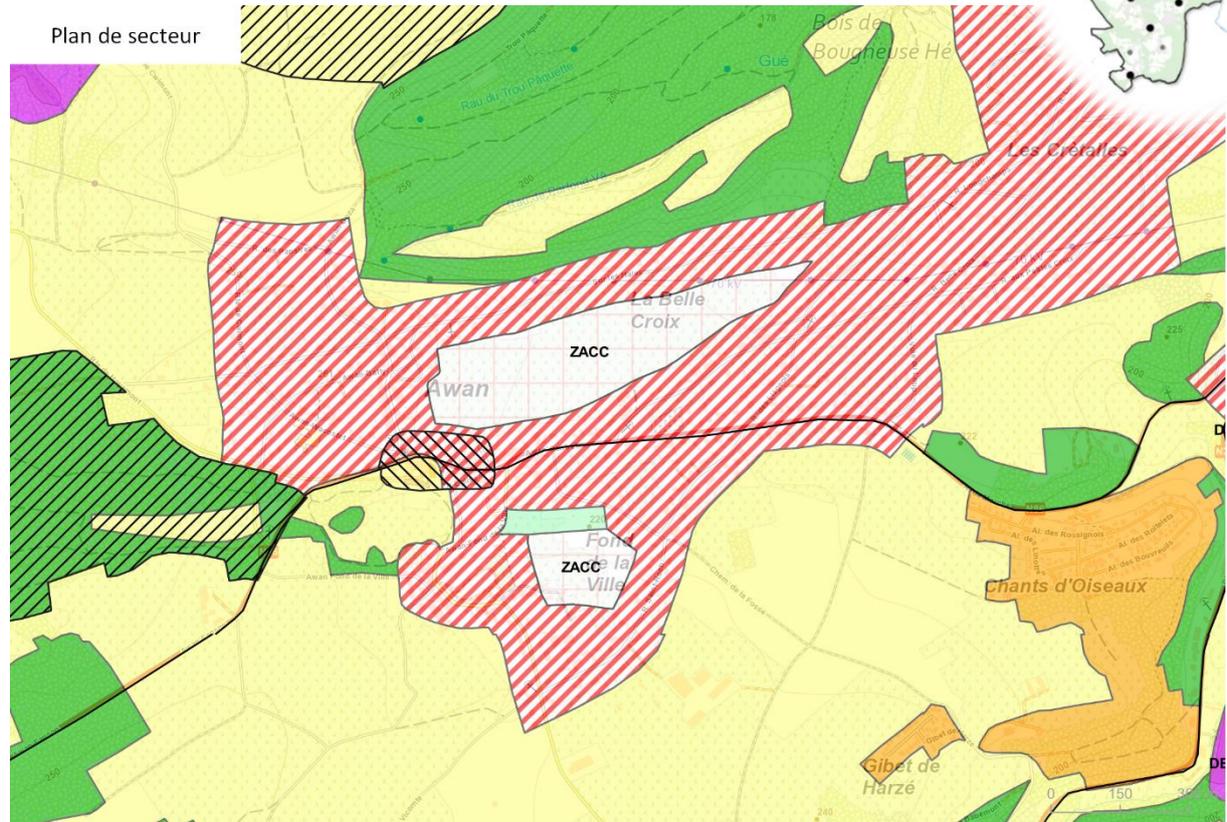
Patrimoine

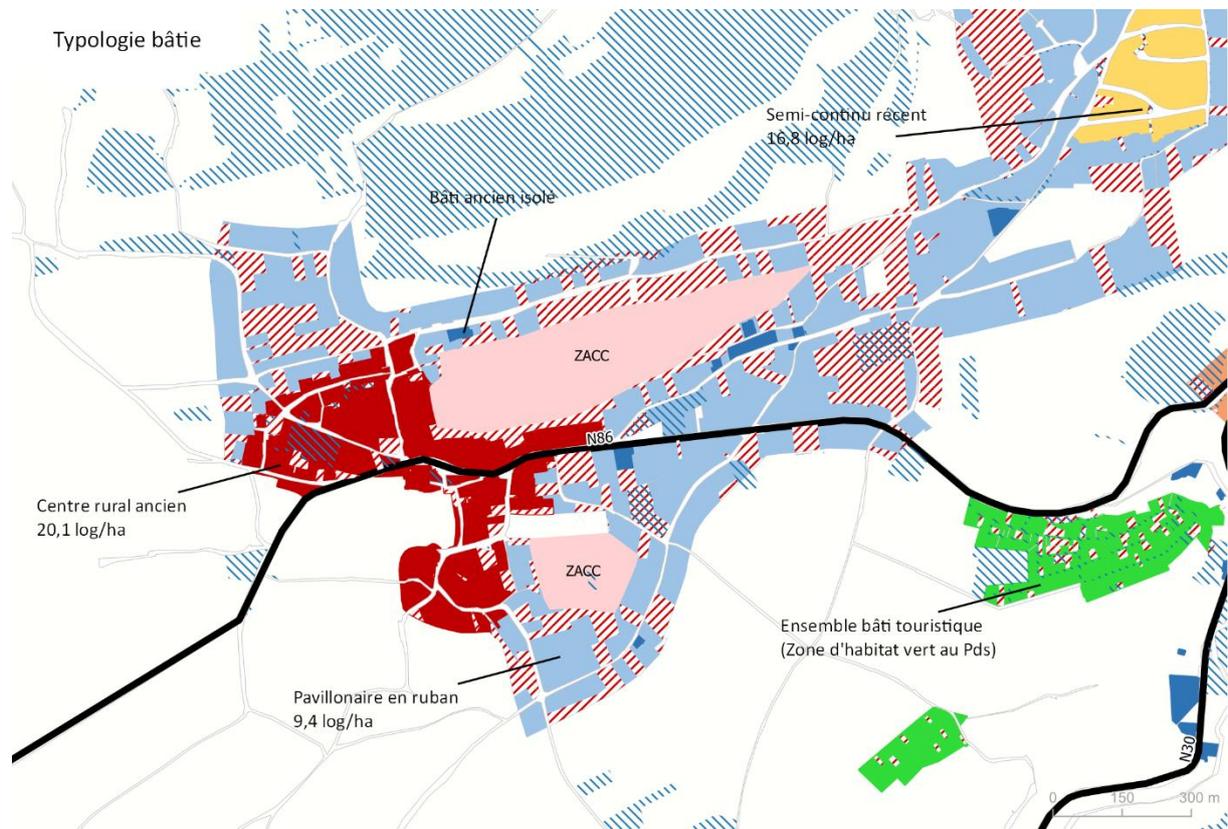
-  Monument
-  Site exceptionnel
-  Site

Carte 4 | Paysage et relief

-  Périmètre d'intérêt paysager au Pds
-  Périmètre d'intérêt paysager ADESA
-  Points et lignes de vue rem. ADESA
-  Courbes de niveaux (10m)

1. AWAN





A RETENIR :

- Contexte patrimonial du centre ancien.
- Disponibilité foncière importante en dehors du centre ancien, en plus des 2 ZACC, dont certaines poches sont en propriété publique.
- Présence de quelques commerces le long de la N86, dont une boulangerie.
- Ecole primaire insérée dans le tissu bâti ancien.
- Nouveaux aménagements type « espace partagé » dans certaines rues, et nouvelle infrastructure sportive (agoraspace et terrain de pétanque).
- Présence d'une salle de village.
- Impact de la N86 qui traverse le centre ancien engendrant une insécurité des traversées et une vitesse importante des voitures.
- Continuité bâtie (conurbation) vers le centre d'Aywaille.

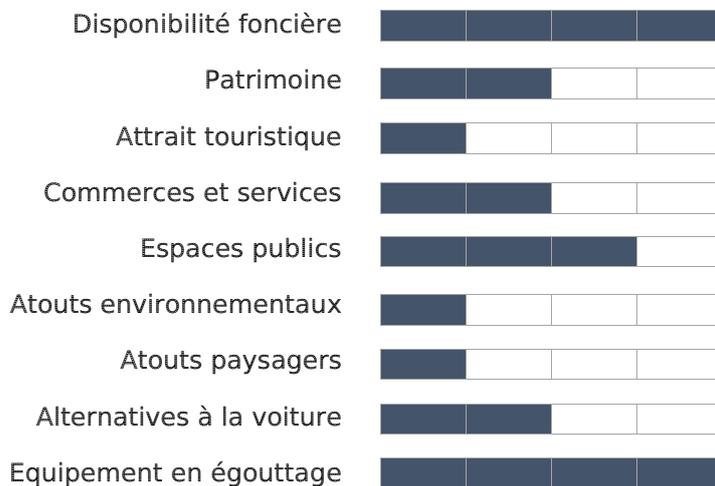
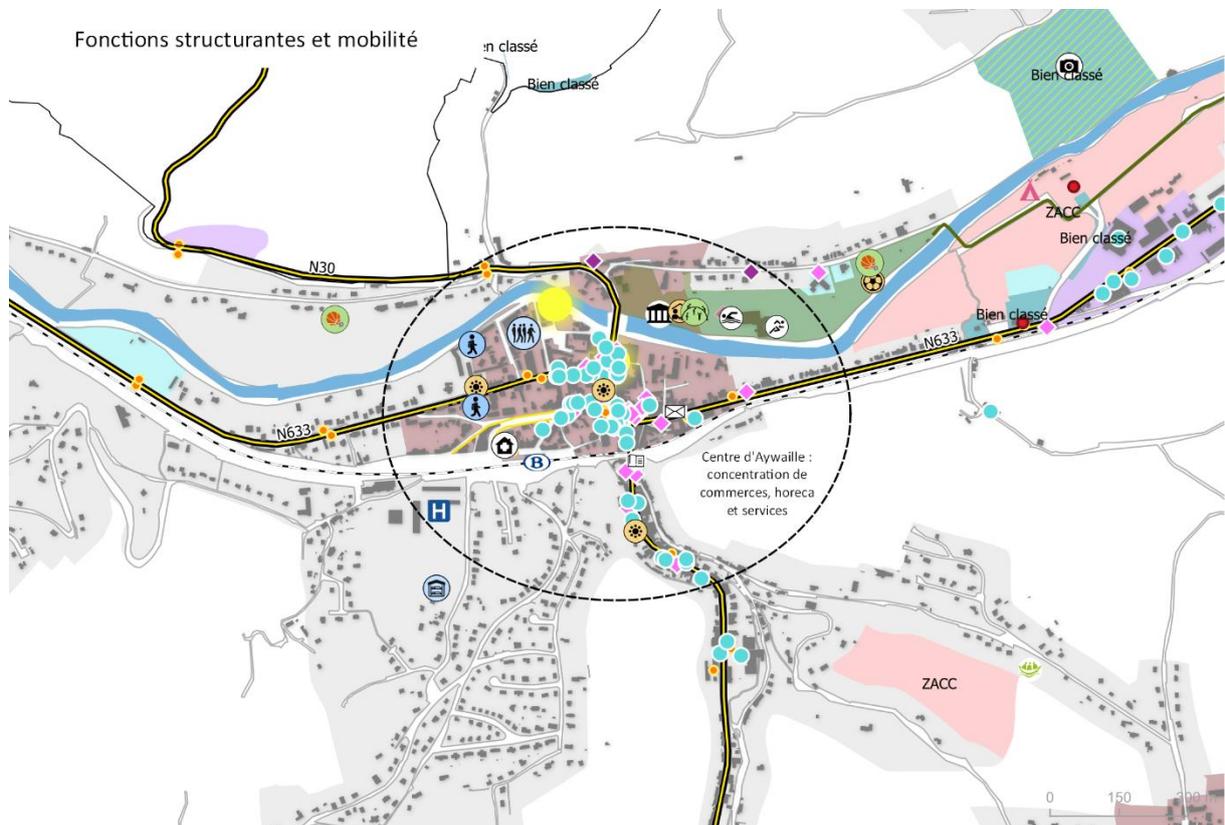
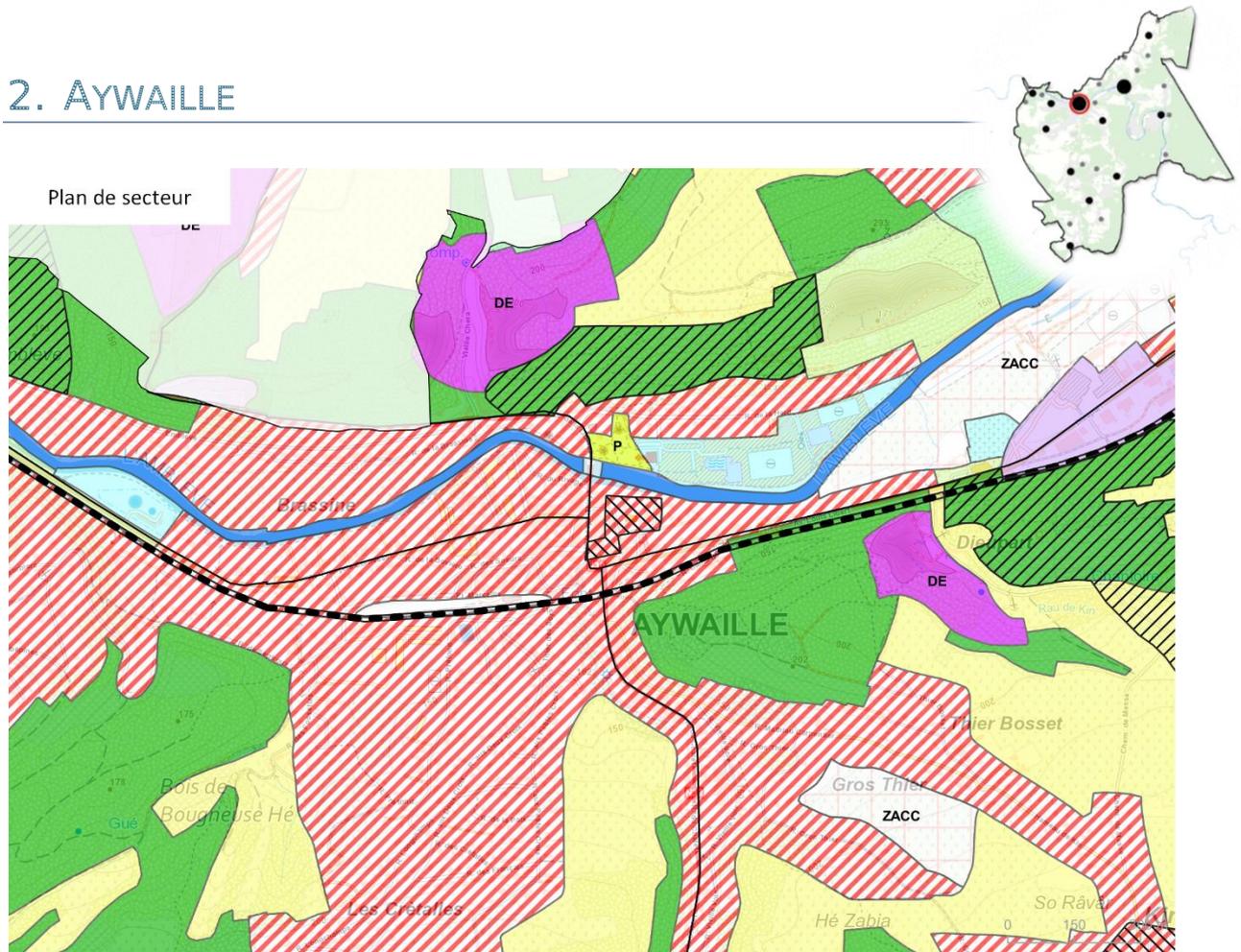
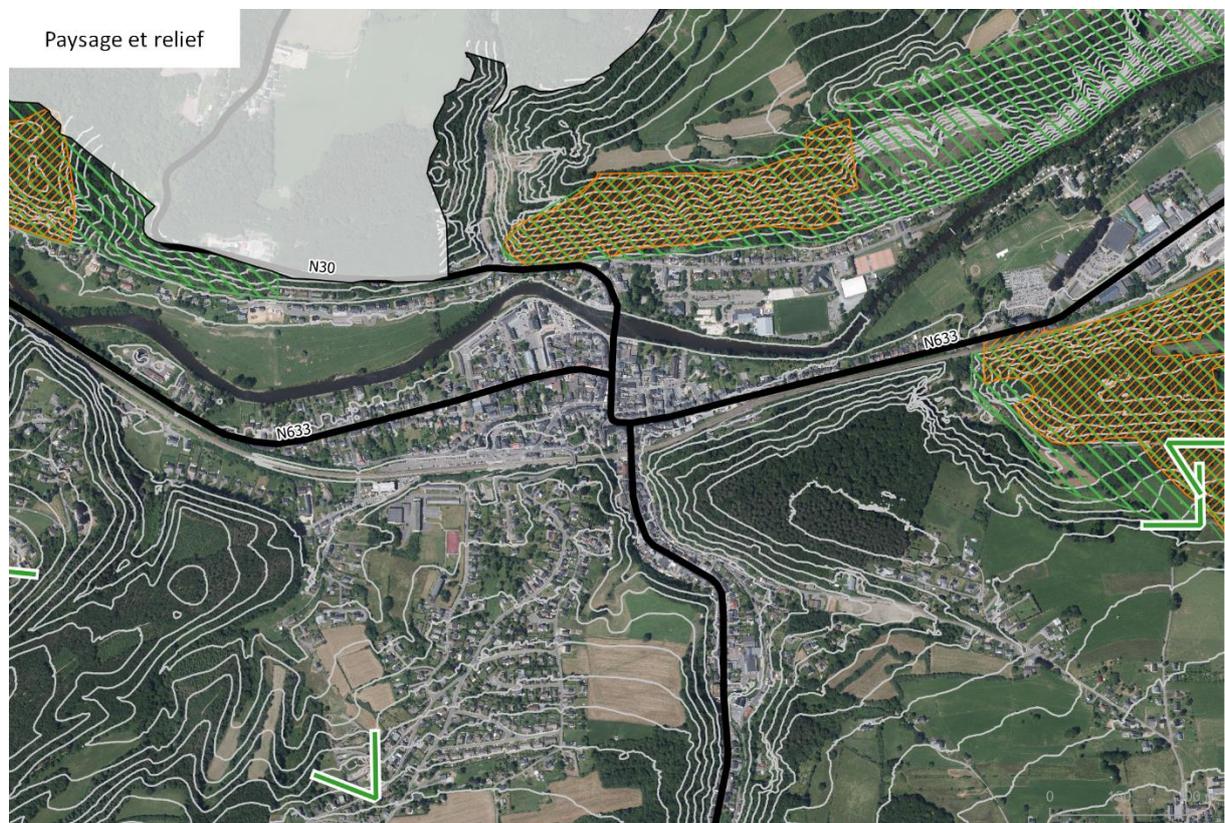
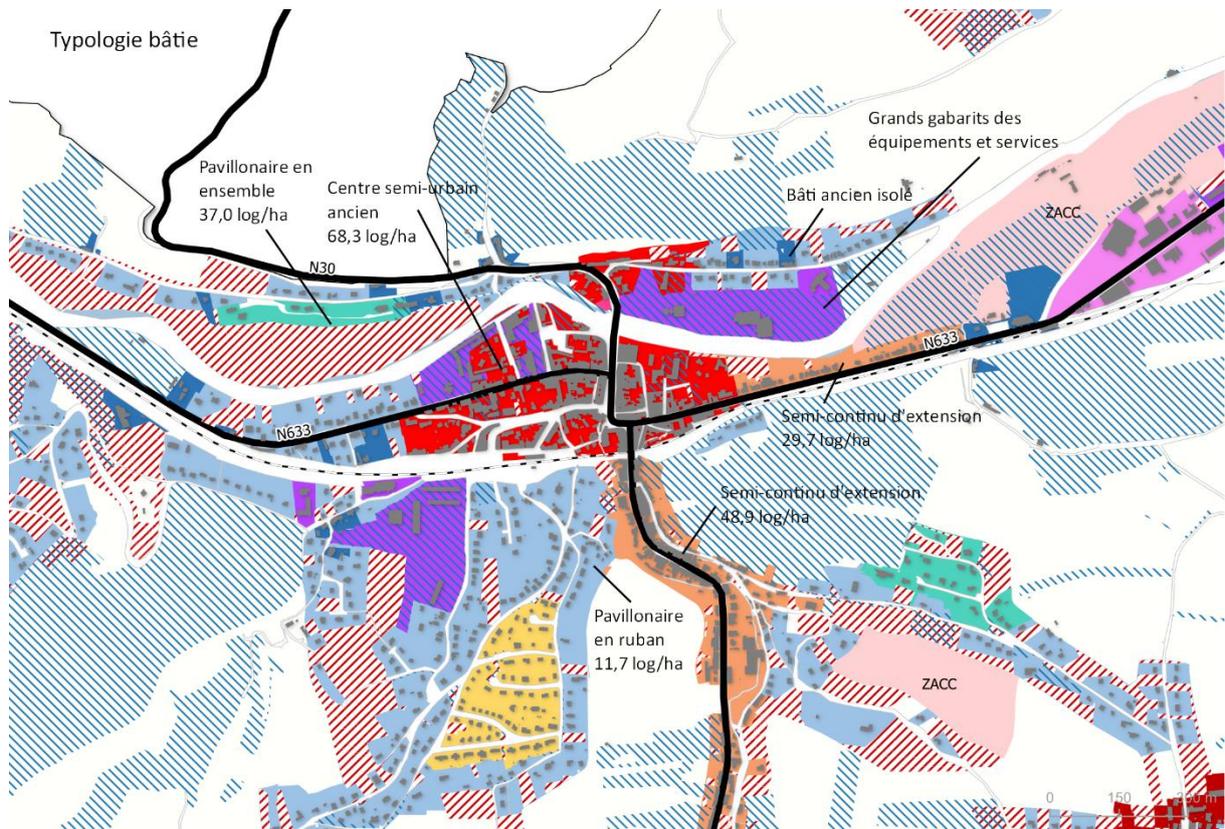




Planche photo de Awan
Date de prise de vue des photos : 13/11/2020

2. AYWAILLE





A RETENIR :

- Polarité principale sur la commune, regroupant de nombreux commerces, équipements et services : écoles primaire et secondaire, commerces diversifiés, nombreux restaurants, maison communale et police, infrastructures sportives, plaine de jeux, piscine, bibliothèque,...
- Présence d'un RAVeL en bord d'Amblève, avec un projet de prolongation vers Comblain-Au-Pont.
- Lieu névralgique en termes de transport en commun : présence d'une gare et de lignes de bus (toutes les lignes de bus du territoire passent par Aywaille).
- Gros potentiel sur et autour du site de la gare : nouvelle occupation à définir et potentiellement un pôle d'échange, tout comme l'arrêt de bus de la place Thiry.
- Concentration des commerces et Horeca autour de la Place Joseph Thiry qui est malheureusement concernée par une circulation importante. Projet de réaménagement à l'étude. A noter également l'impact visuel notable des enseignes et auvents des terrasses.
- Sortie de l'entité sur la N30 déstructurée : bâti peu entretenu, traversées insécurisantes, vitesse des automobiles, commerces vides.
- Offre en parkings publics conséquente, mais toutefois insuffisante en haute période touristique estivale et aux arrivées/sorties d'école.

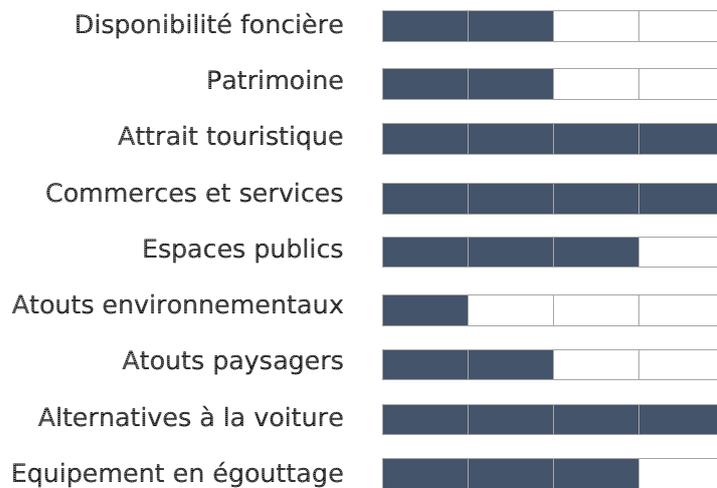
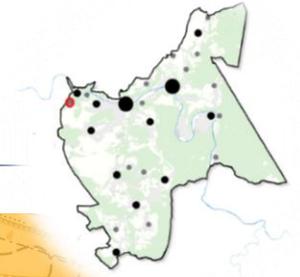


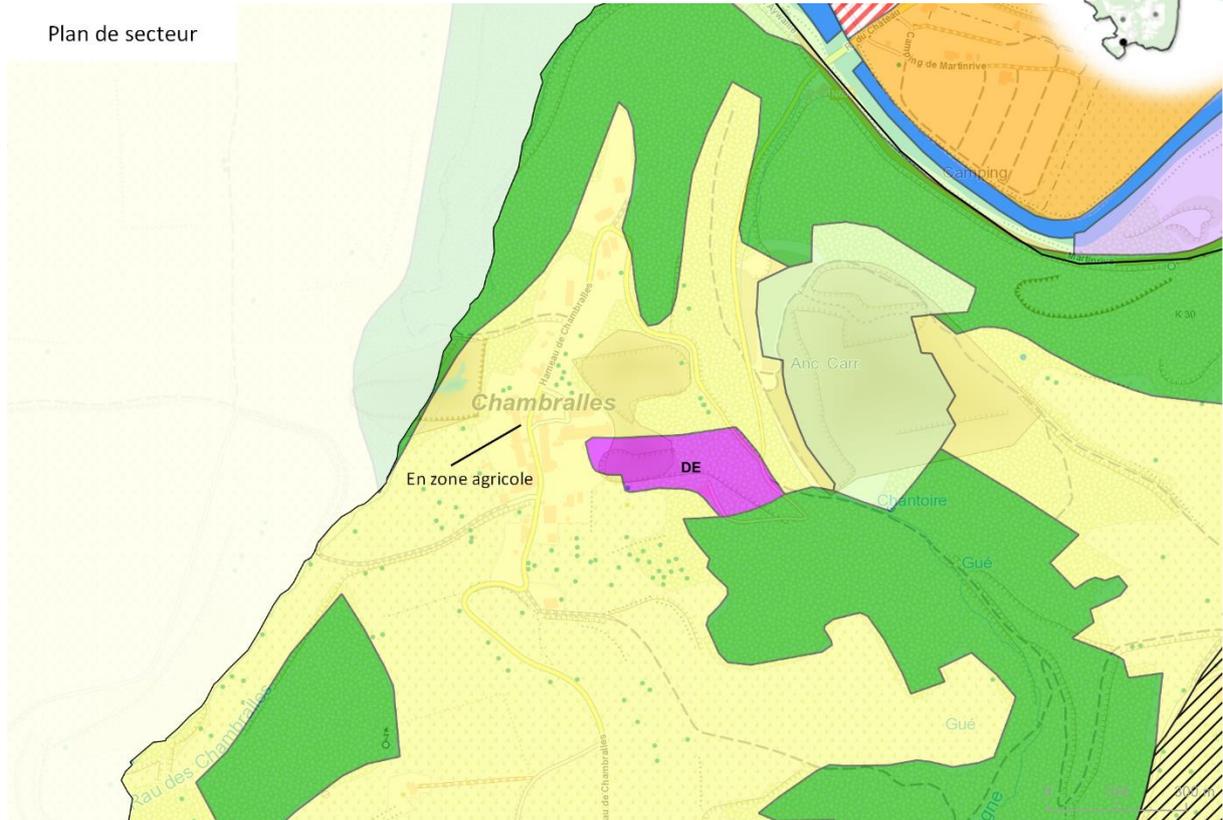


Planche photo de Aywaille
Date de prise de vue des photos n°3 et 6 : 13/11/2020
Date de prise de vue des photos n°1-2-4 et 5 : 16/10/2020

3. CHAMBRALLES

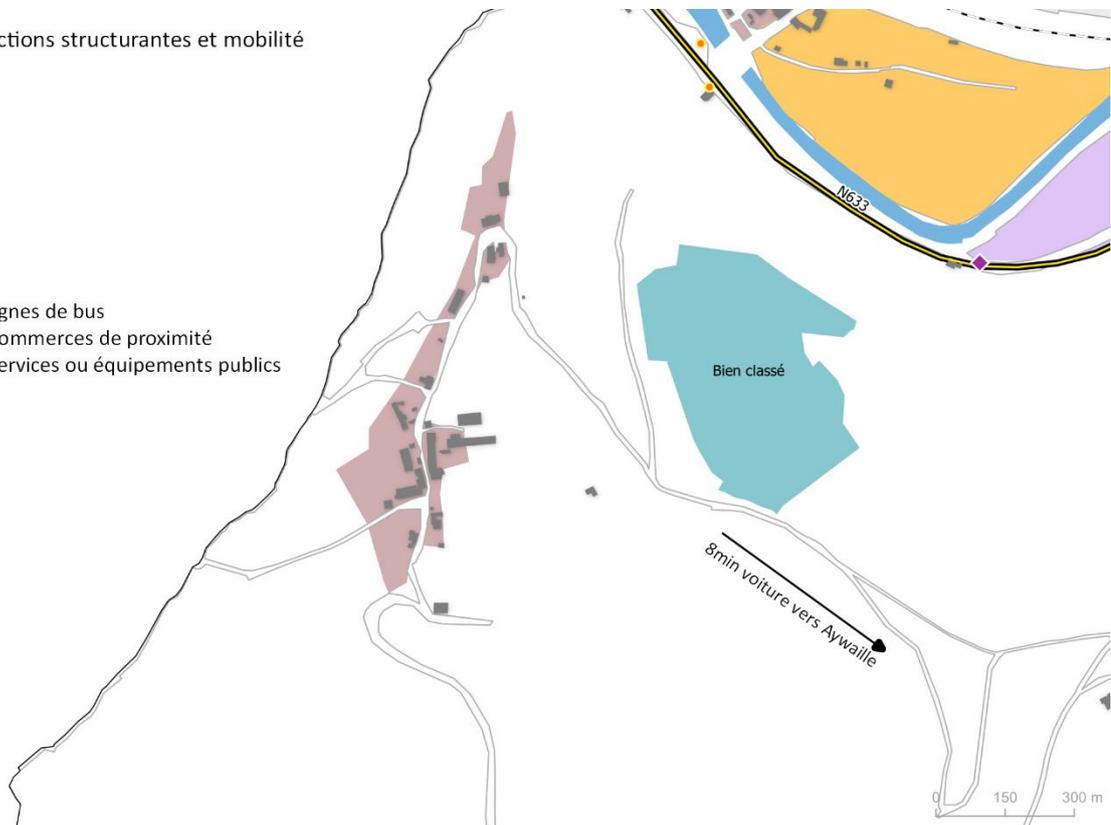


Plan de secteur

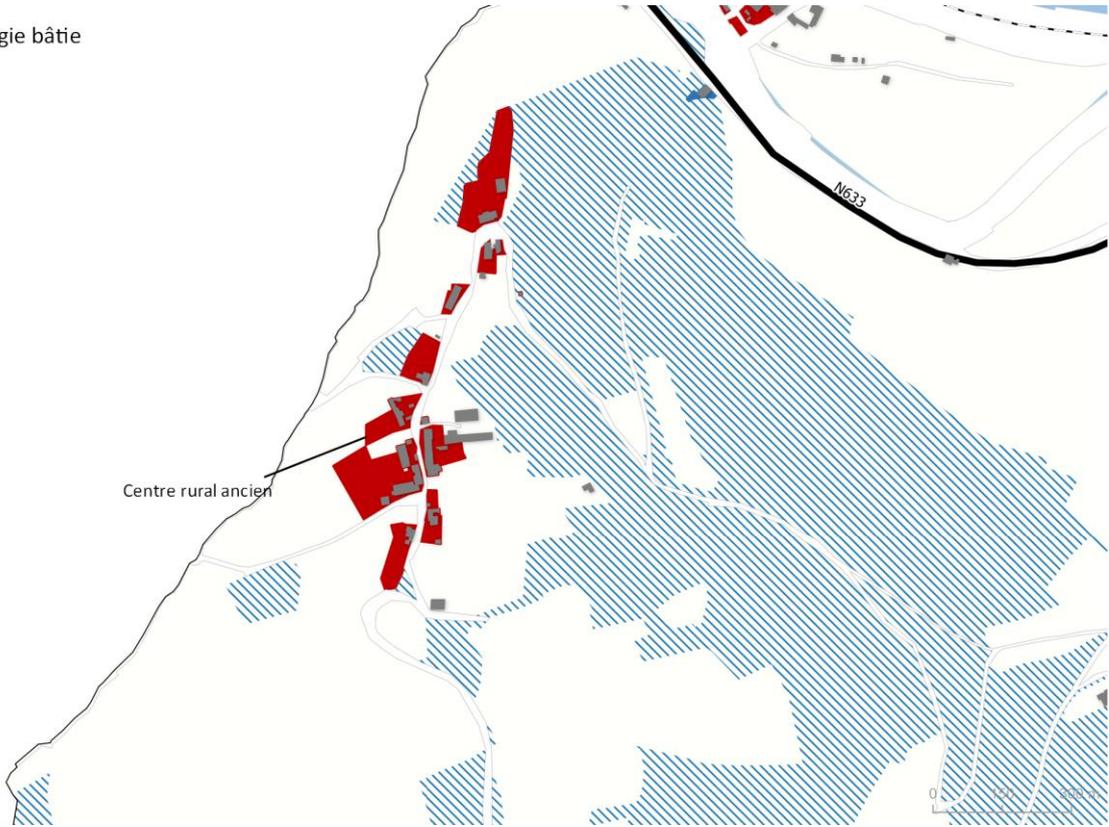


Fonctions structurantes et mobilité

Pas de lignes de bus
Pas de commerces de proximité
Pas de services ou équipements publics



Typologie bâtie



Paysage et relief



A RETENIR :

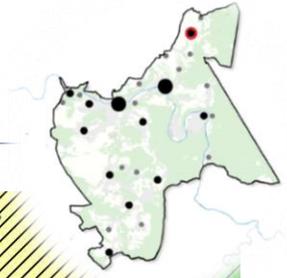
- Inscription de l'entité en zone non urbanisable au plan de secteur, ce qui a permis la préservation du centre ancien bâti, lui conférant une grande cohérence bâtie, d'intérêt patrimonial.
- Inscription de l'entité en zone d'intérêt paysager ADESA, et proximité immédiate, à l'est et au nord, par des périmètres Natura 2000.
- Absence de commerces, services, équipements ou fonction structurante.
- Accessibilité réduite, tant par l'automobile que par les alternatives à la voiture individuelle.

Disponibilité foncière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patrimoine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attrait touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commerces et services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atouts environnementaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atouts paysagers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alternatives à la voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equipement en égouttage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

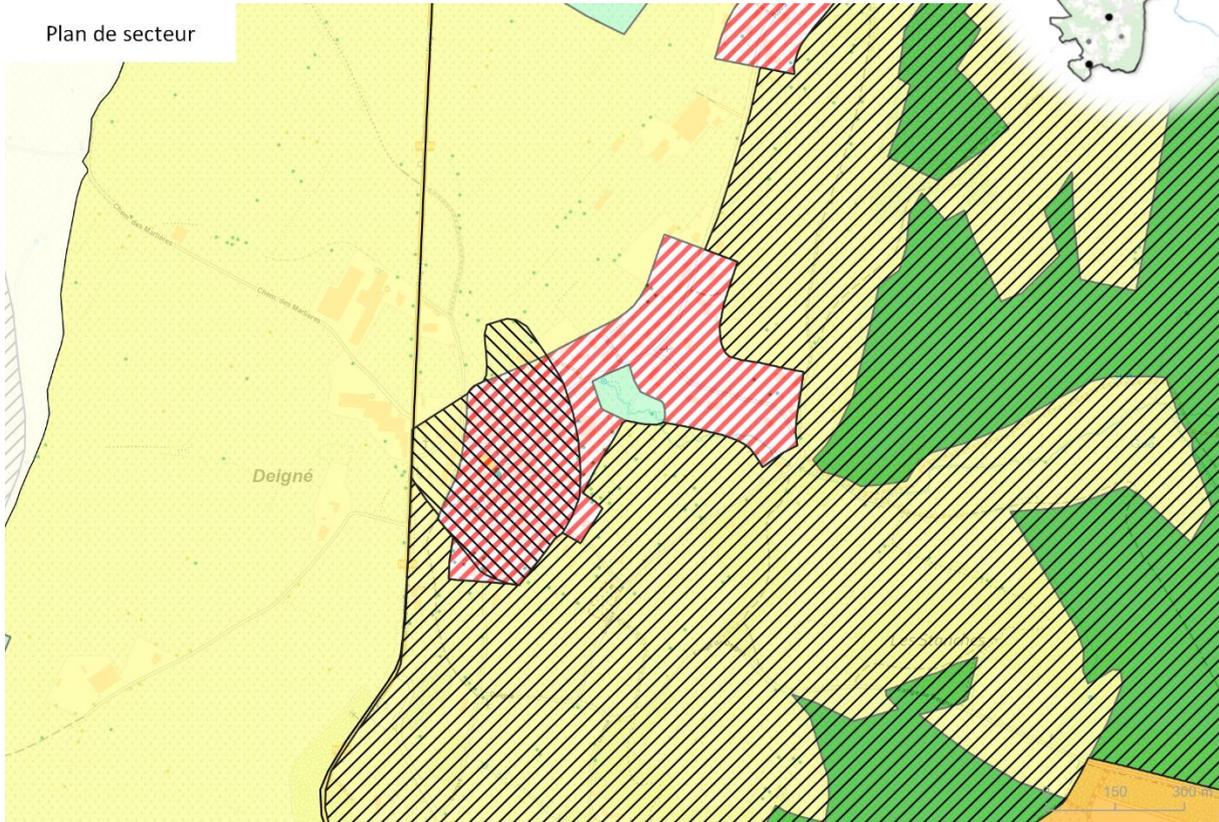


Planche photo de Chambralle
Date de prise de vue de la photo n°4 : 24/07/2020
Date de prise de vue des photos n°1-2 et 5 : 16/03/2020
Source de la photo n°3 : Google maps

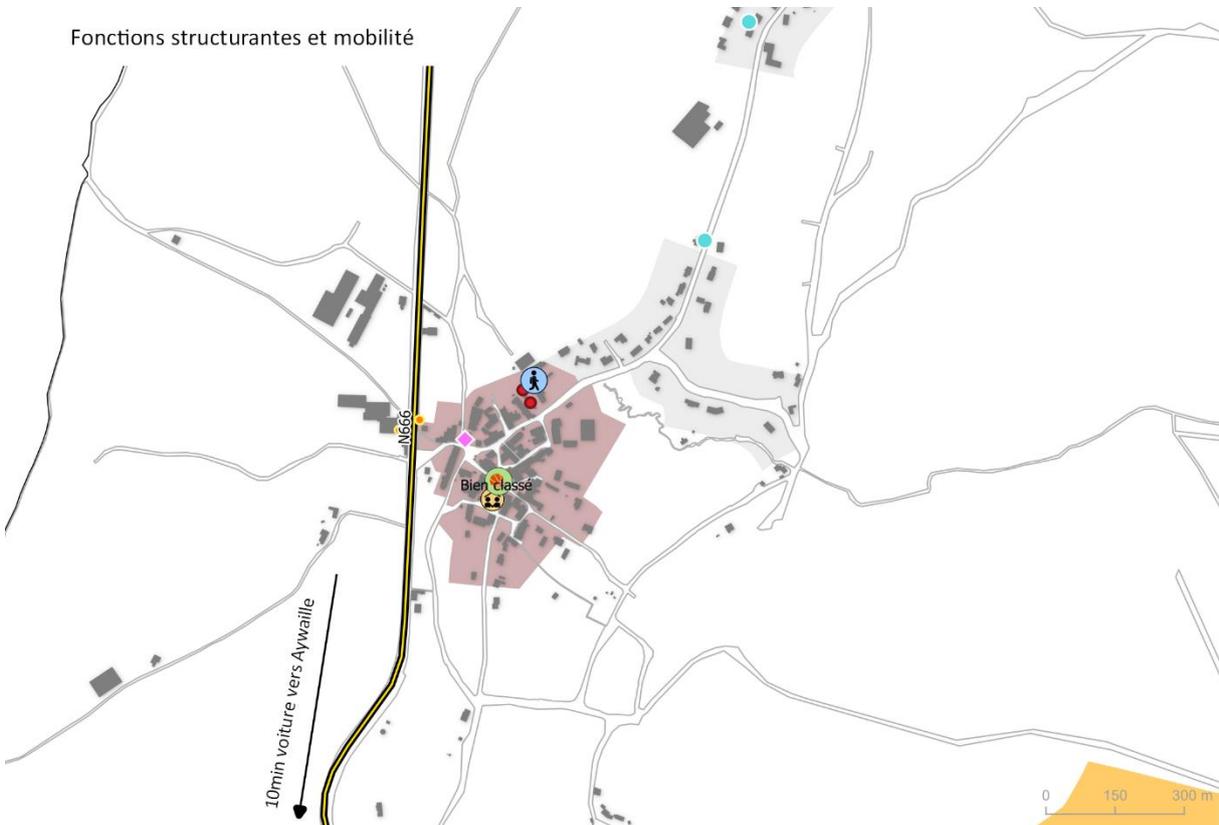
4. DEIGNÉ

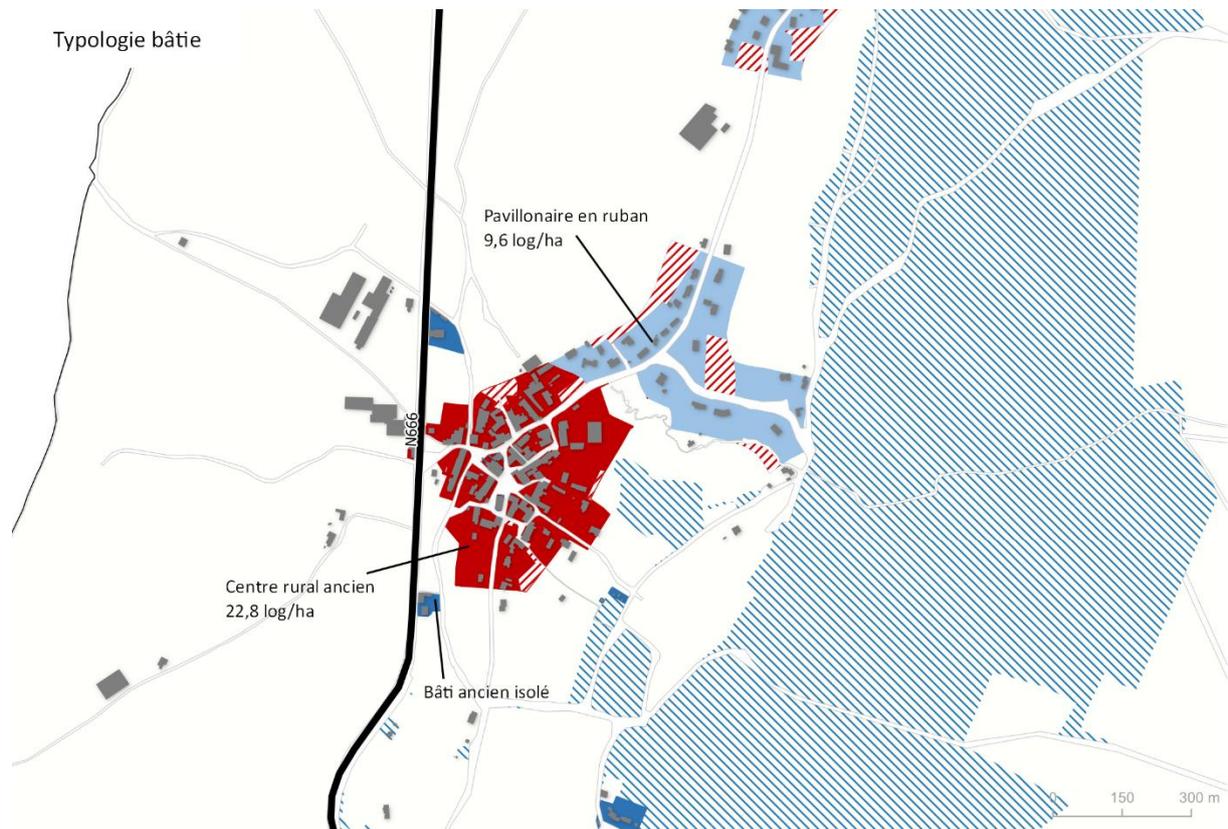


Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité





A RETENIR :

- Anciennement plus beau village de Wallonie.
- Village « tas », c'est-à-dire un groupement d'habitations rurales sans linéarités.
- Centre bâti ancien important, avec une grande cohérence architecturale.
- Présence d'un petit espace public devant la salle de village (Halle de Deigné) avec banc et terrains de pétanques.
- Présence d'une école primaire dans le noyau ancien.
- Balades fléchées.
- Voiries étroites de par la présence du bâti ancien qui entraîne un stationnement sauvage en bord de voirie (puisqu'il est difficile de l'assurer sur fond privé).
- Maisons 4 façades en sortie de village au nord, peu cohérentes avec le bâti ancien.
- Situation en contre-bas de la N666, et donc en marge de cette nationale ce qui fait qu'aucune voirie de grand gabarit ne traverse le village (contrairement à Awan ou Harzé par exemple).
- Peu de disponibilité foncière et celles qui le sont se situent en marge du centre ancien.
- Village implanté au sein d'un périmètre d'intérêt paysager ADESA, avec des zones de haies remarquables en bordure du village.

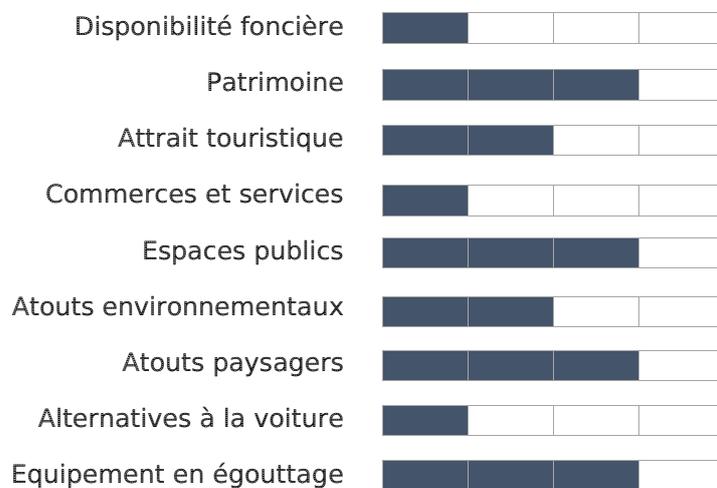


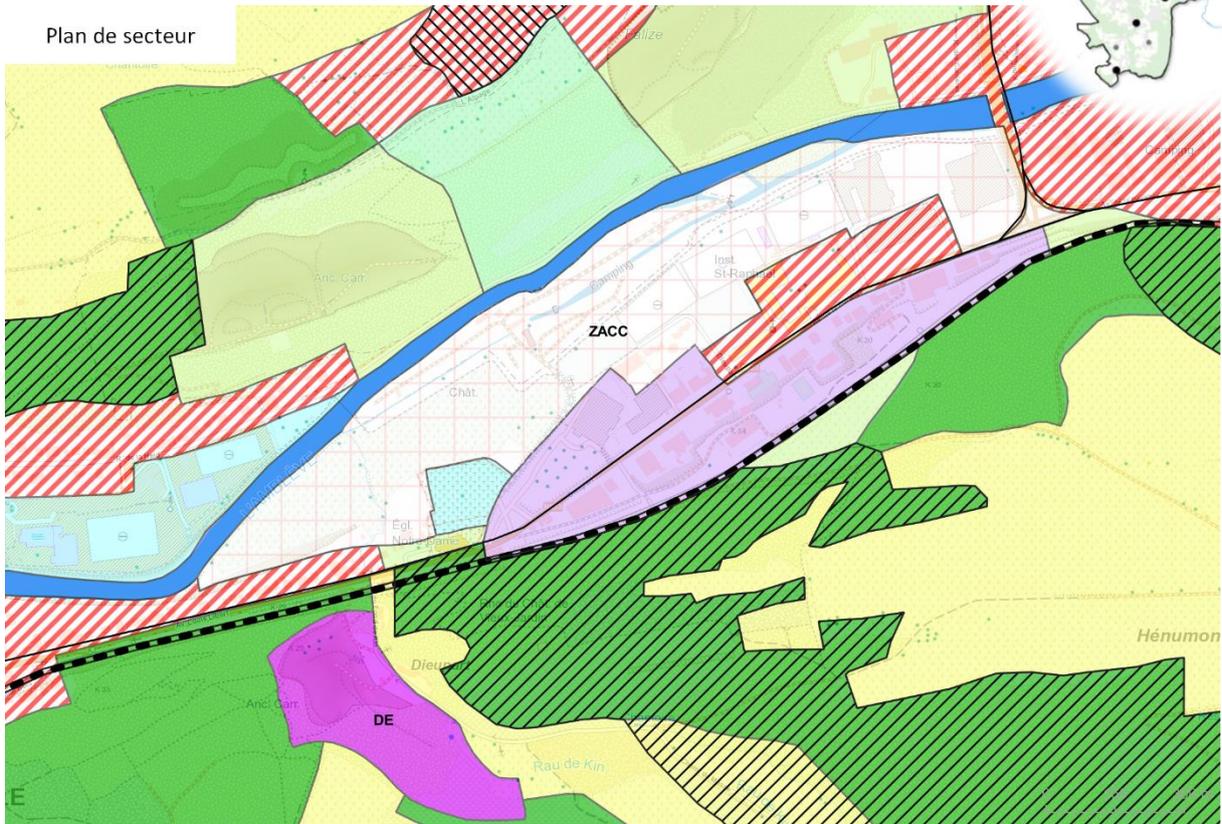


Planche photo de Deigné
Date de prise de vue des photos : 17/07/2020

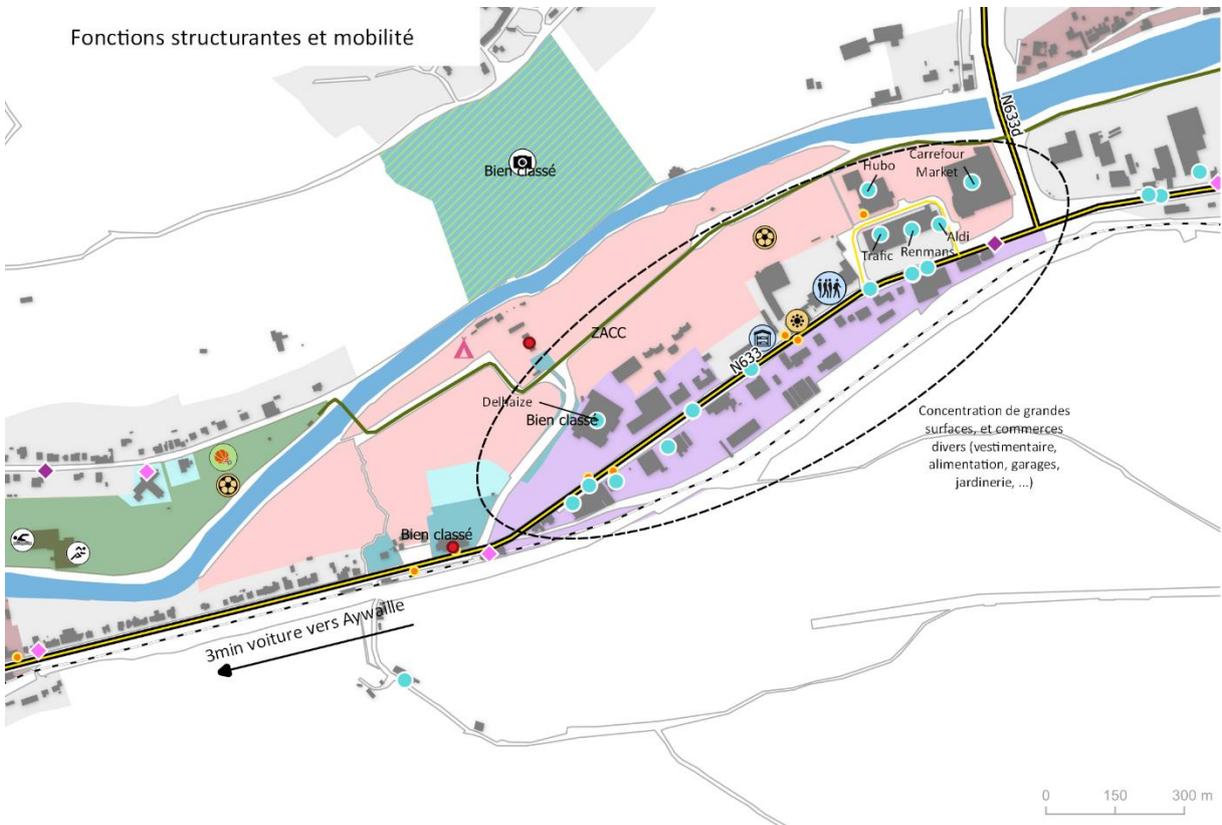
5. DIEUPART

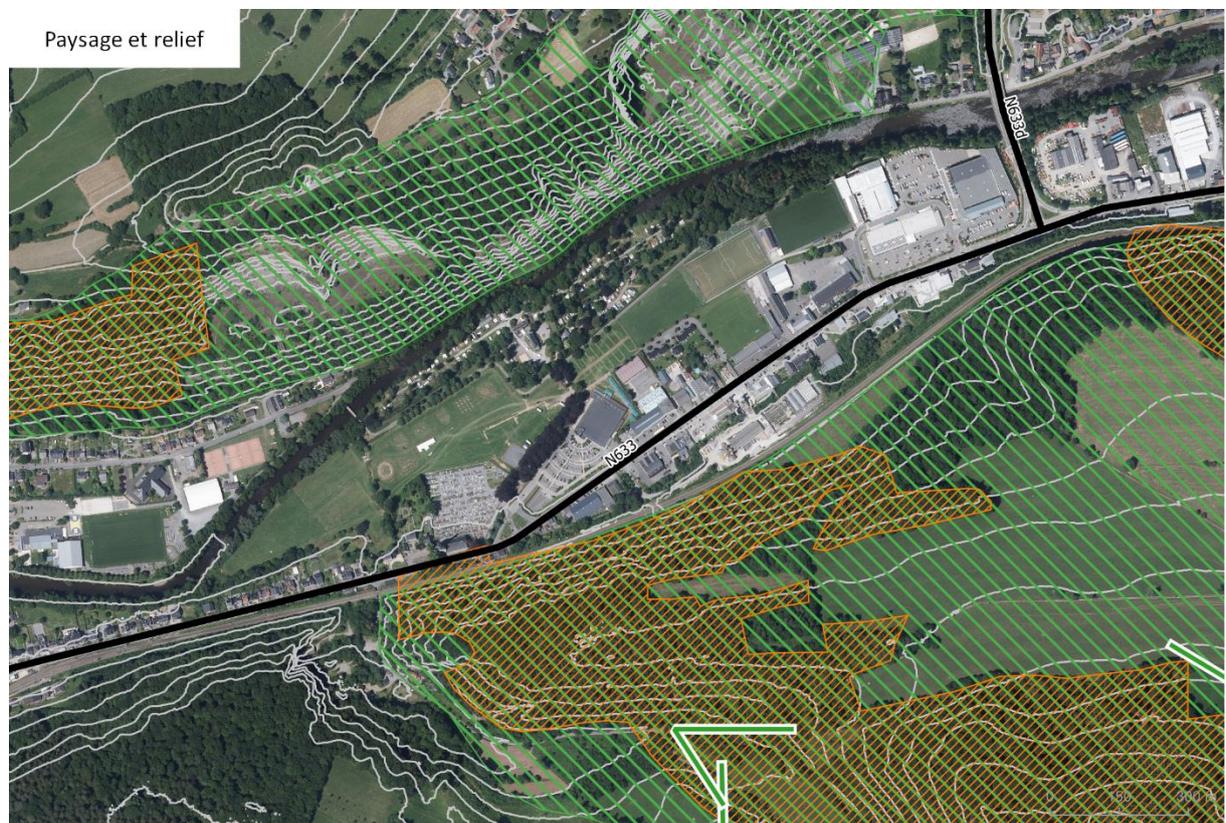
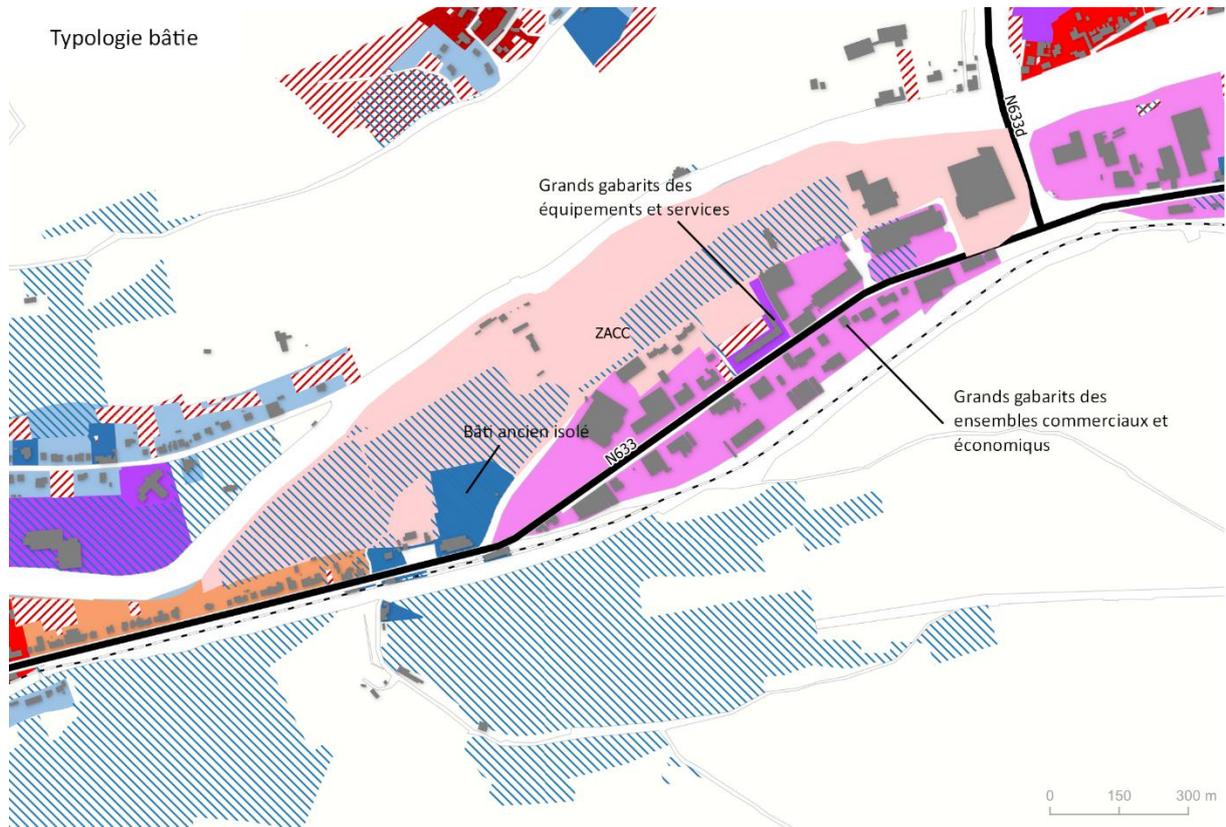


Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité





A RETENIR :

- Zone située en entrée du territoire depuis l'E25 et donc particulièrement visible, notamment pour les visiteurs. Principale « porte d'entrée » de la commune.
- Nombreux commerces de type « boîtes à chaussures », consommateur d'une emprise au sol non négligeable et de qualité architecturale médiocre.
- Qualité visuelle médiocre : panneaux publicitaires, implantation anarchique du bâti, nombreux espaces de parking minéral.
- Flux de trafic élevé puisque voirie d'accès principale pour se rendre aussi bien sur Aywaille que sur Sougné-Remouchamps. Accès aux commerces peu lisibles et non mutualisés. Traversées insécurisantes pour les piétons.
- Présence de l'église de Dieupart, ainsi que de sites d'arbres et haies remarquables en bordure de l'Amblève.
- Présence d'une école secondaire/d'un internat le long de la voirie principale.
- Périmètres Natura 2000 et d'intérêts paysager ADESA sur les versants.
- Présence d'un SOL sur la ZACC.

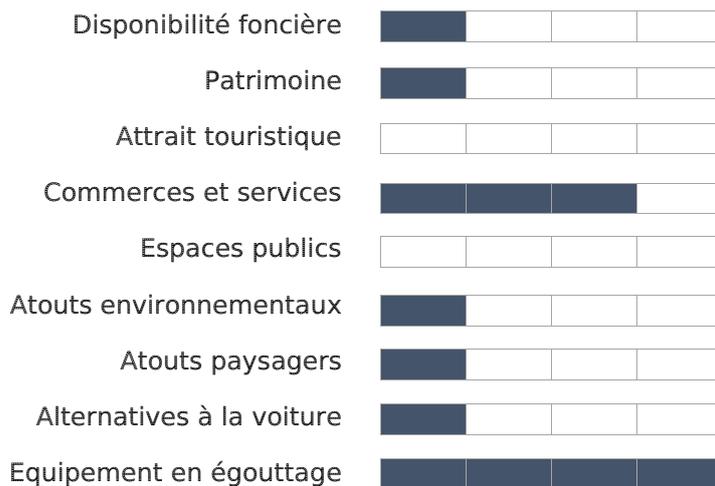
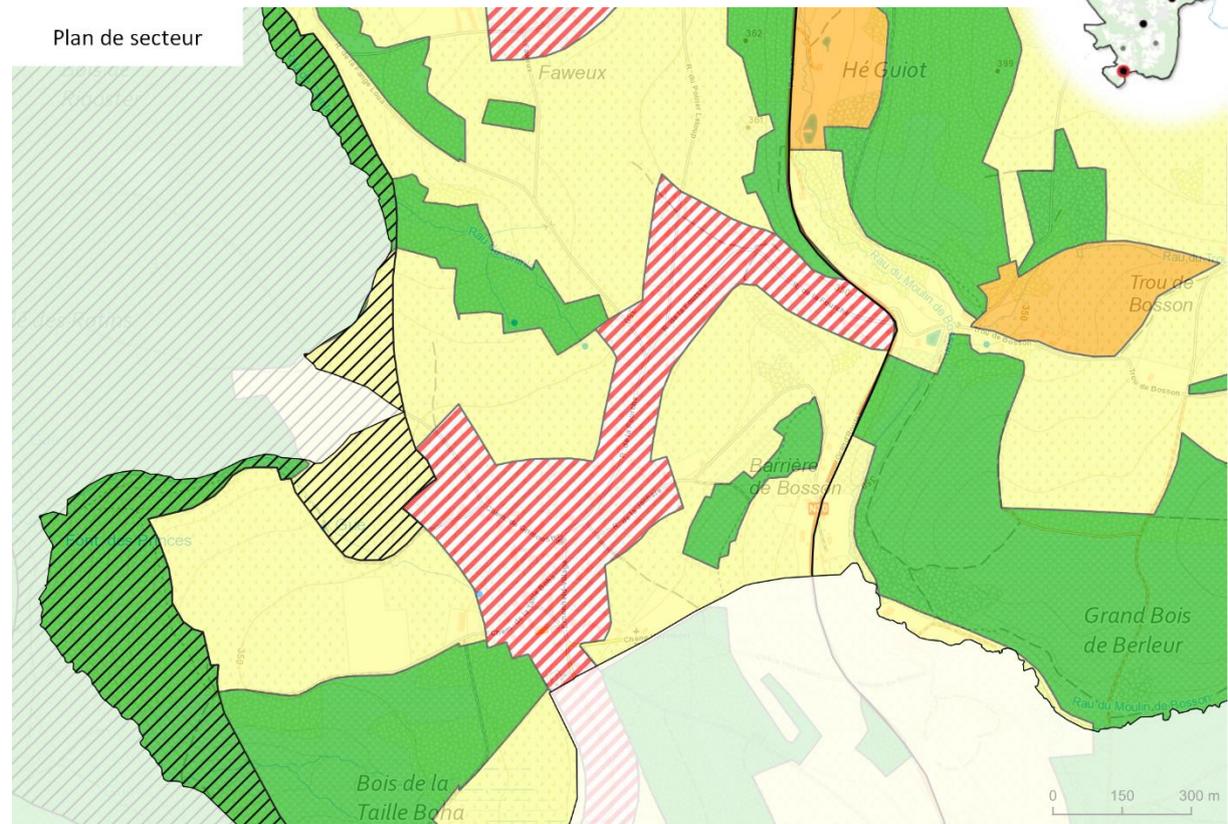


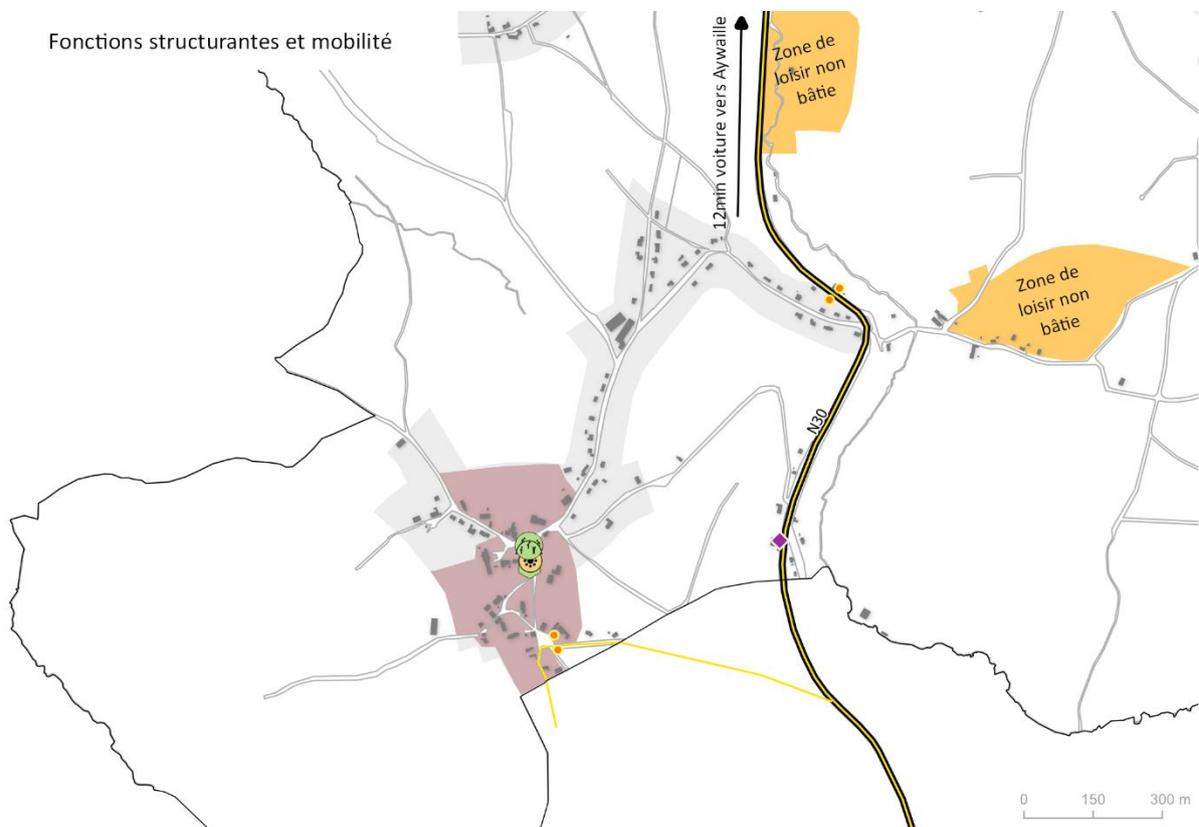


Planche photo de Dieupart
Source des photos n°1-2-3-4 : Google maps
Date de prise de vue des photos n°5-6 : 13/11/2020

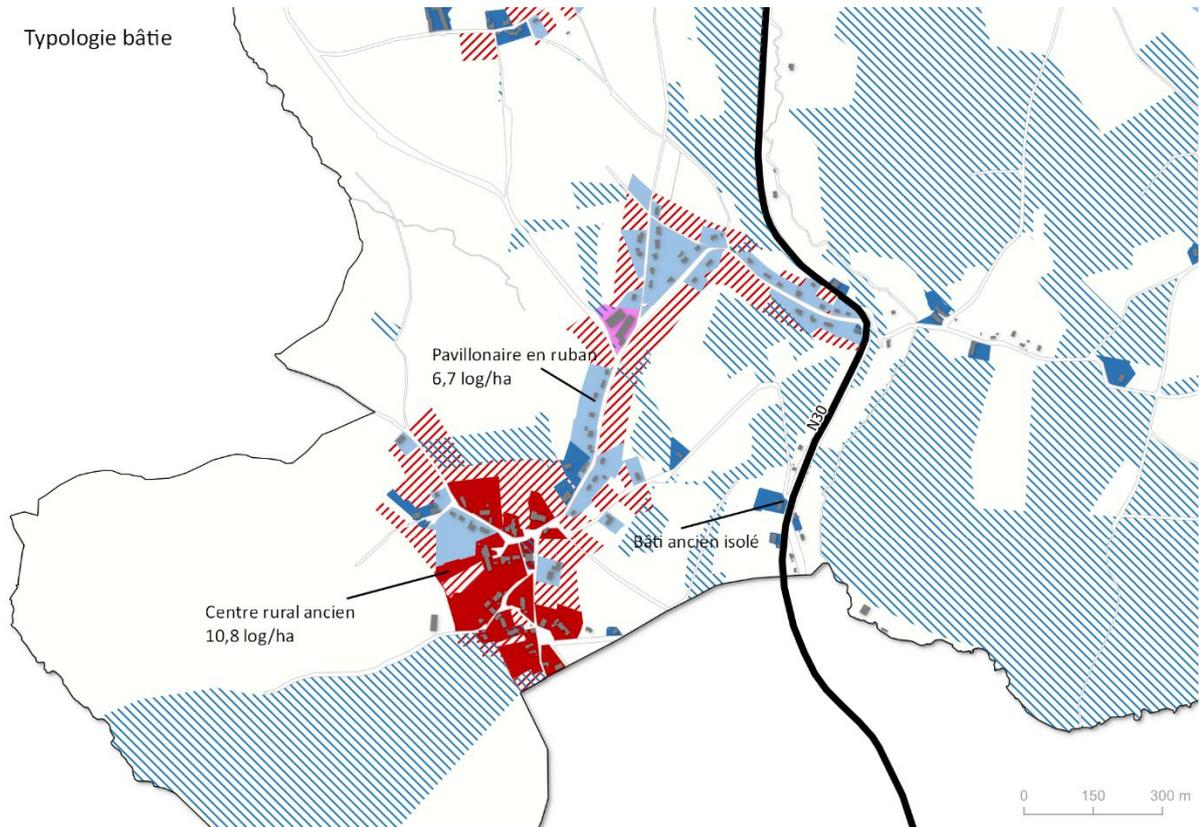
6. ERNONHEID



Fonctions structurantes et mobilité



Typologie bâtie



Paysage et relief



A RETENIR :

- Centre ancien peu dense, présentant encore de nombreuses disponibilités foncières.
- Présence d'une école primaire et d'une salle des fêtes, avec peu de places de parkings à proximité.
- Village qui s'est fortement étendu avec les constructions 4 façades récentes, et présentant encore une disponibilité foncière élevée en marge du village.
- Proximité d'un réseau Natura 2000 à l'ouest et d'un site de grand intérêt biologique.
- Village bordé par un périmètre d'intérêt paysager.
- Trafic de transit rue de la Fourche, entre la N30 et Grand-Trixhe (commune de Ferrières), avec des vitesses de voiture importantes.

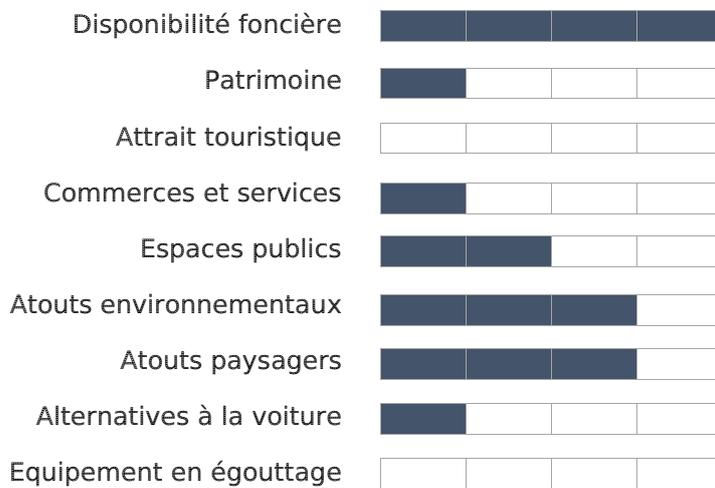
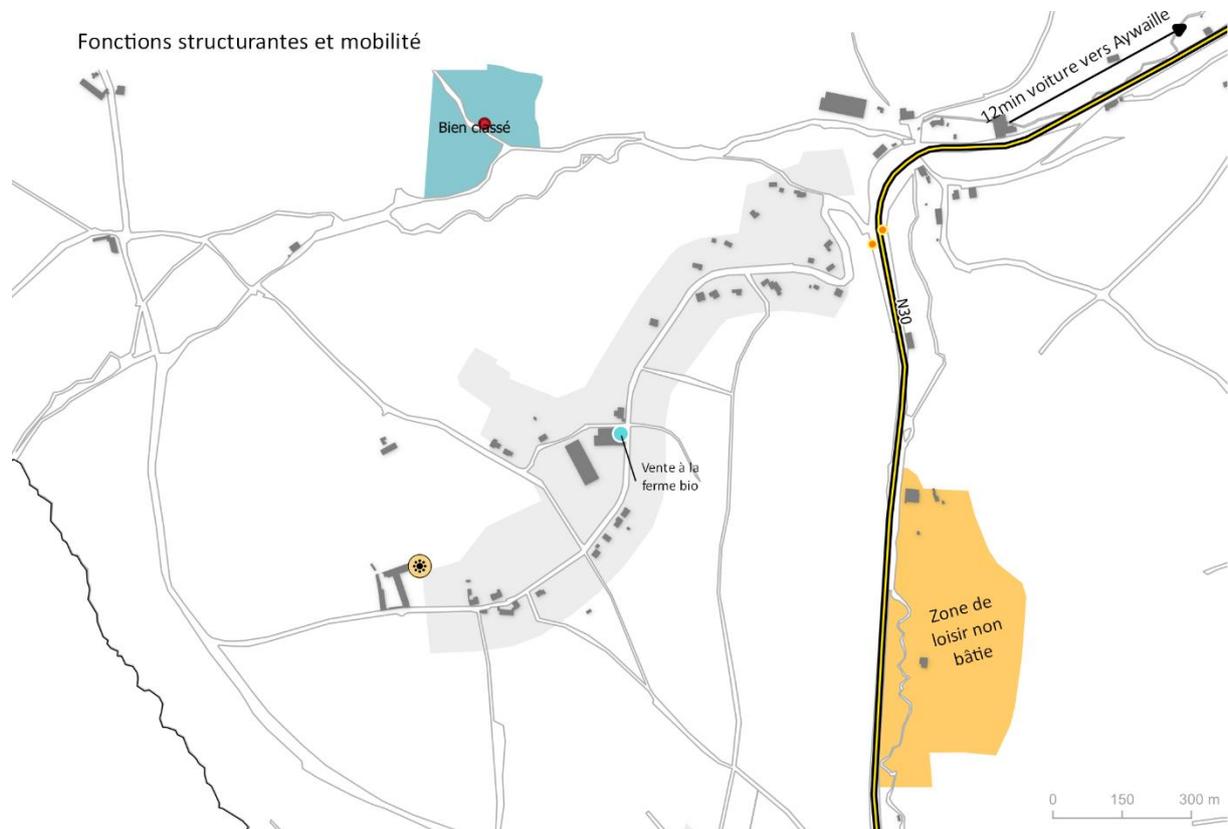
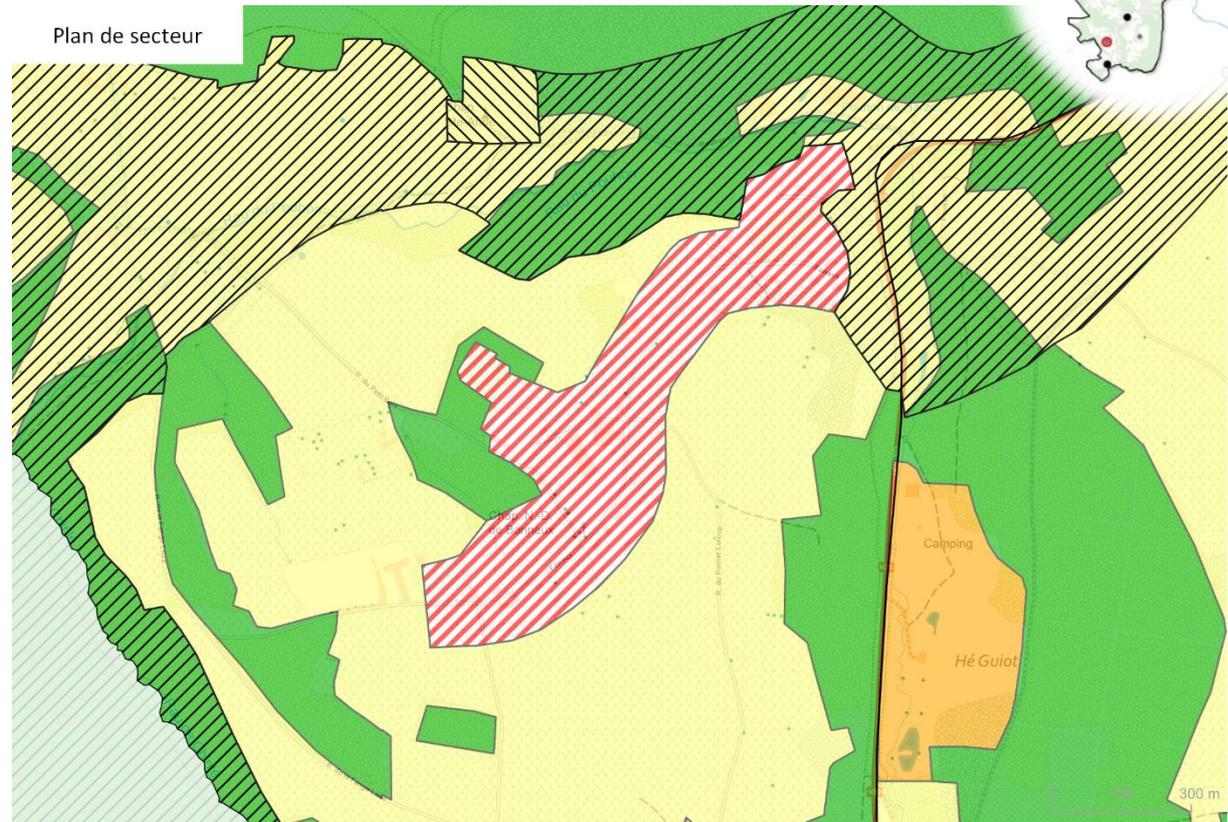
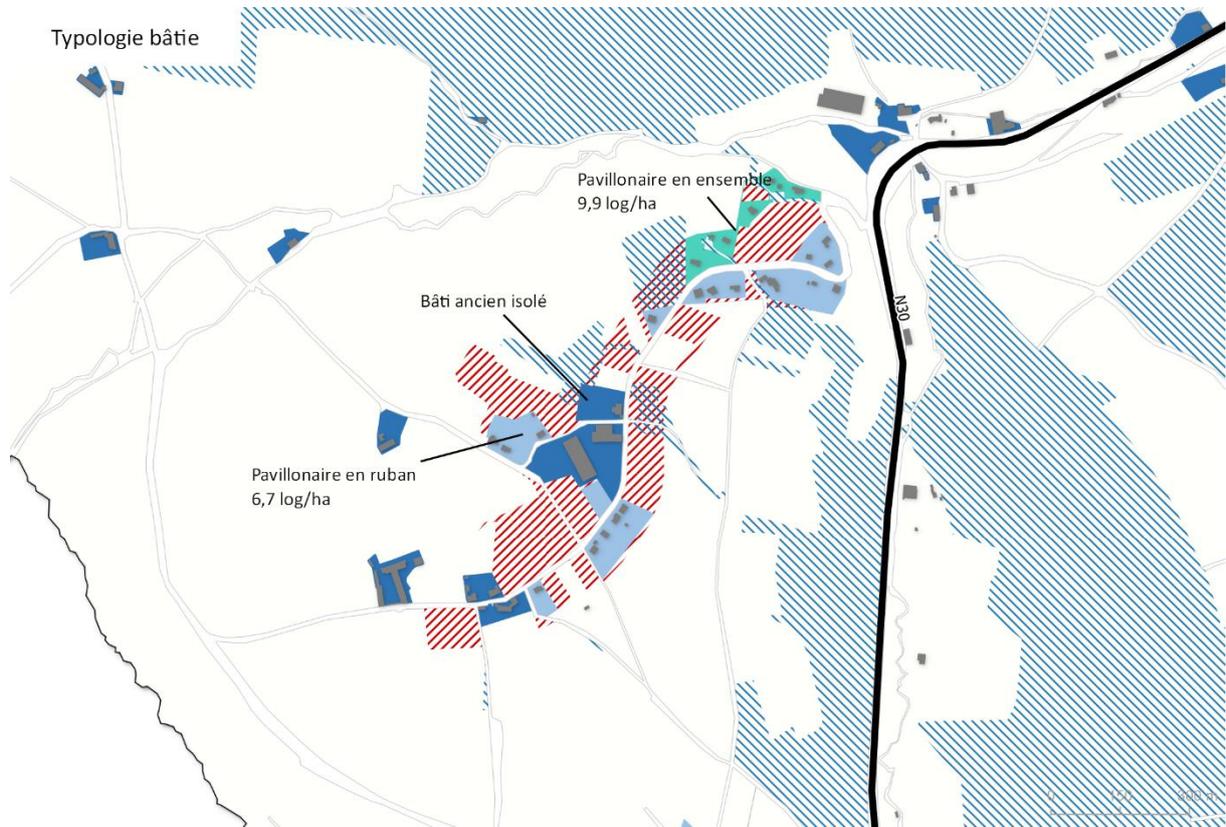




Planche photo de Ernonheid
Date de prise de vue des photos : 17/07/2020

7. FAWEUX





A RETENIR :

- Dispersion du bâti ancien, ne conférant pas de réelle centralité.
- Développement d'un bâti pavillonnaire récent, composé de matériaux gris, de couleur similaire au bâti ancien, ce qui donne un sentiment d'uniformité à l'entité.
- Disponibilité foncière encore importante.
- Proximité immédiate de la N30, avec présence d'un arrêt de bus.
- Intérêt patrimonial grâce à la présence du Château.
- Présence d'une ferme d'agriculture biologique.
- Identification sur une partie du territoire de périmètres paysagers ADESA et de point de vue remarquable.

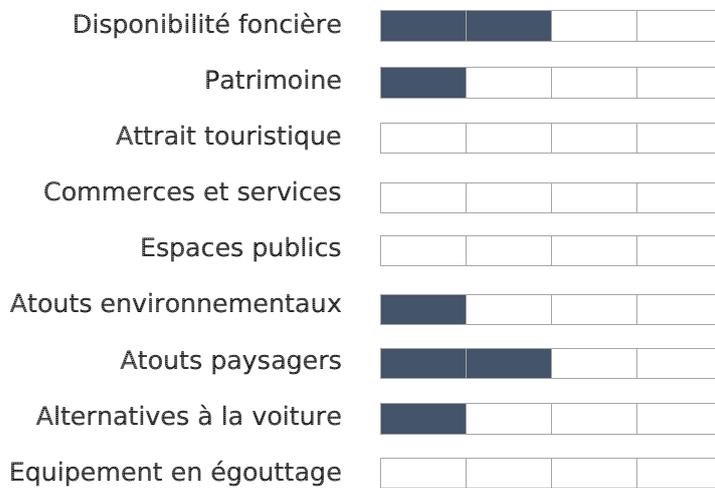
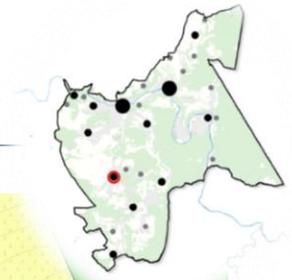


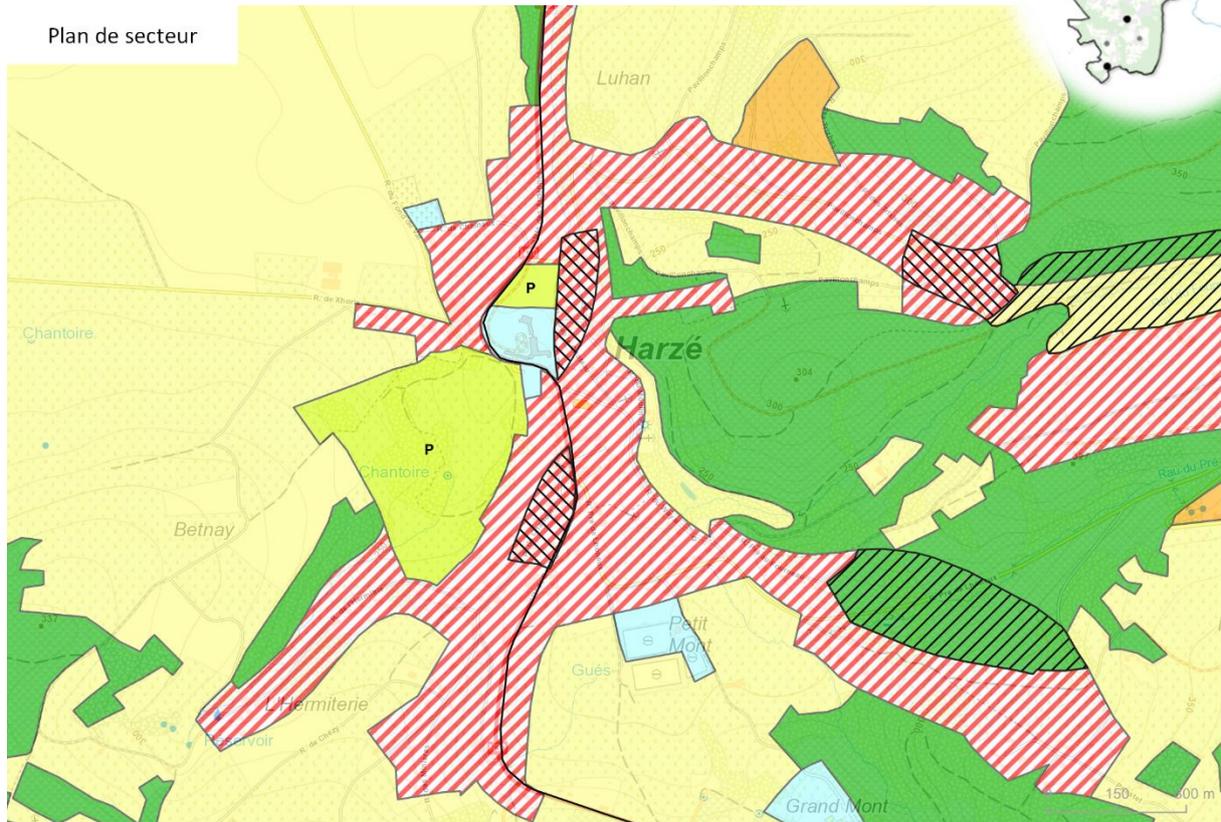


Planche photo de Faweux
Date de prise de vue des photos : 17/07/2020

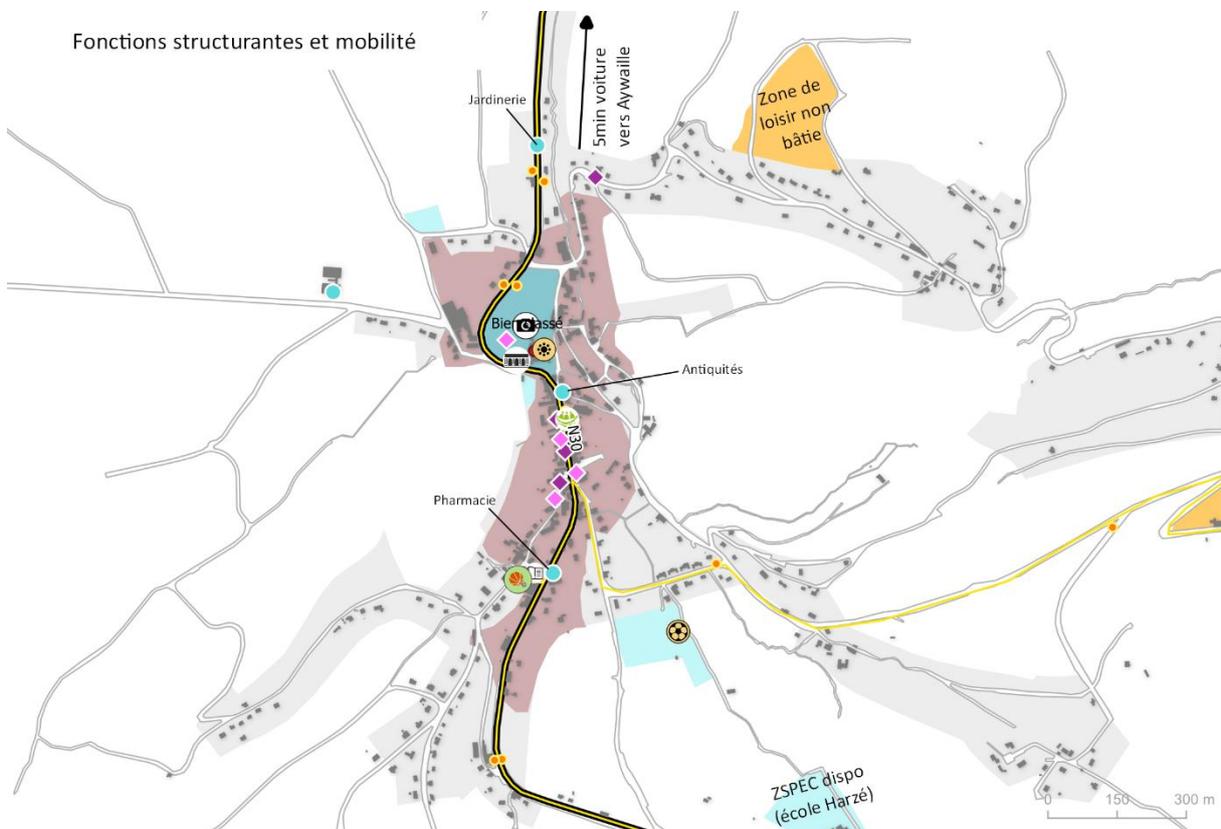
8. HARZÉ



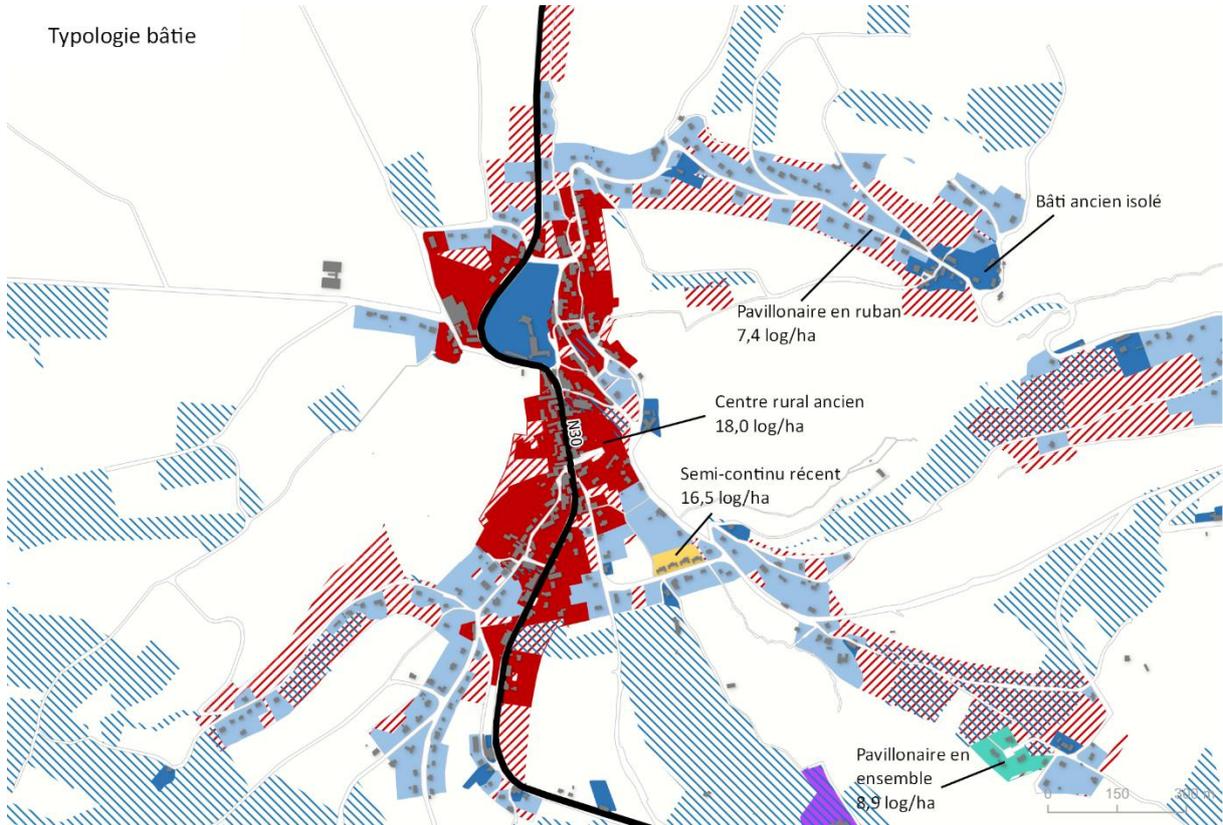
Plan de secteur



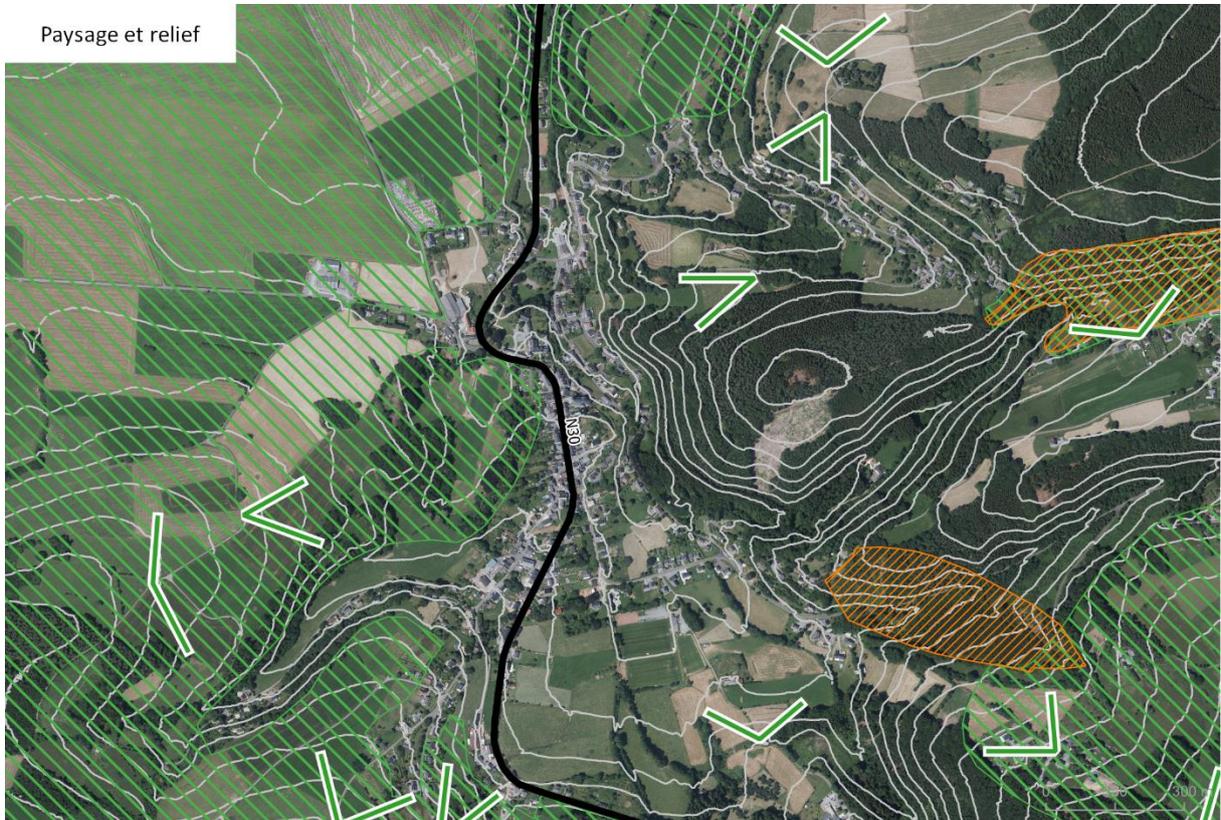
Fonctions structurantes et mobilité



Typologie bâtie



Paysage et relief



A RETENIR :

- Important centre ancien, avec le Château de Harzé à fort caractère patrimonial.
- Présence notamment de quelques services, de commerces, d'une pharmacie et de restaurants, ainsi que d'une bibliothèque.
- Ecole primaire de Harzé en dehors du centre et peu accessible par les modes doux.
- Pas d'espace public structurant.
- Disponibilité foncière située principalement en dehors du centre ancien.
- Impact de la N30 qui traverse le centre ancien engendrant une insécurité des traversées et une vitesse importante des voitures.
- Quelques maisons vides le long de la N30, au sein du tissu bâti ancien.
- Présence d'un maillage de chemins et sentiers.
- Atouts paysagers et présence de points de vue remarquables ADESA vers le village.

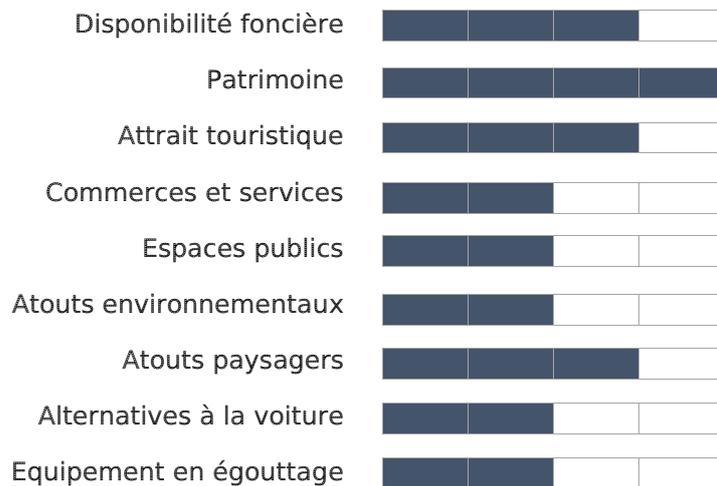
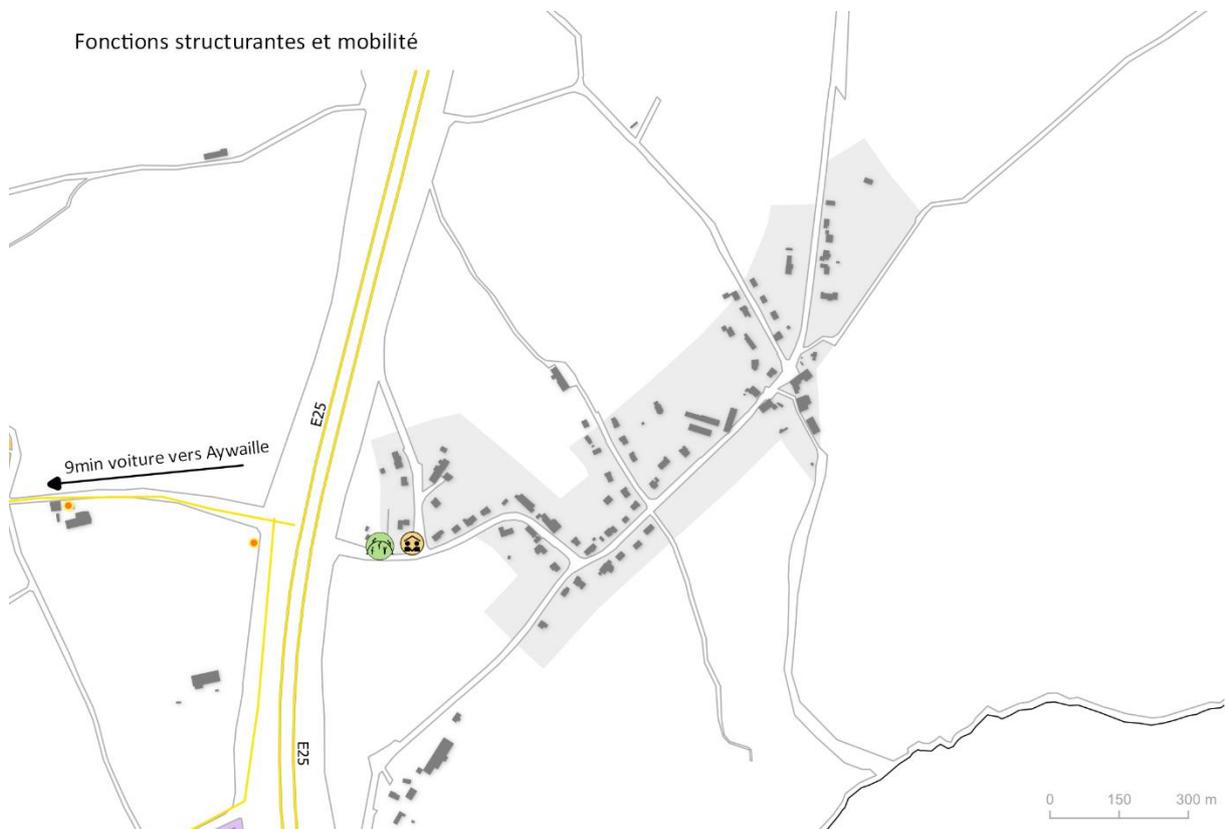
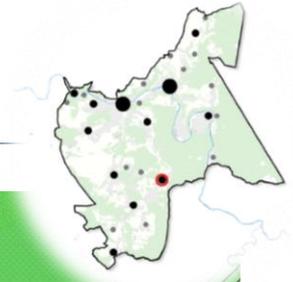
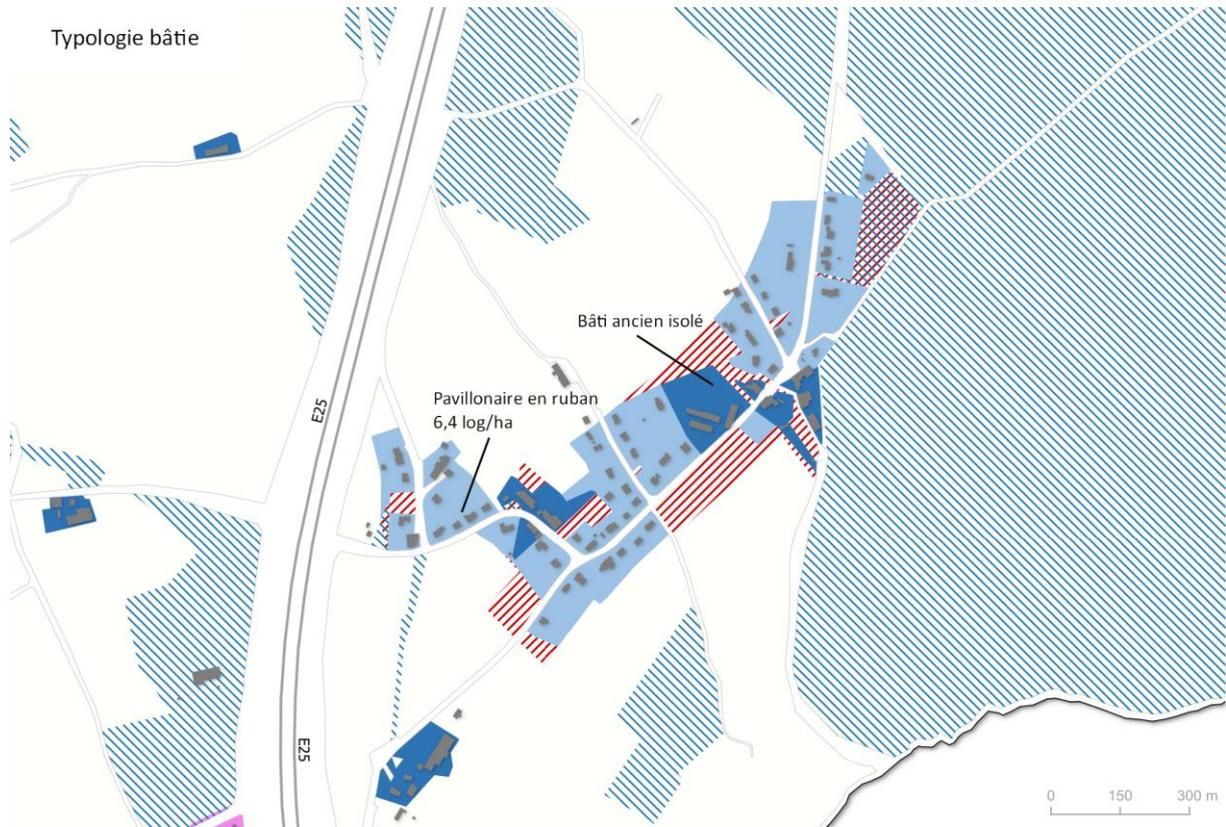




Planche photo de Harzé
Date de prise de vue des photos : 23/07/2020

9. HAVELANGE





A RETENIR :

- Dispersion d'un bâti ancien, ne conférant pas une réelle centralité ancienne à l'entité. Il est relié par du bâti pavillonnaire qui s'est fortement développé sur l'ensemble de l'entité.
- Disponibilité foncière limitée à quelques poches.
- Absence de fonctions structurantes : aucune école, aucun commerce, aucun espace public structurant, seulement une salle publique et une plaine de jeux (en mauvais état).
- Aucune desserte en transport en commun sur l'entité, qui est située à proximité immédiate de l'autoroute.
- Proximité immédiate d'un périmètre Natura 2000 à l'est.

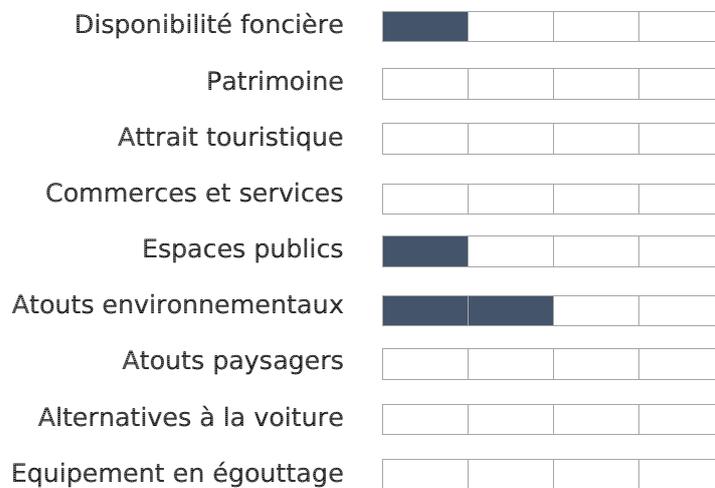
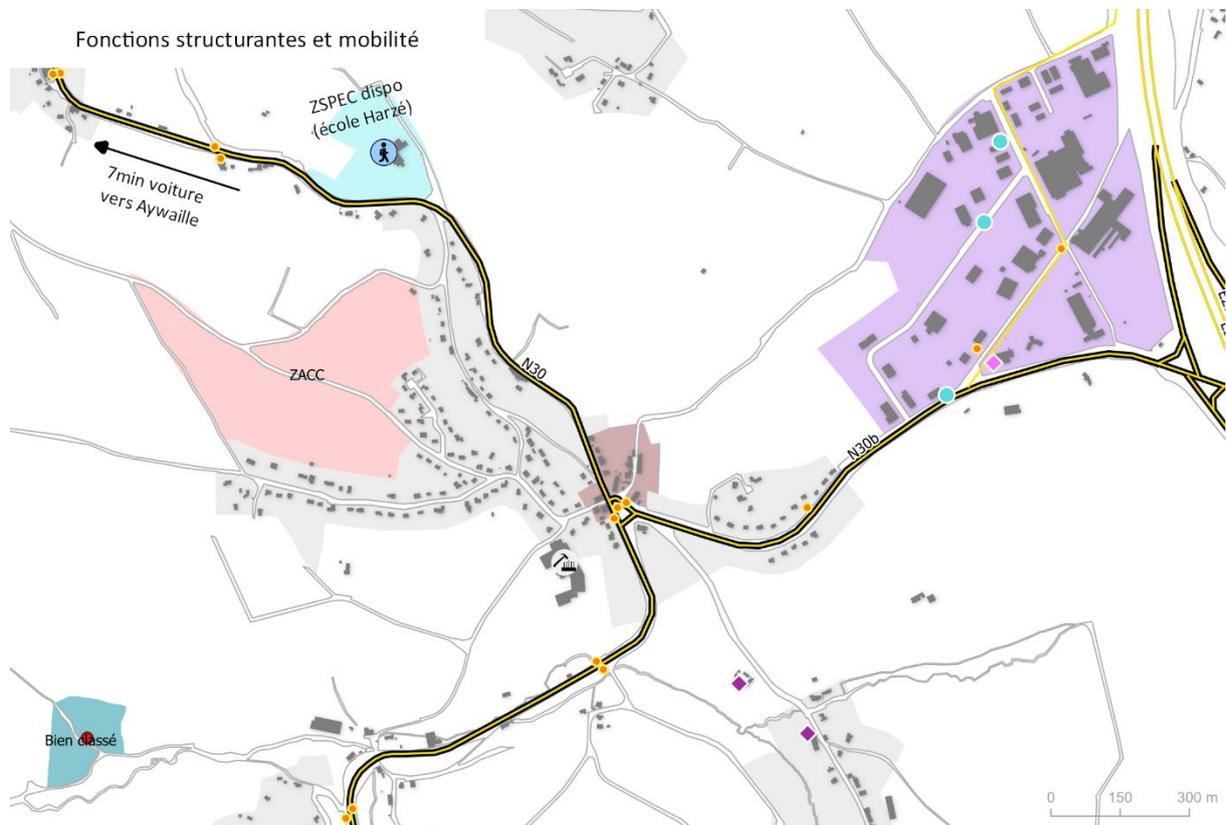
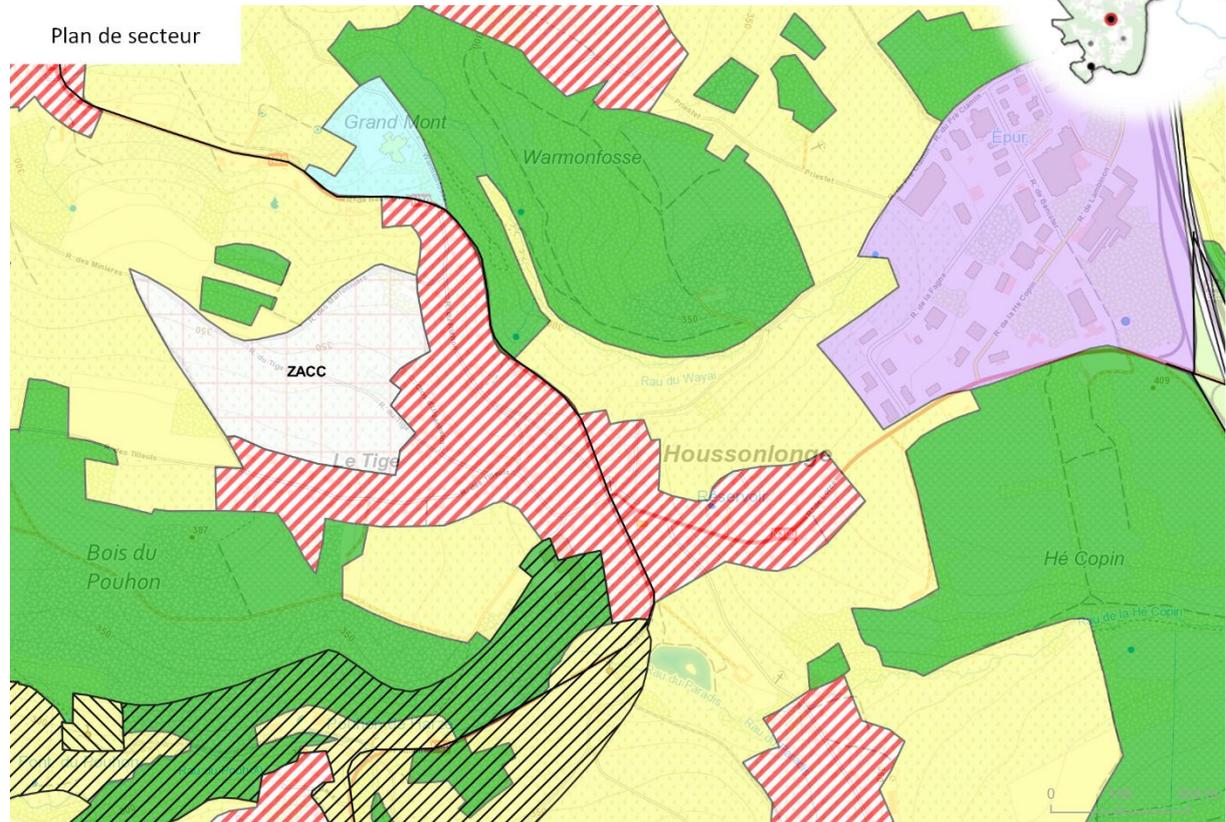
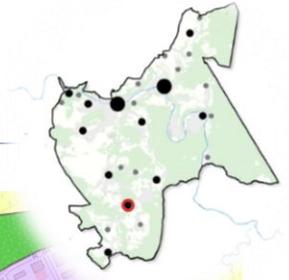
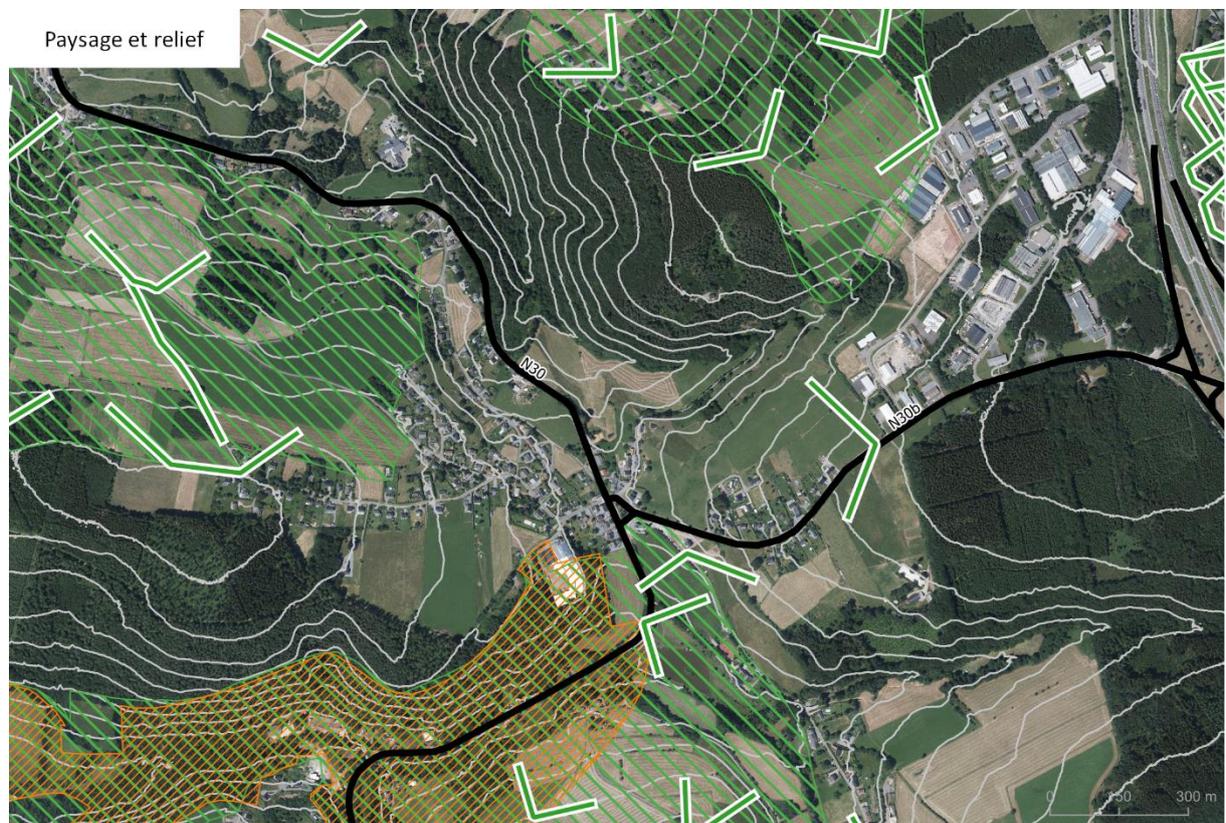
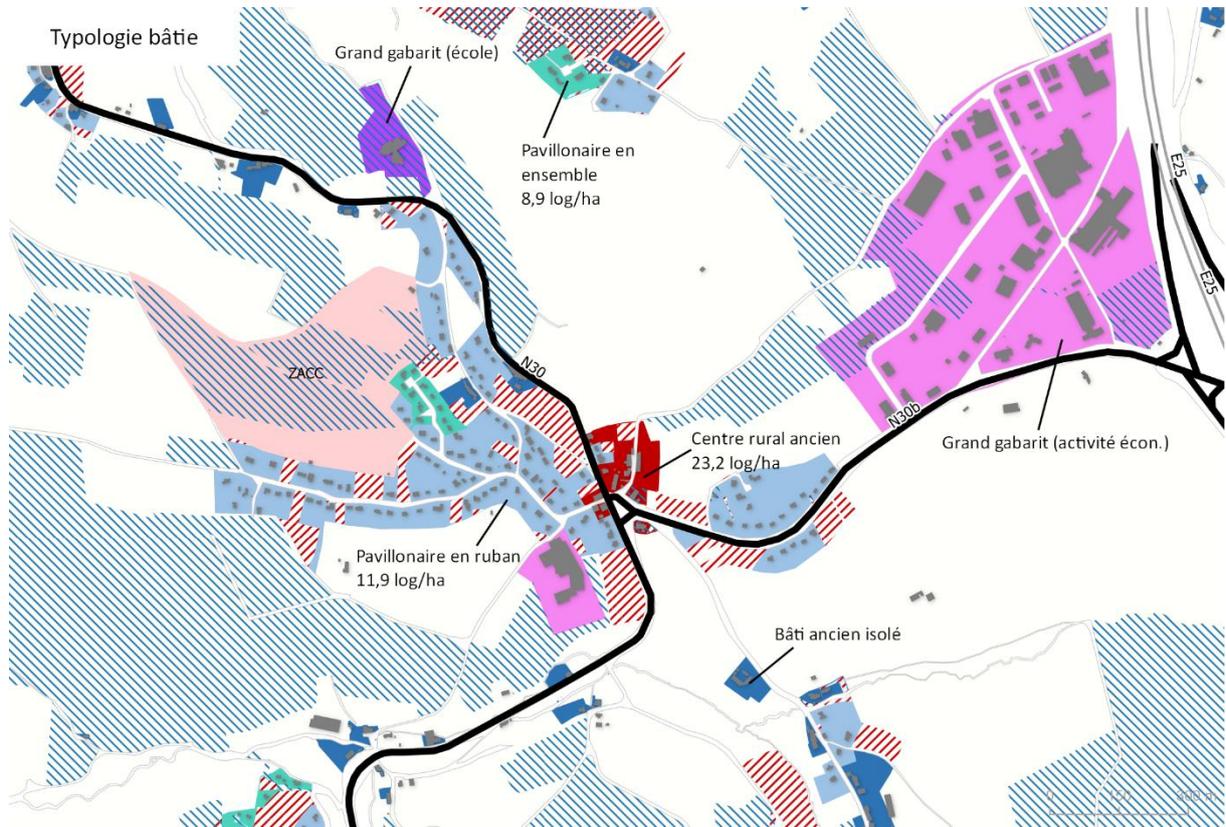




Planche photo de Havelange
Date de prise de vue des photos : 24/07/2020

10. HOUSSONLOGE





A RETENIR :

- Proximité de l'autoroute E25 et du parc d'activités économiques.
- Ecole communale partagée avec Harzé, excentrée du village et peu accessible par les modes doux.
- Carrefour au centre du village entre la N30 et la N30b venant de l'autoroute, trafic de transit conséquent, avec traversées non sécurisées et aménagements doux quasi inexistant (hormis une piste cyclable marquée au sol depuis le parc d'activités économiques vers le centre – à noter qu'il s'agit de la seule piste cyclable de la commune).
- Absence d'une salle de village et de commerces structurants.
- Présence d'une clouterie.
- Intérêt patrimonial de la chapelle présente, pour laquelle existe un projet de rénovation.
- Disponibilité foncière importante au vu de la présence d'une ZACC.

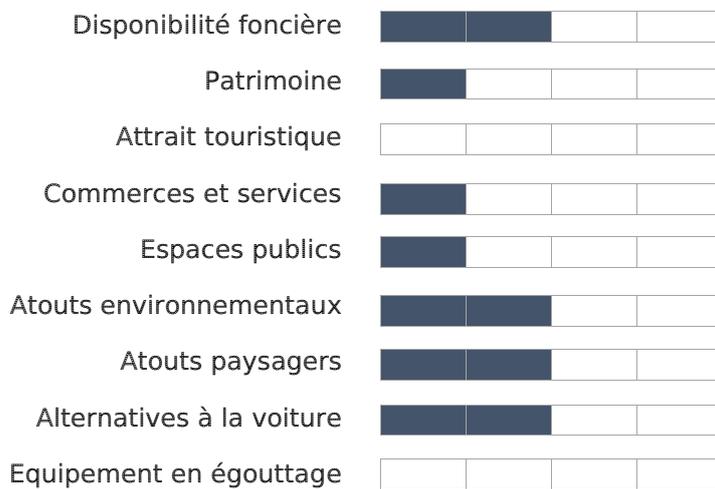
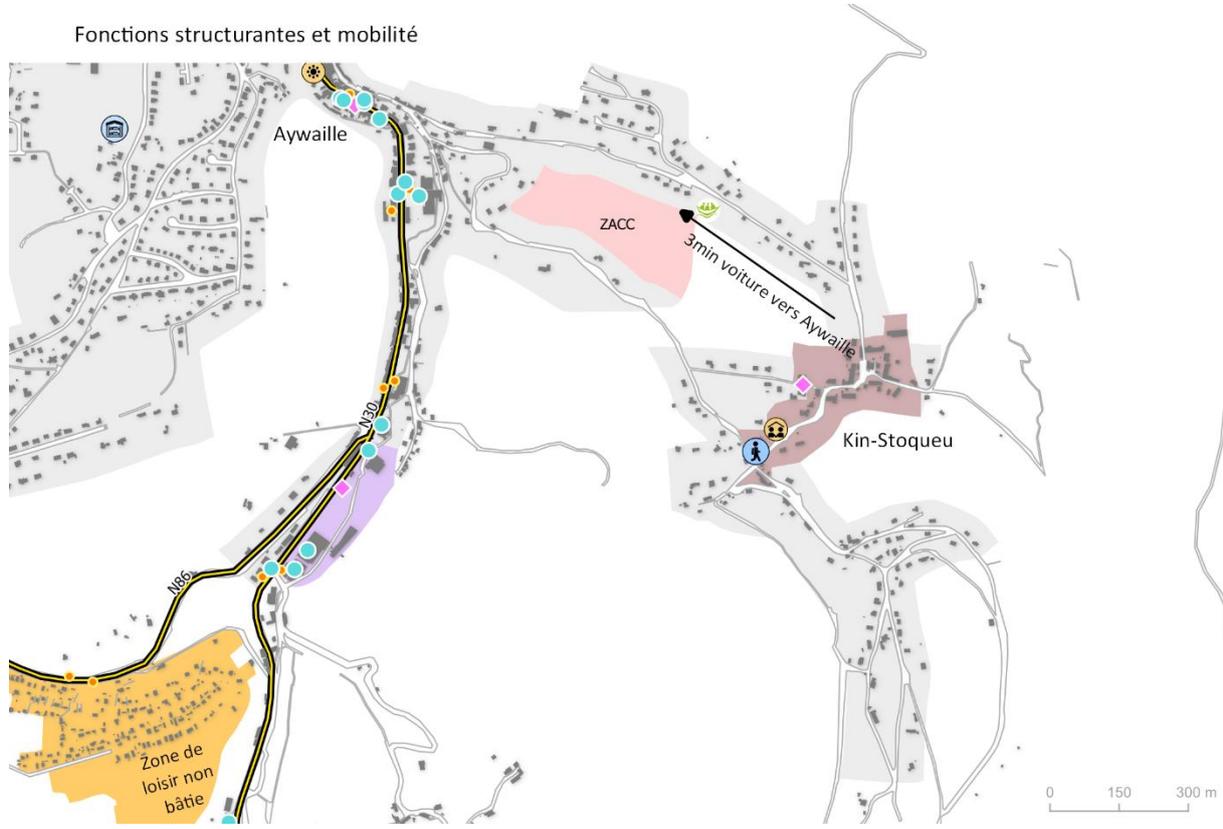
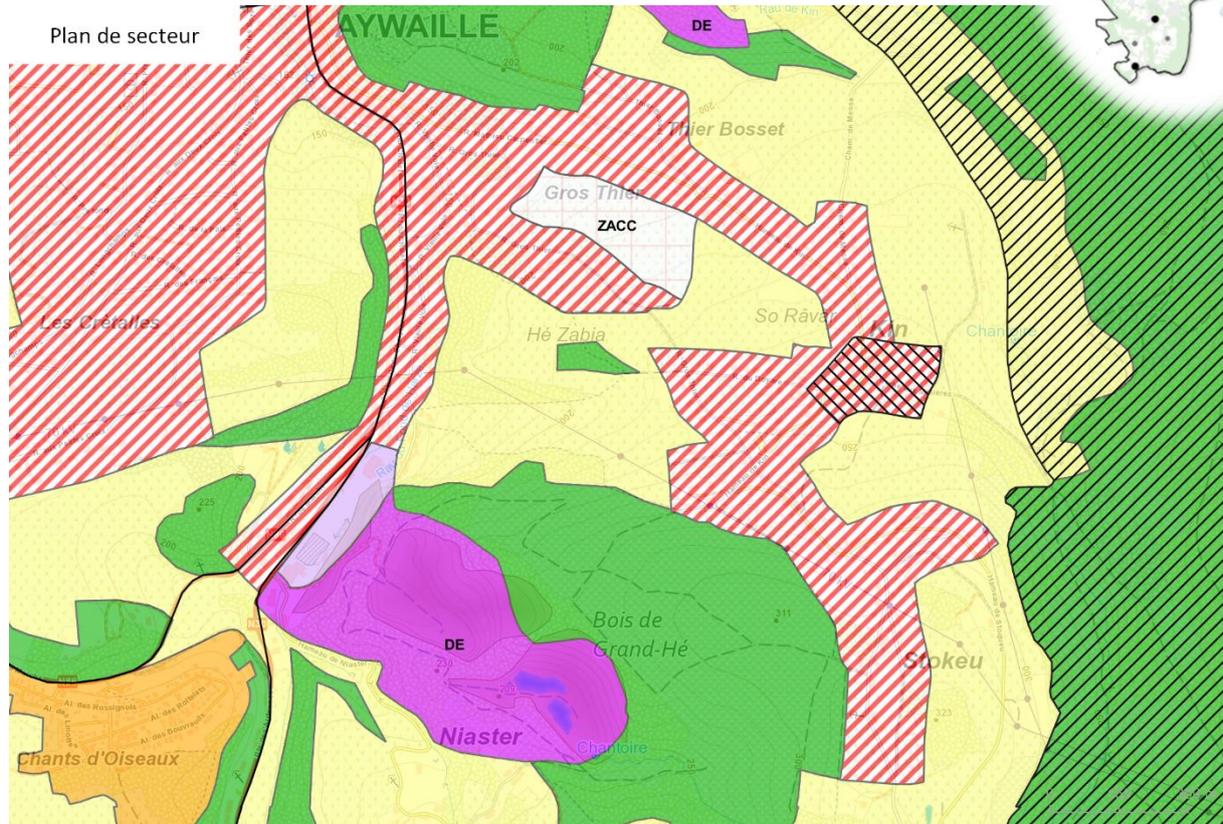
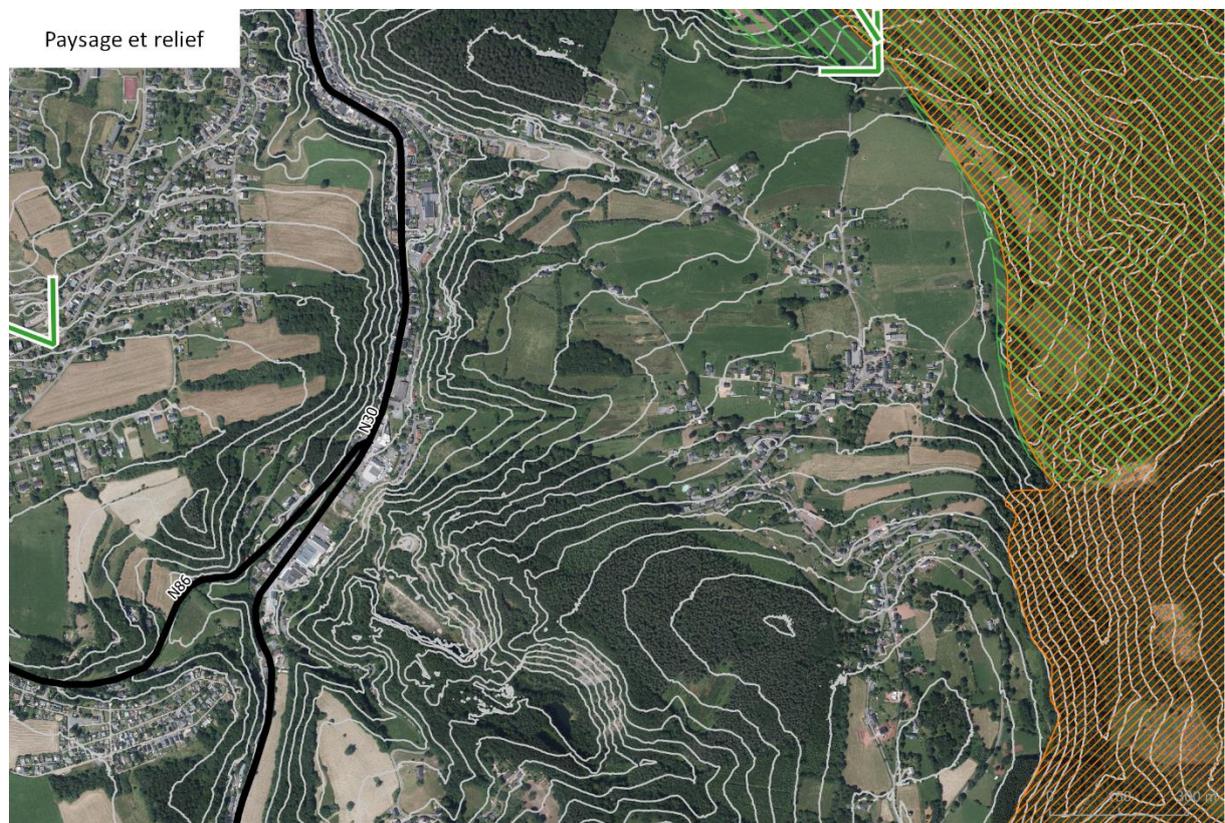
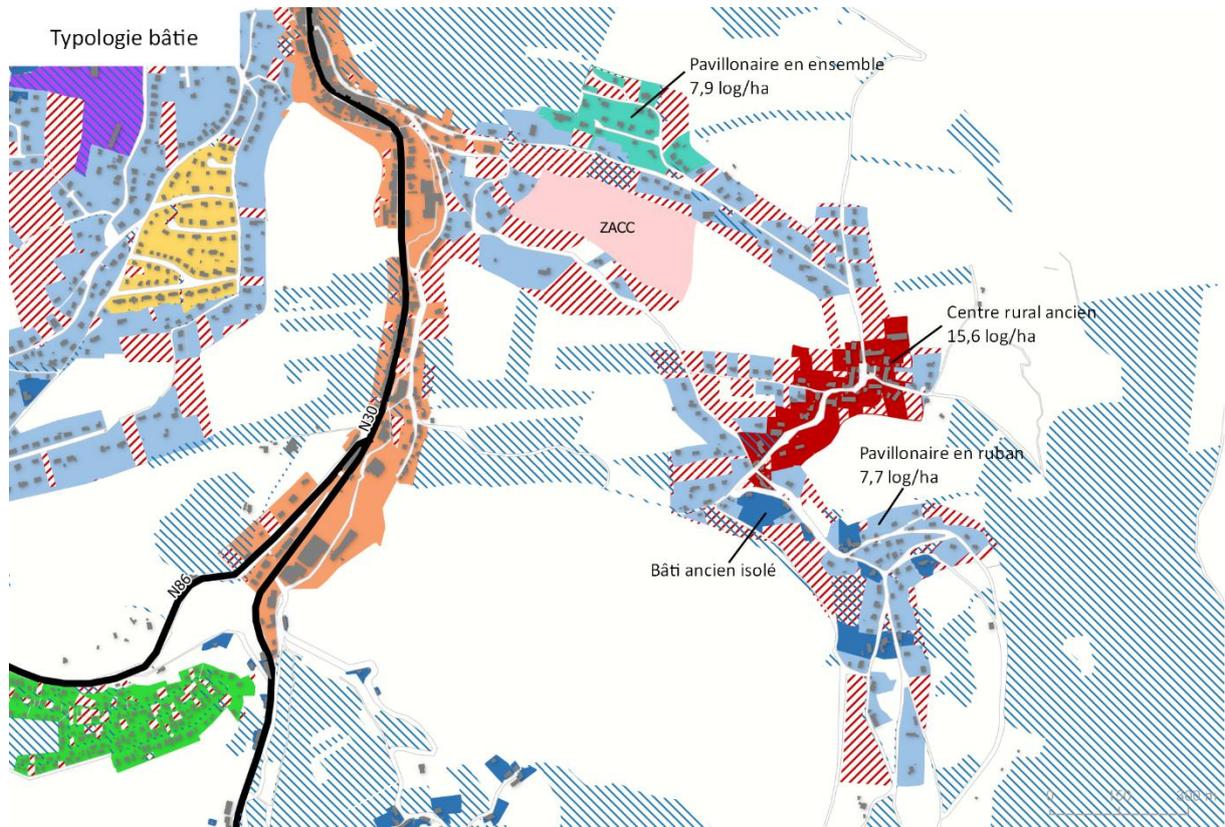




Planche photo de Houssonloge
Date de prise de vue des photos : 17/07/2020

11. KIN-STOQUEU





A RETENIR :

- Dans la continuité de l'entité d'Aywaille, et donc proches des commerces et services du centre.
- Présence d'une école primaire dont la situation engendre des problèmes de circulation et parkings.
- Présence d'une salle de village.
- Centre bâti ancien prolongé d'extensions d'habitat 4 façades plus récentes.
- Village « rue », c'est-à-dire fort étendu le long des axes.
- Absence de liaisons douces sécurisées vers l'école.
- Présence d'un SGIB et d'un périmètre d'intérêt paysager à l'est du village.
- Disponibilité foncière encore importante, notamment avec la présence d'une ZACC.

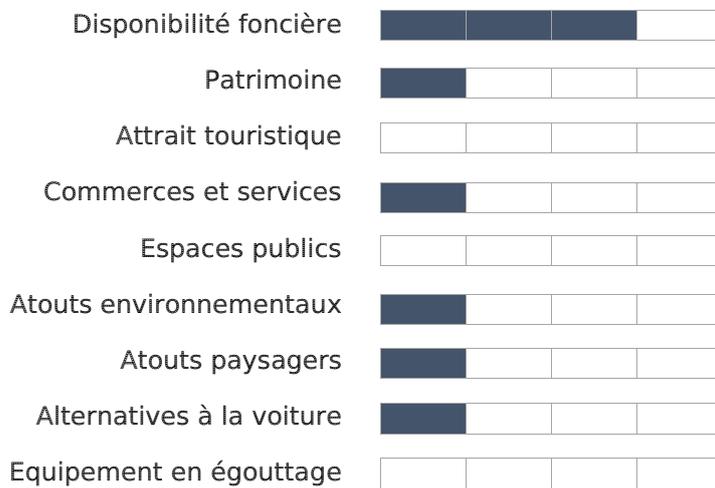
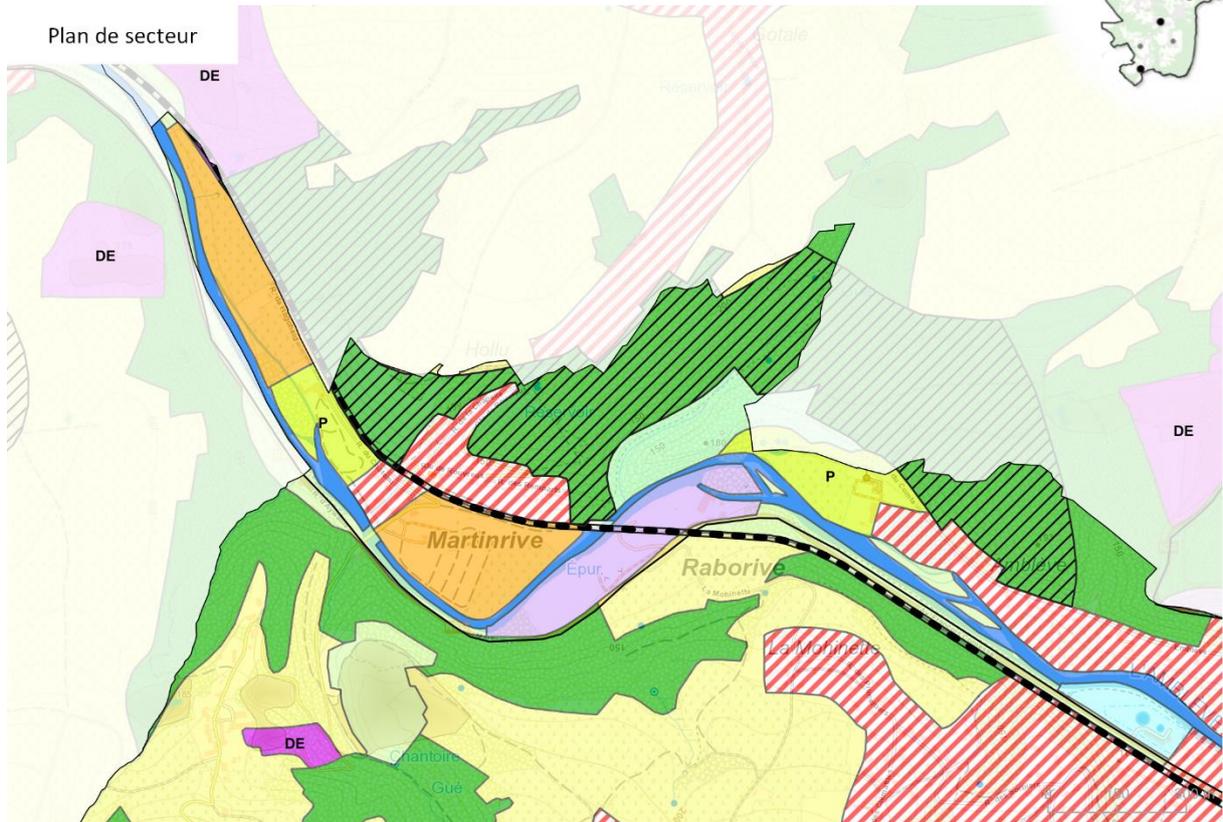


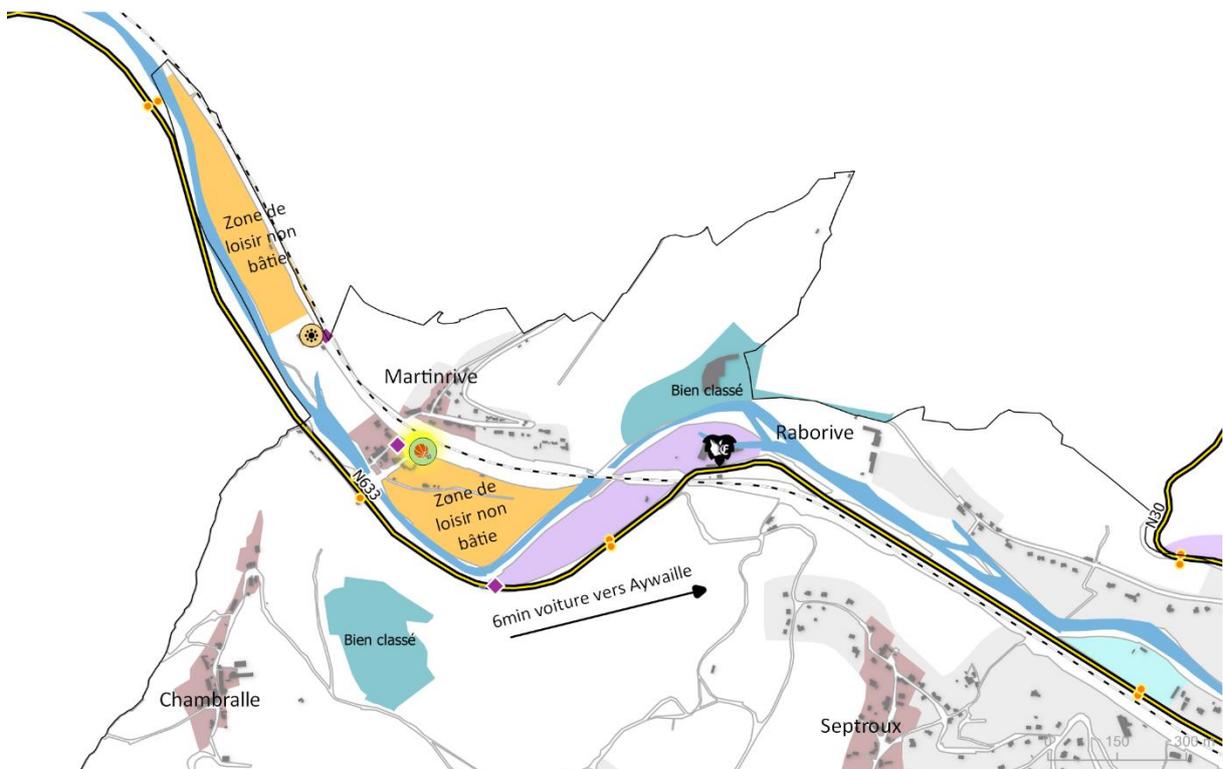


Planche photo de Kin-Stoqueu
Date de prise de vue de la photo n°1: 13/11/2020
Source des photos n°2-3 : Google maps

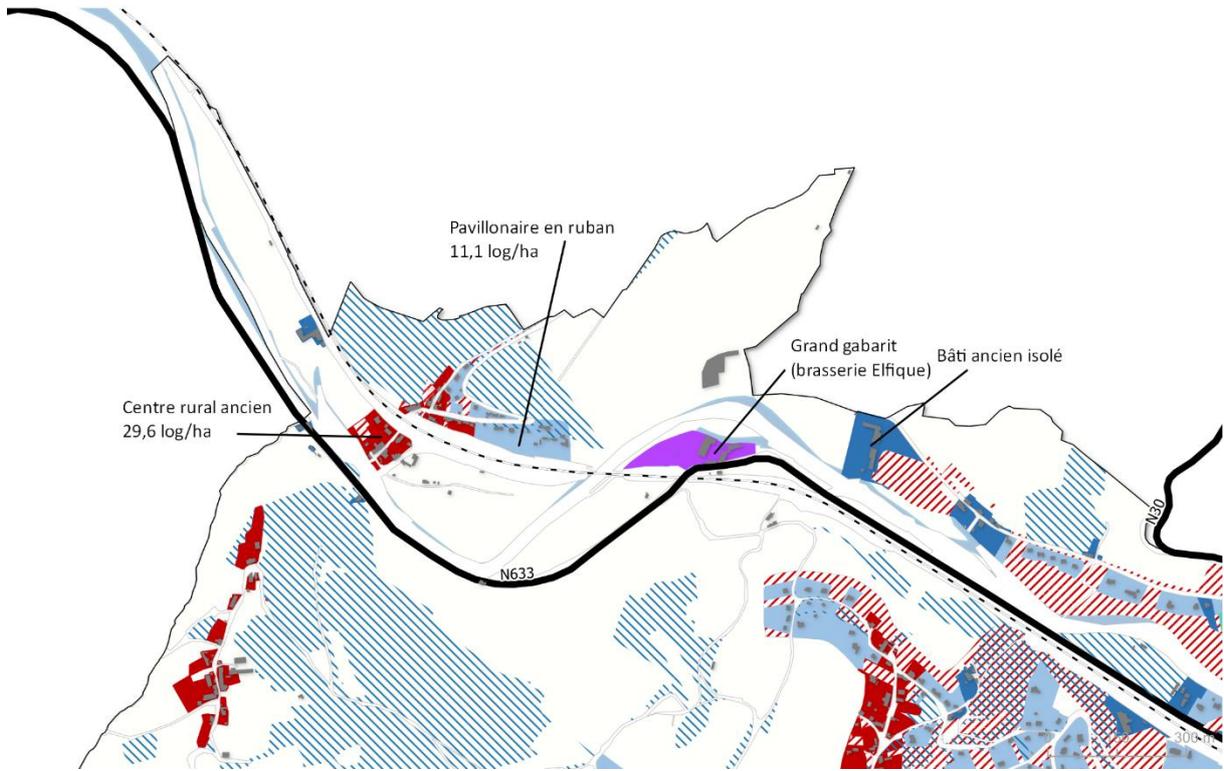
12. MARTINRIVE – RABORIVE



Fonctions structurantes et mobilité



Typologie bâtie



Paysage et relief



A RETENIR :

- Situation en bordure d'Amblève et traversée du village par les voies de chemin de fer.
- Présence de zones Natura 2000 en bordure directe des deux entités, et de périmètres d'intérêts paysagers et arbres et haies remarquables.
- Présence du château de Raborive et d'un centre ancien bâti à Martinrive.
- Absence de commerces de proximité et d'école. A noter la présence de la Brasserie Elfique à Raborive.
- Un espace public jouant le rôle de place dans le centre du village de Martinrive.
- Disponibilité foncière réduite.

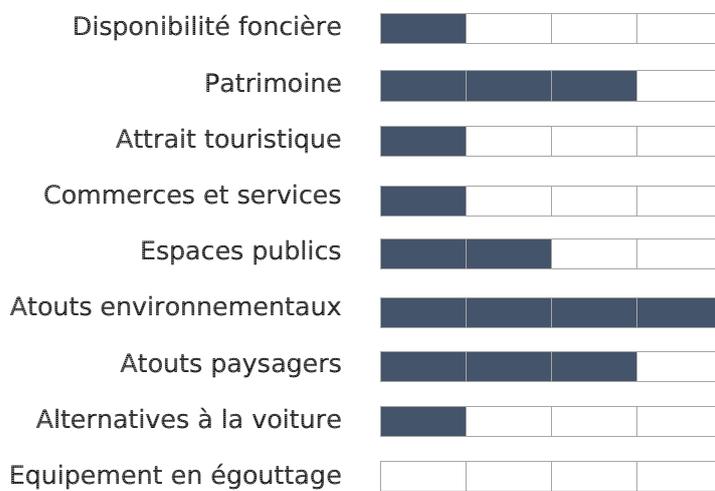
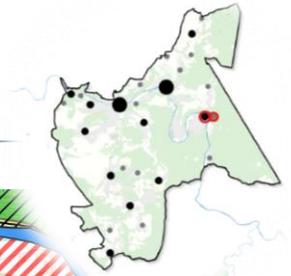




Planche photo de Martinrive - Raborive
Date de prise de vue des photos : 24/07/2020

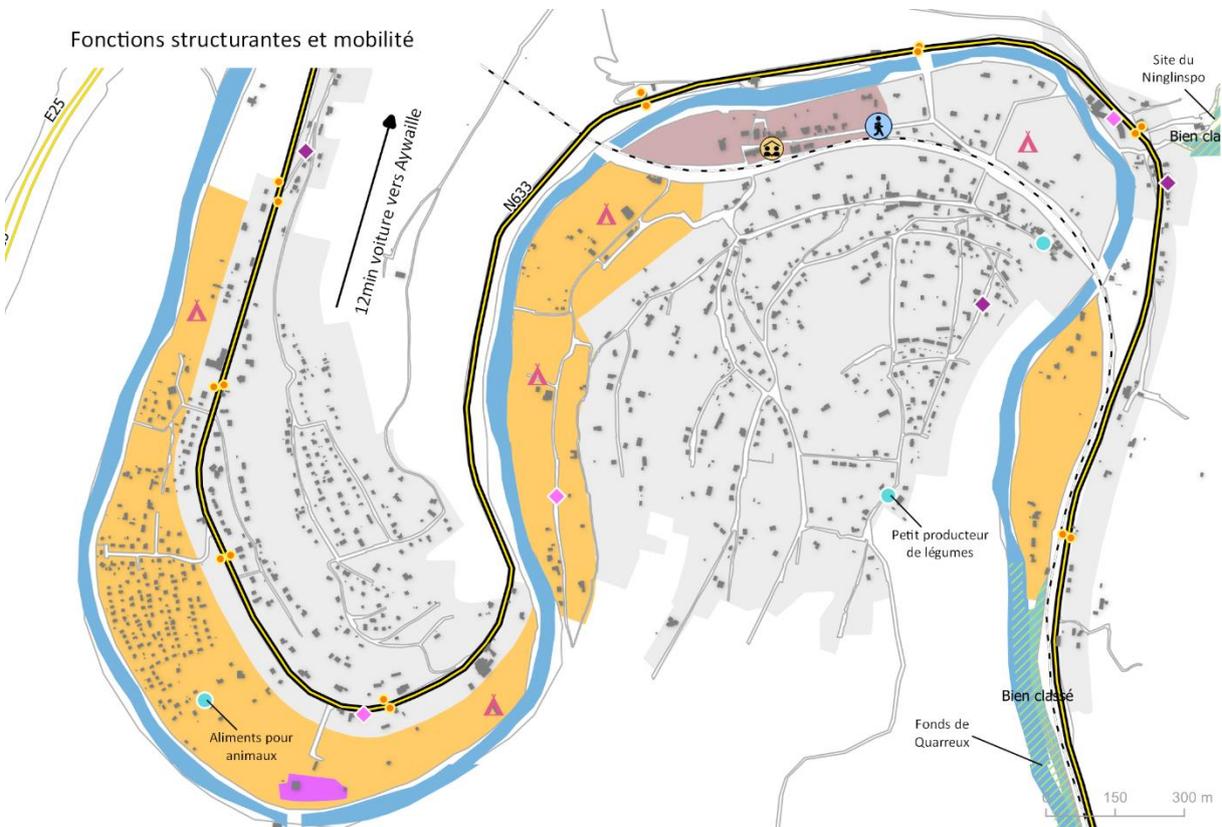
13. NONCEVEUX – SEDOZ

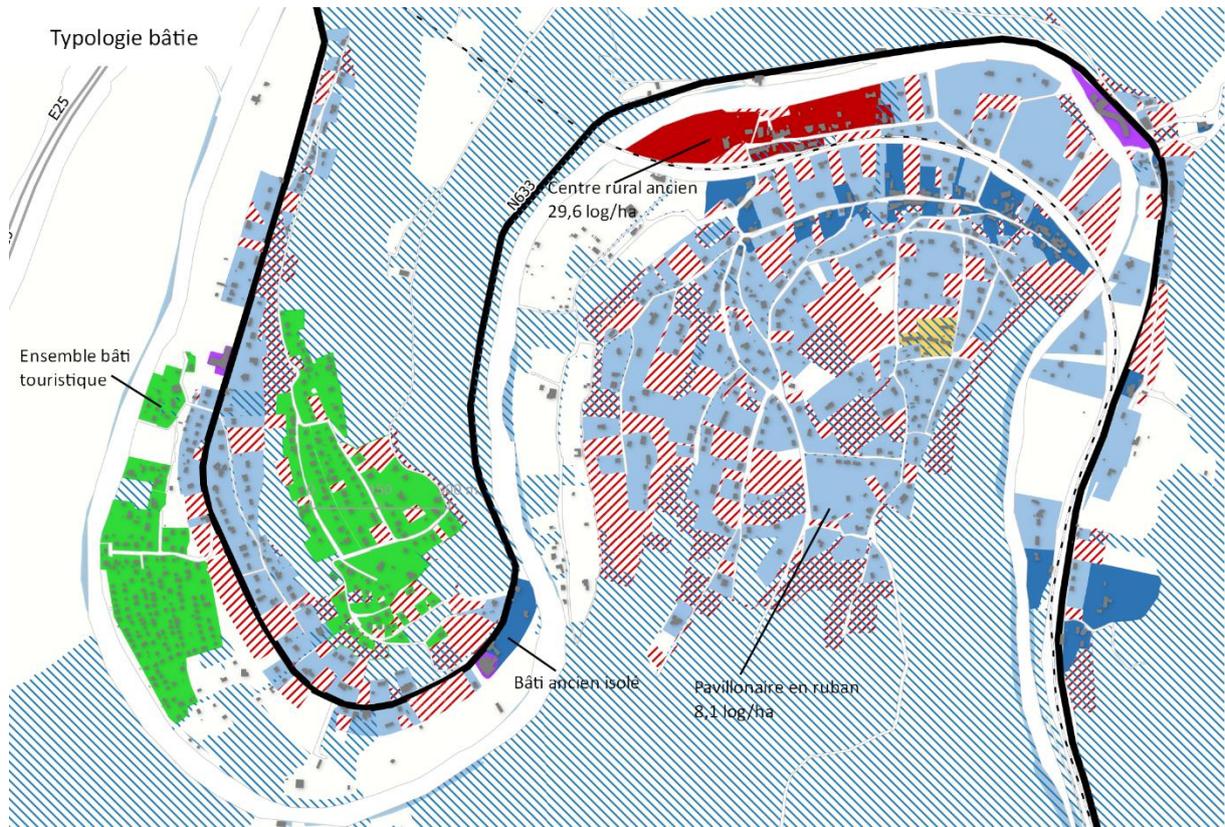


Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité





A RETENIR :

- Atouts environnementaux avec la présence de zones Natura 2000 et du site du Ninglinspo, qui engendre un attrait touristique important.
- L'attrait touristique du Ninglinspo met à mal ses qualités environnementales et la quiétude des riverains. Le tourisme devient une menace pour le site.
- Présence de campings et d'habitats permanents en fond de vallée.
- Architecture très hétéroclite : chalets, bâti moderne récent, bâti ancien isolé, style des années 70, ...
- Très faible intérêt patrimonial, hormis l'église de Nonceveux, son petit centre ancien et ses quelques habitations anciennes éparses.
- Entité traversée par l'Amblève, la N633 et par les voies du chemin de fer.
- Peu d'espaces de rencontres (type plaine de jeux, espace public), hormis la salle de village La Renaissance 2.0 à proximité de l'église de Nonceveux.
- Concentration de l'école et de la maison de village le long de la rue de l'école, entre le chemin de fer et l'Amblève.
- Aucun commerce ou service structurant, mis à part un horeca en lien avec le Ninglinspo.

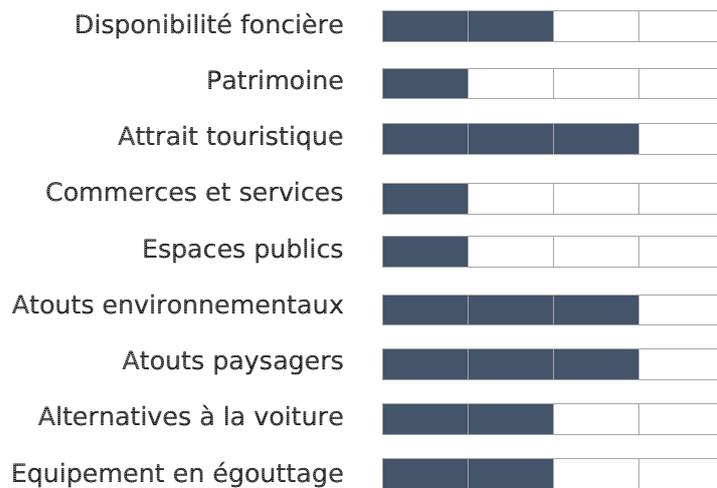
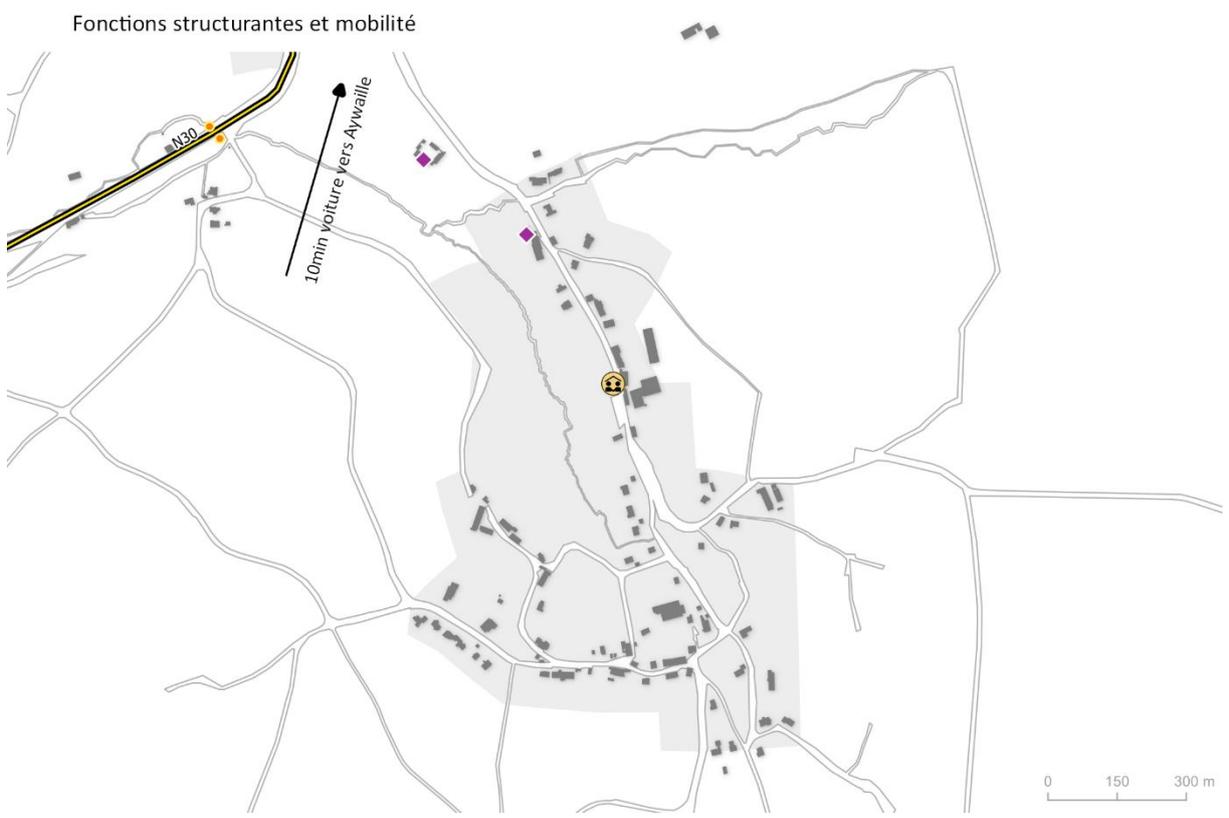
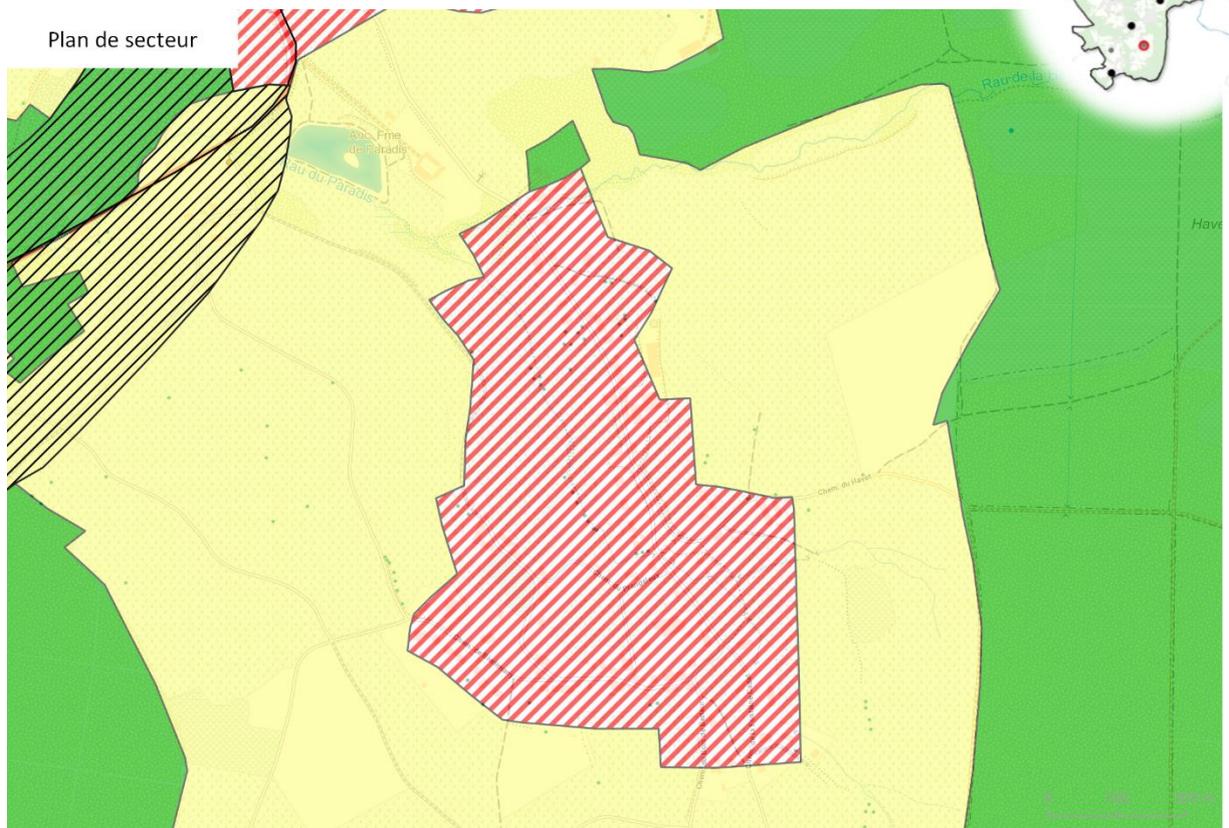
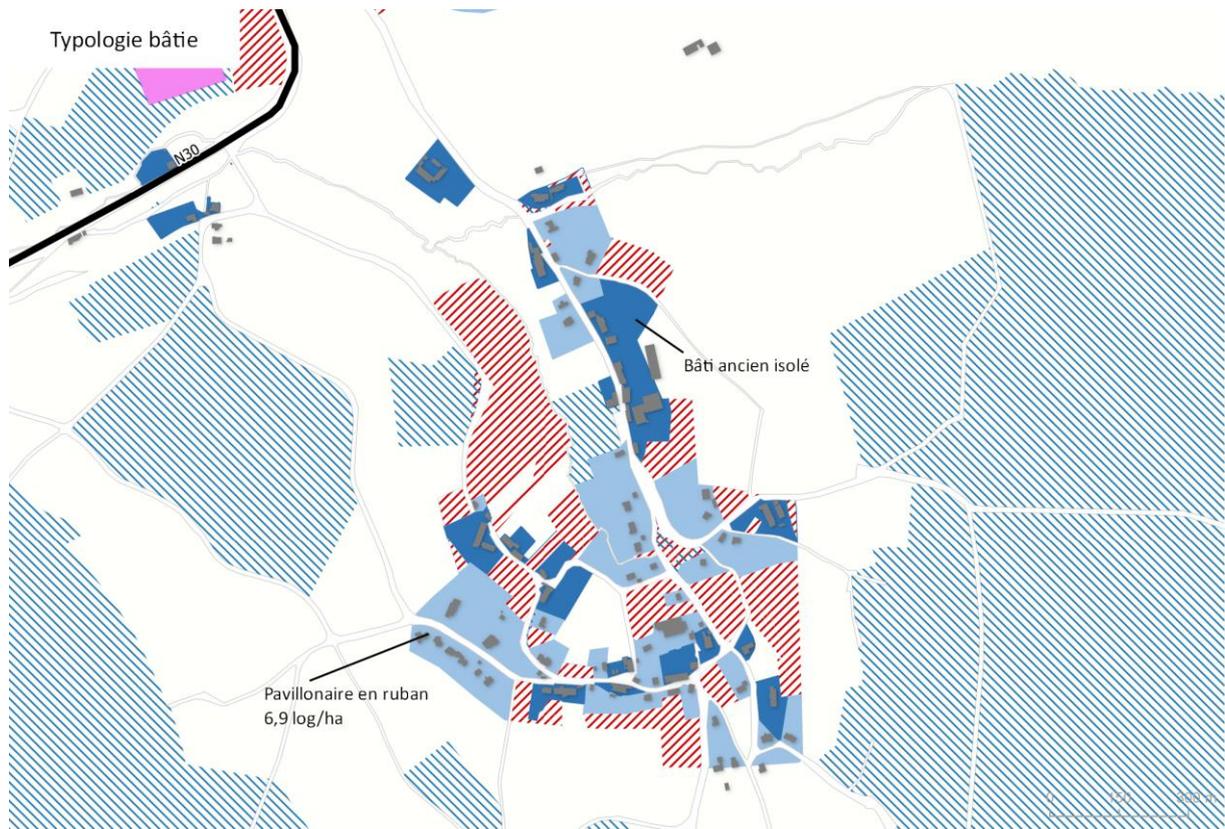




Planche photo de Nonceveux - Sedoz
Date de prise de vue des photos n°1-3-5 : 13/11/2020
Source des photos n°2-4 : Google maps

14. PARADIS





A RETENIR :

- Bâti ancien dispersé sur l'entité, ne formant pas de réelle centralité ancienne. Il est relié par du bâti pavillonnaire qui s'est fortement développé sur l'ensemble de l'entité.
- Disponibilité foncière encore importante.
- Absence de fonctions structurantes : aucune école, aucun commerce, aucun espace public structurant, seulement une salle publique.
- Absence de desserte par les transports en commun
- Situation en marge de la N30.
- Présence d'un périmètre d'intérêt paysager ADESA et des points de vue remarquables.
- Présence d'un périmètre Natura 2000 au sud de l'entité

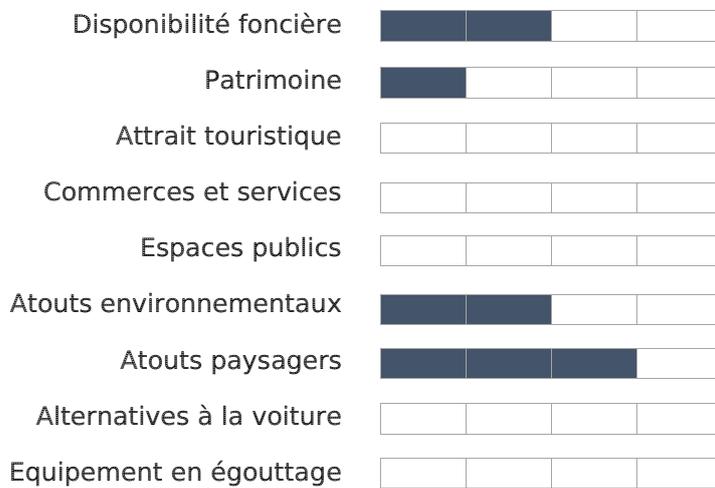
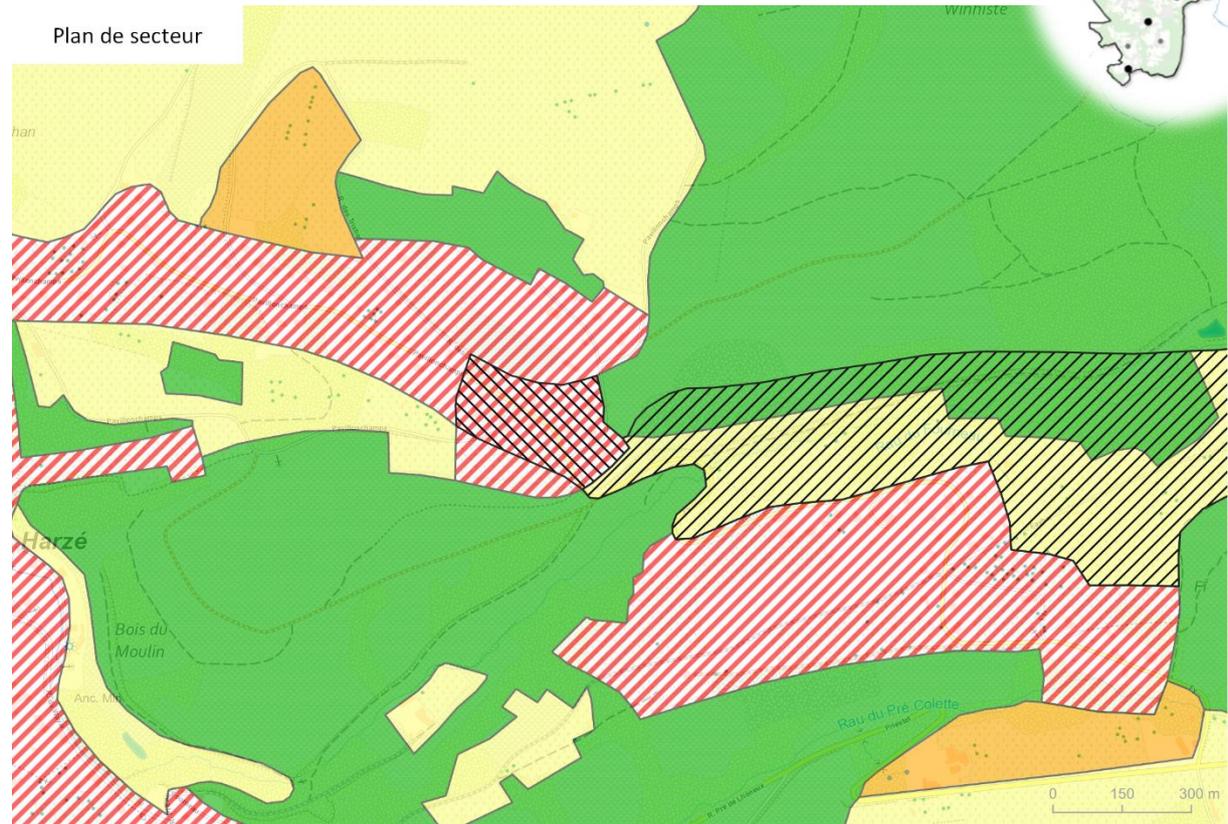
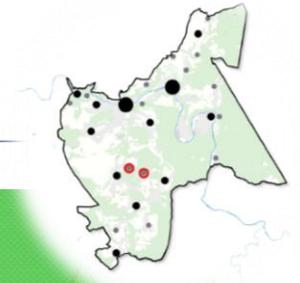
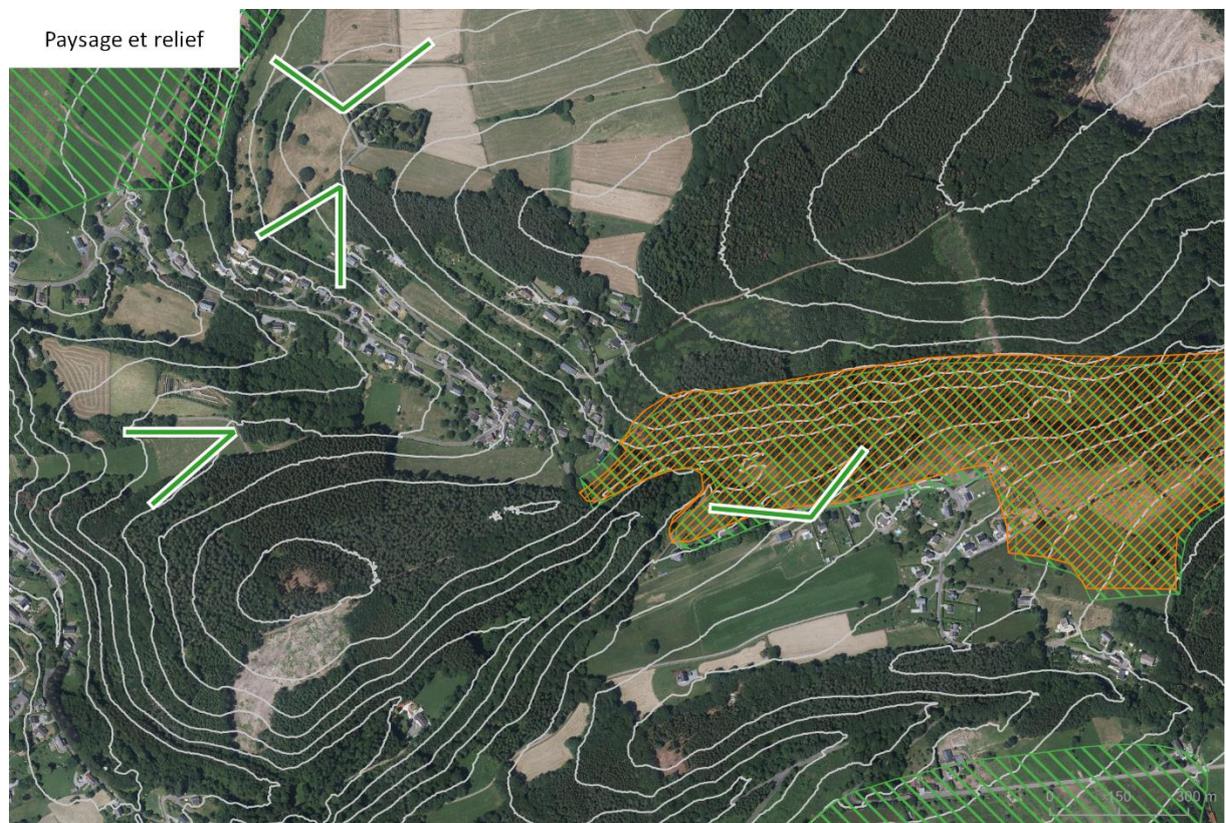




Planche photo de Paradis
Date de prise de vue de la photo n°2 : 17/07/2020
Source de la photo n°4 : Wikipédia
Source des photos n°1-3 : Google maps

15. PAVILLONCHAMPS – FY





A RETENIR :

- Dispersion du bâti ancien, ne conférant pas à l'entité une réelle centralité.
- Développement récent d'un bâti pavillonnaire.
- Disponibilité foncière encore importante.
- Accessibilité limitée de ces deux entités qui ne présentent pas de commerces, équipements ou services.
- Identification sur une partie de ces entités de périmètres paysagers ADESA et points de vue remarquables.

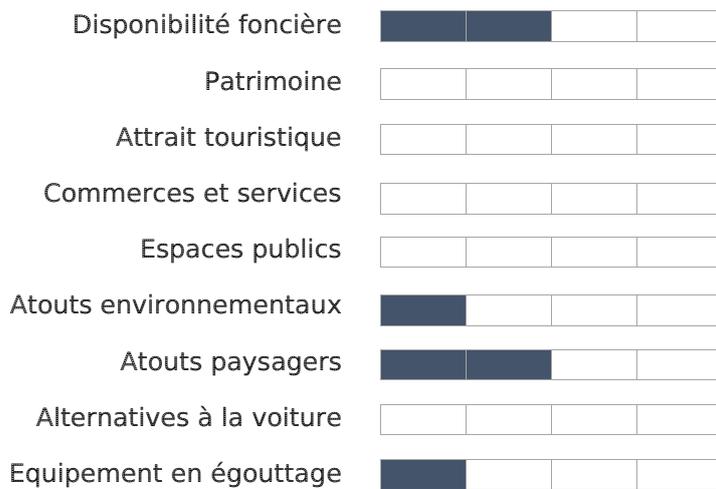
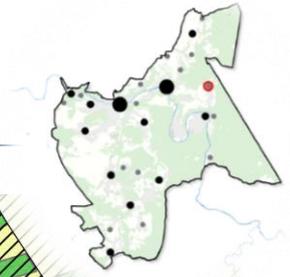


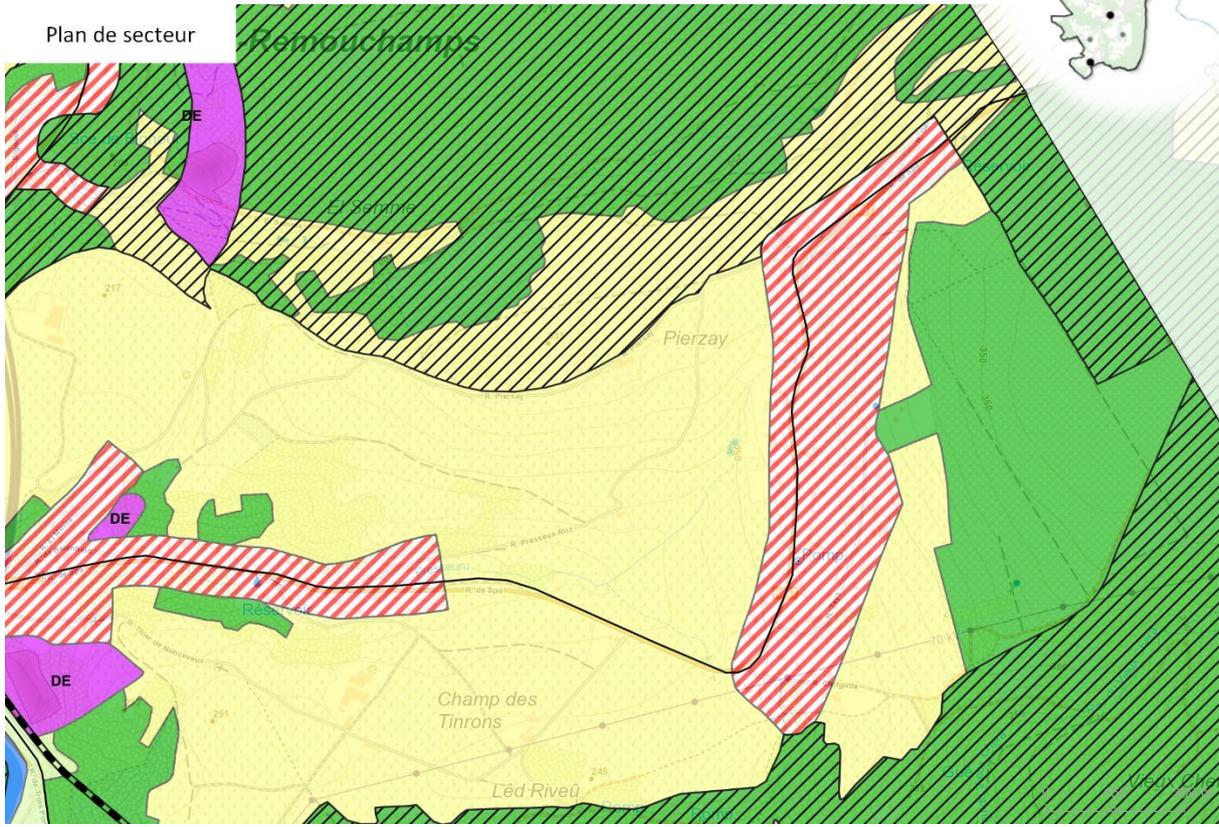


Planche photo de Pavillonchamps - Fy
Date de prise de vue des photos n°5-6 : 23/07/2020
Source des photos n°1-2-3-4 : Google maps

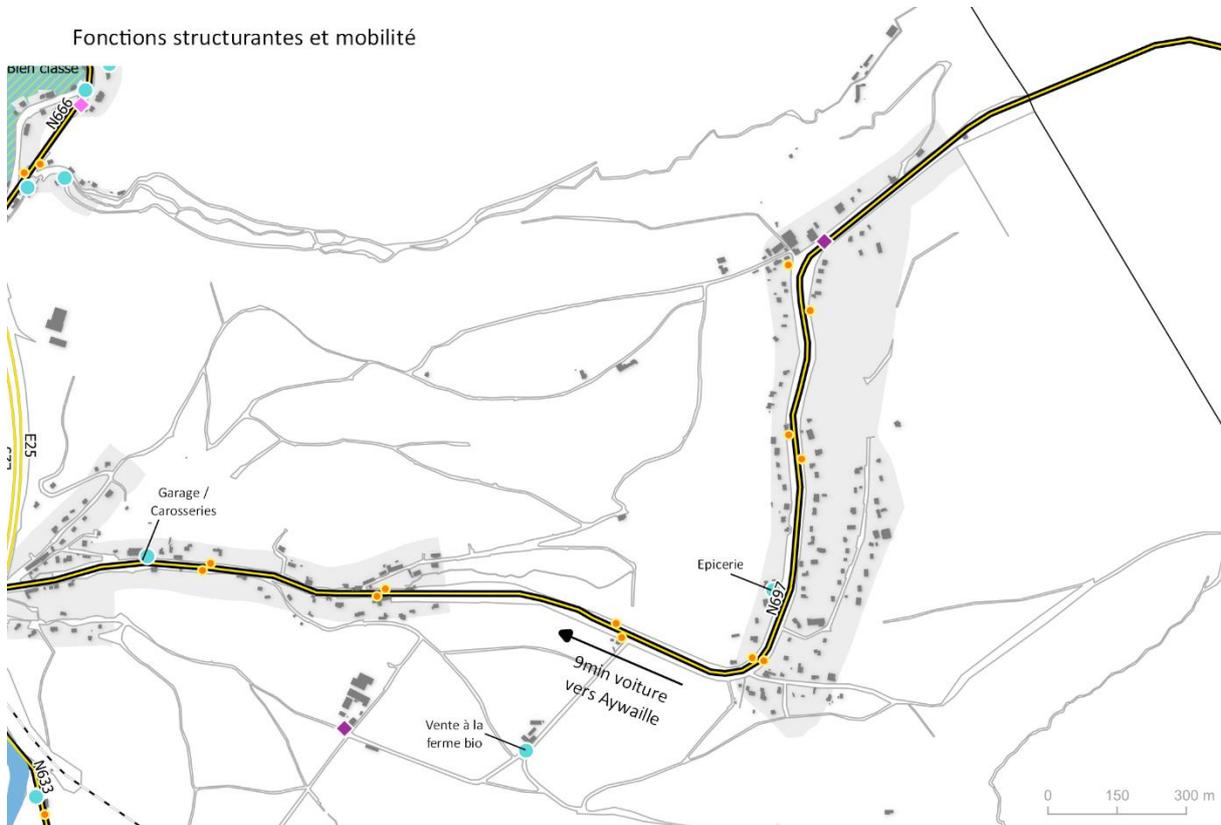
16. PIERSAY

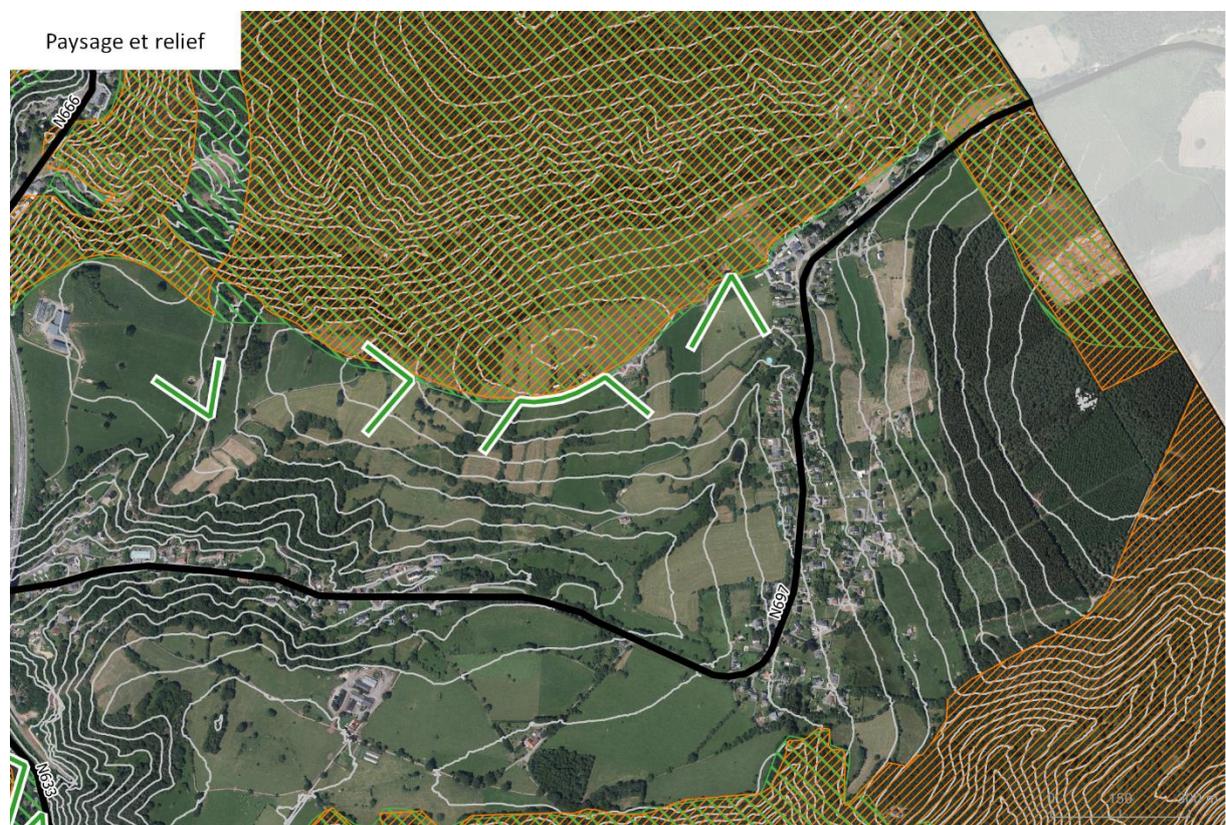
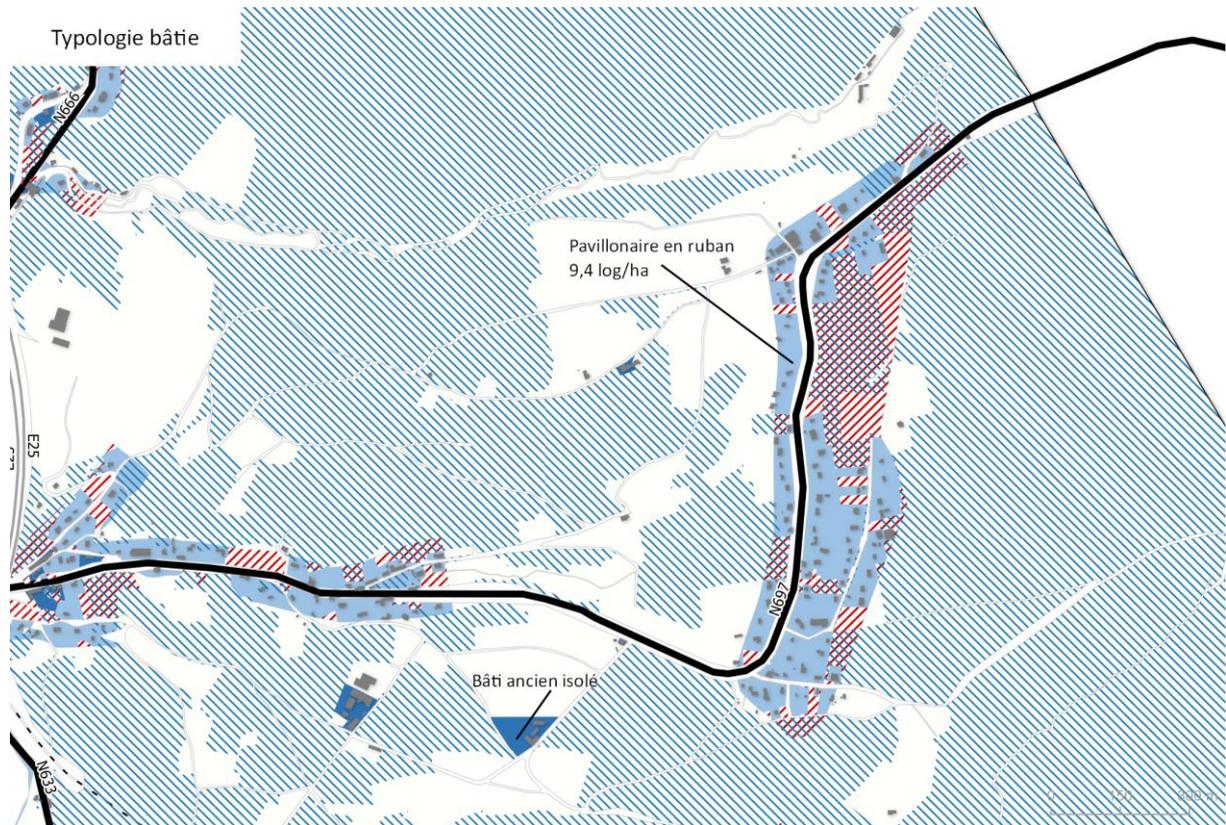


Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité





A RETENIR :

- Développement majoritairement développé le long de la N697, sous la forme d'un habitat pavillonnaire.
- Absence de commerces, équipements ou services.
- Présence en bordure de périmètres Natura 2000, d'intérêt paysager ADESA et SGIB.
- Impact de la N697 qui traverse l'entité, engendrant une insécurité des traversées et une vitesse importante des voitures.

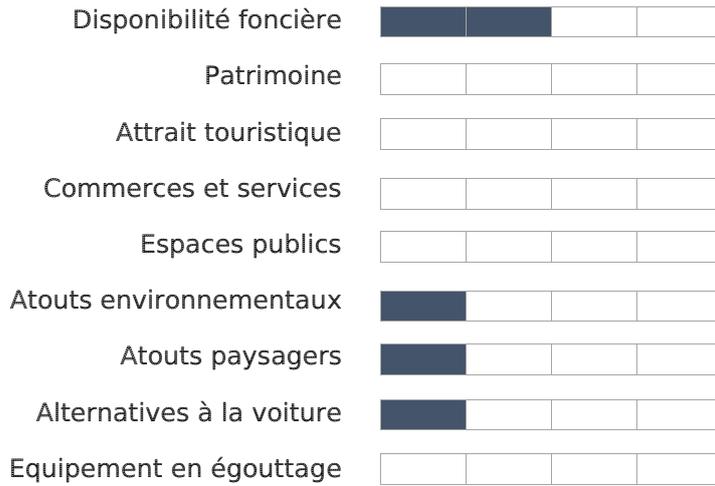
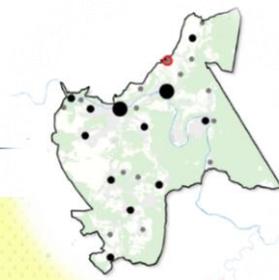


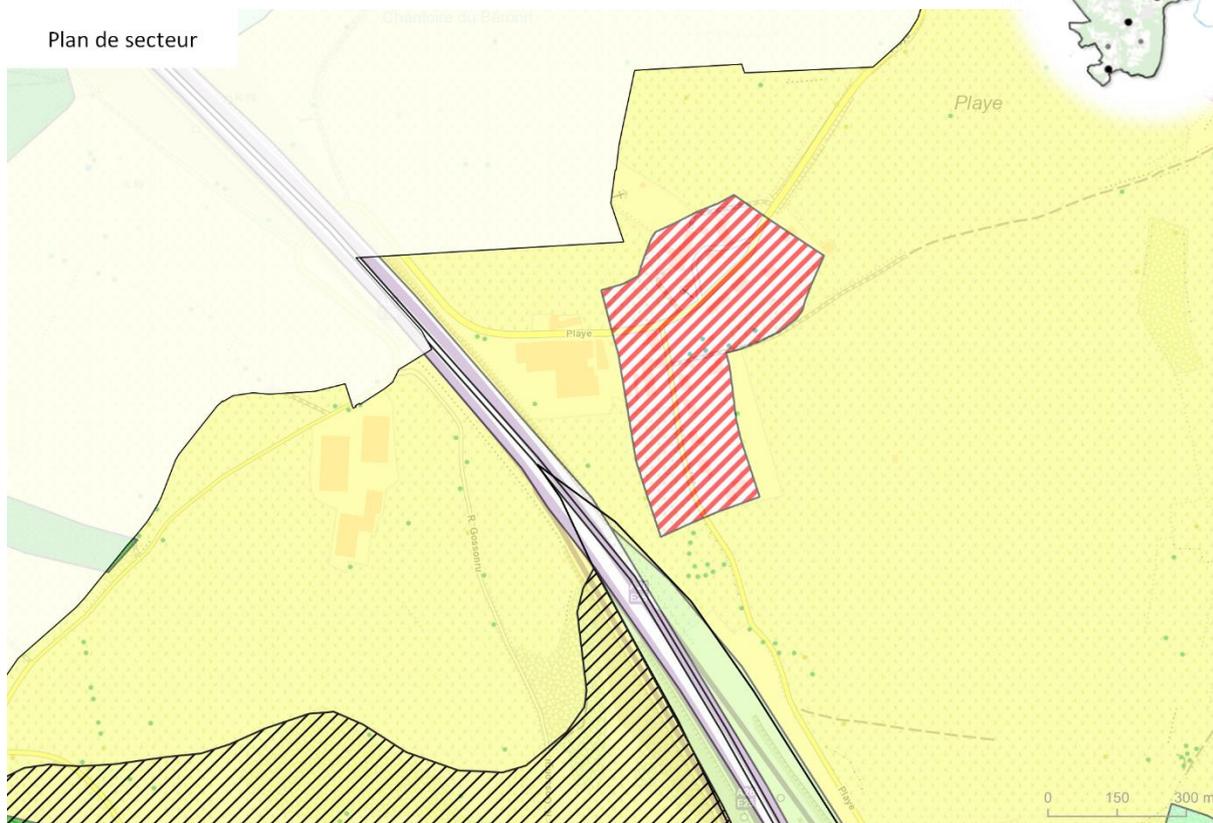


Planche photo de Piersay
Source des photos : Google maps

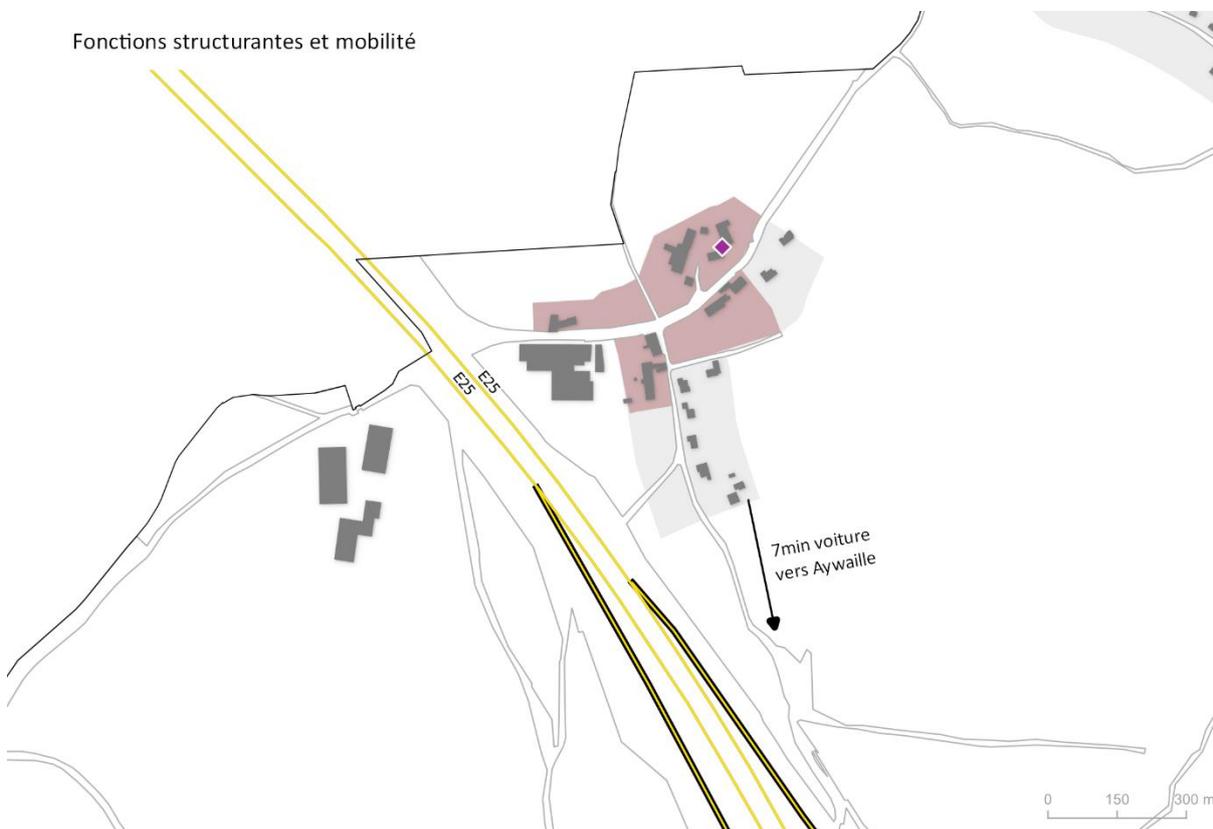
17. PLAYE

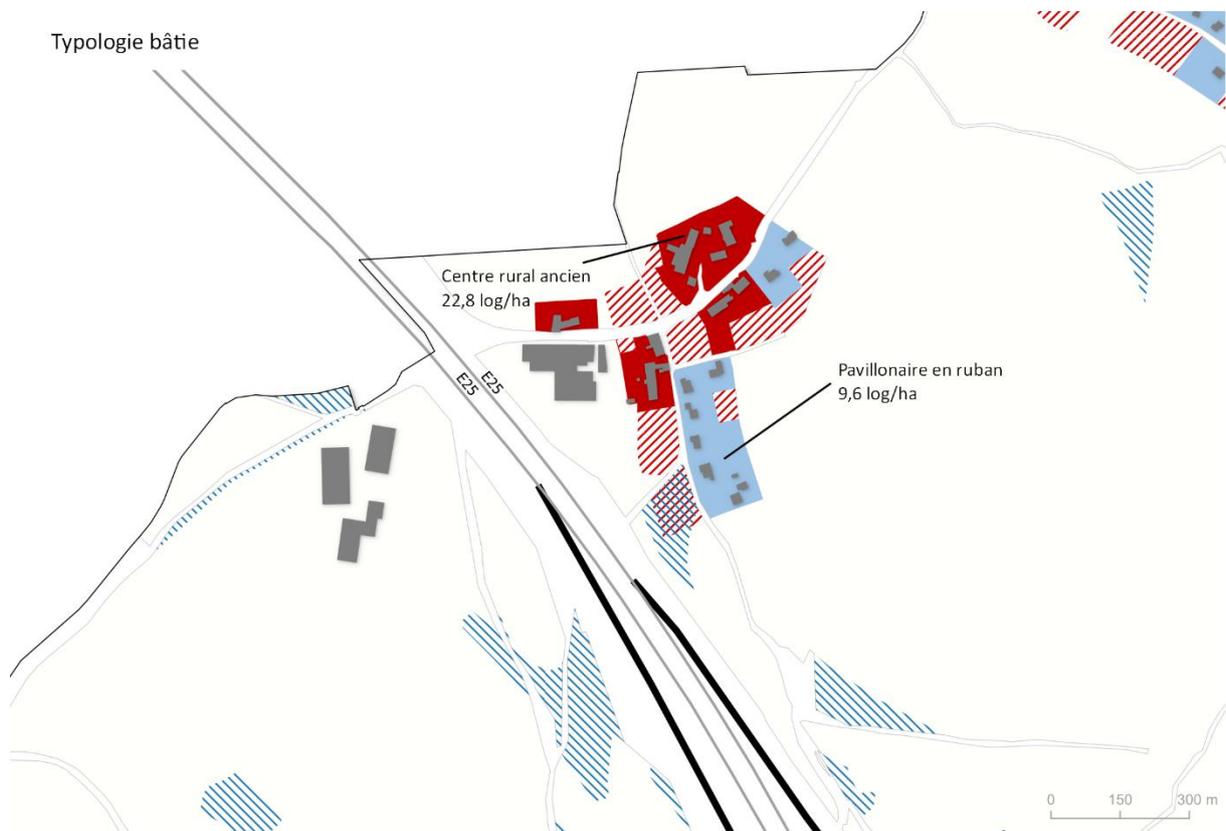


Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité





A RETENIR :

- Bâti ancien formant une petite centralité.
- Village de petite superficie présentant pourtant encore quelques poches disponibles à l'urbanisation.
- Absence de commerces et services.
- Proximité immédiate d'un périmètre d'intérêt paysager ADESA.
- Situation en marge de la N666, mais à proximité de la sortie d'autoroute E25, ce qui engendre sur l'entité un trafic de transit.

Disponibilité foncière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patrimoine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attrait touristique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commerces et services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atouts environnementaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atouts paysagers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alternatives à la voiture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Equipement en égouttage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

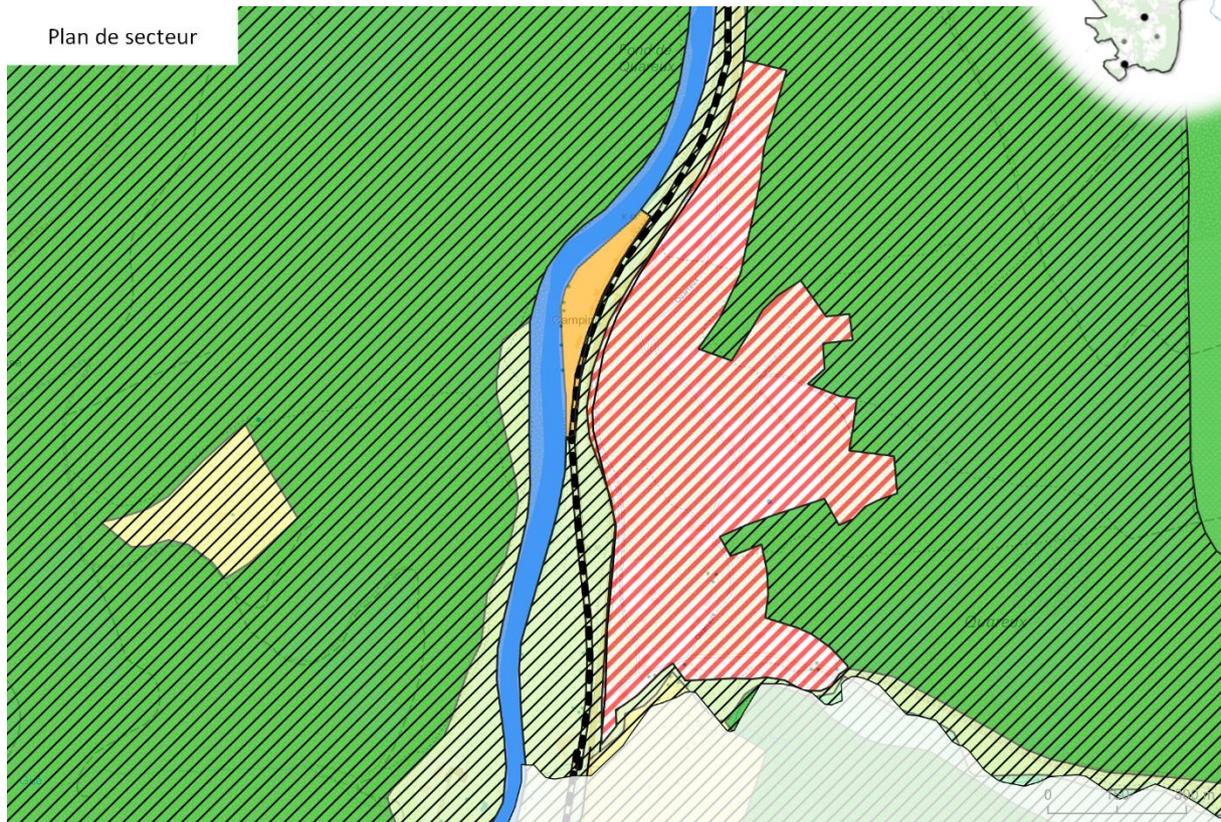


Planche photo de Playe
Date de prise de vue des photos : 17/07/2020

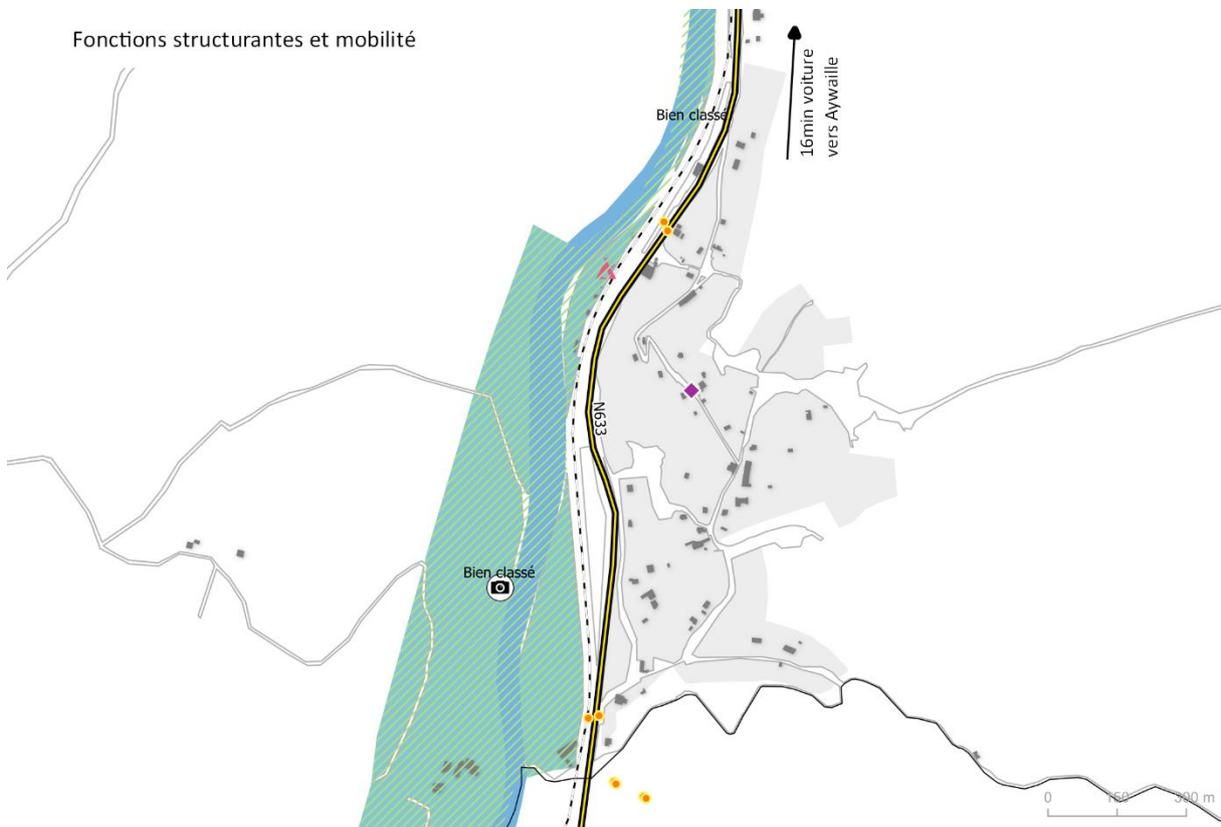
18. QUARREUX



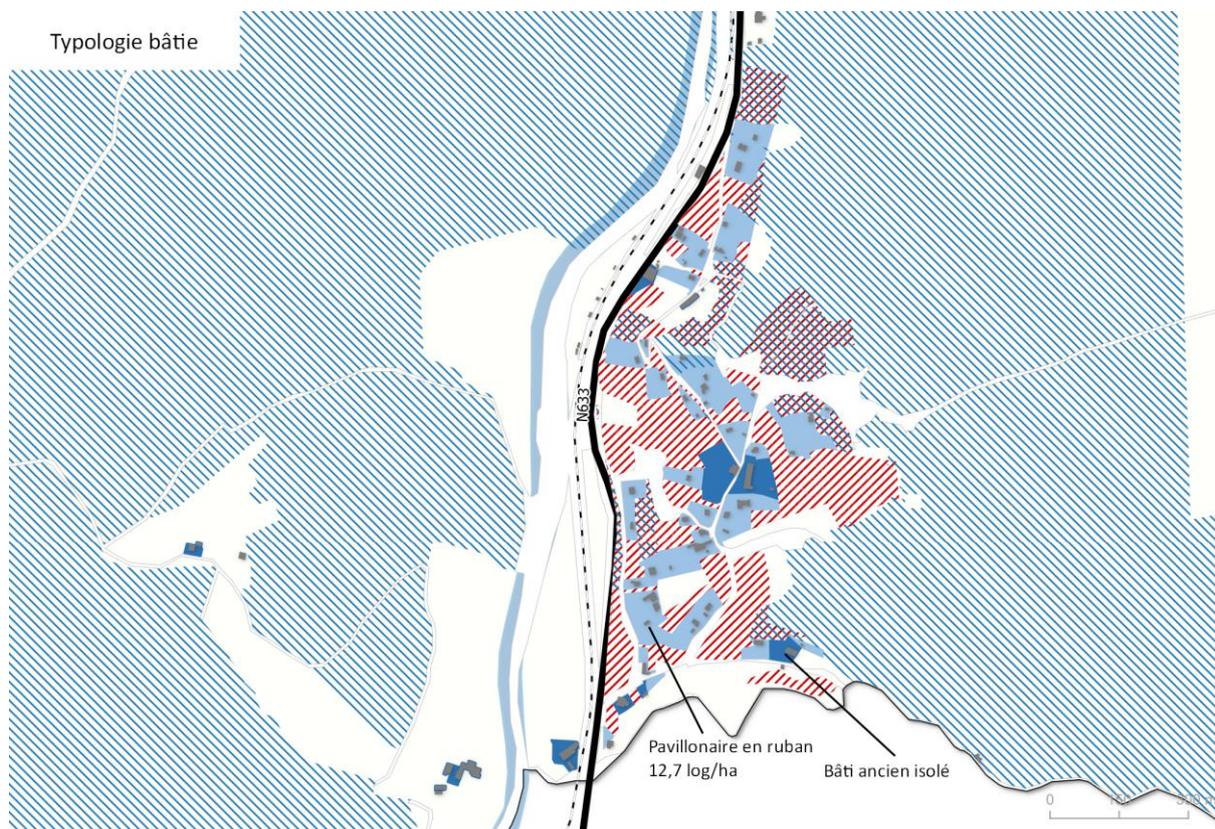
Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité



Typologie bâtie



Paysage et relief



A RETENIR :

- Présence du site naturel « Les Fonds de Quarreux », attraction touristique importante sur la commune.
- Proximité de périmètres Natura 2000 ainsi que de périmètres d'intérêt paysager.
- Implantation sur le versant, rendant cette petite entité difficile d'accès.
- Présence de quelques regroupements de bâti ancien, mais de trop petite taille que pour former une centralité, et développement de maison de type pavillonnaire et récent.
- Disponibilité foncière encore importante, souvent situées sur des pentes fortes.
- Absence de commerces ou services structurants.

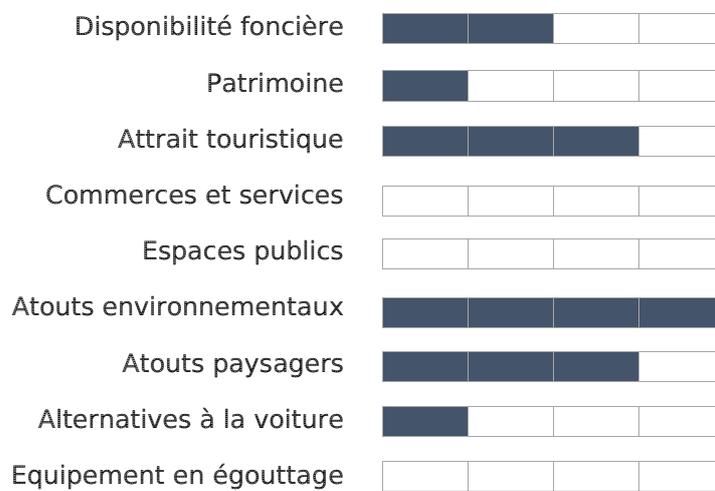
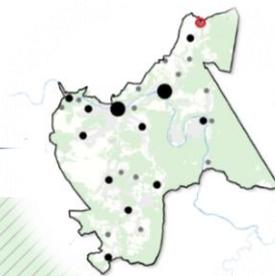


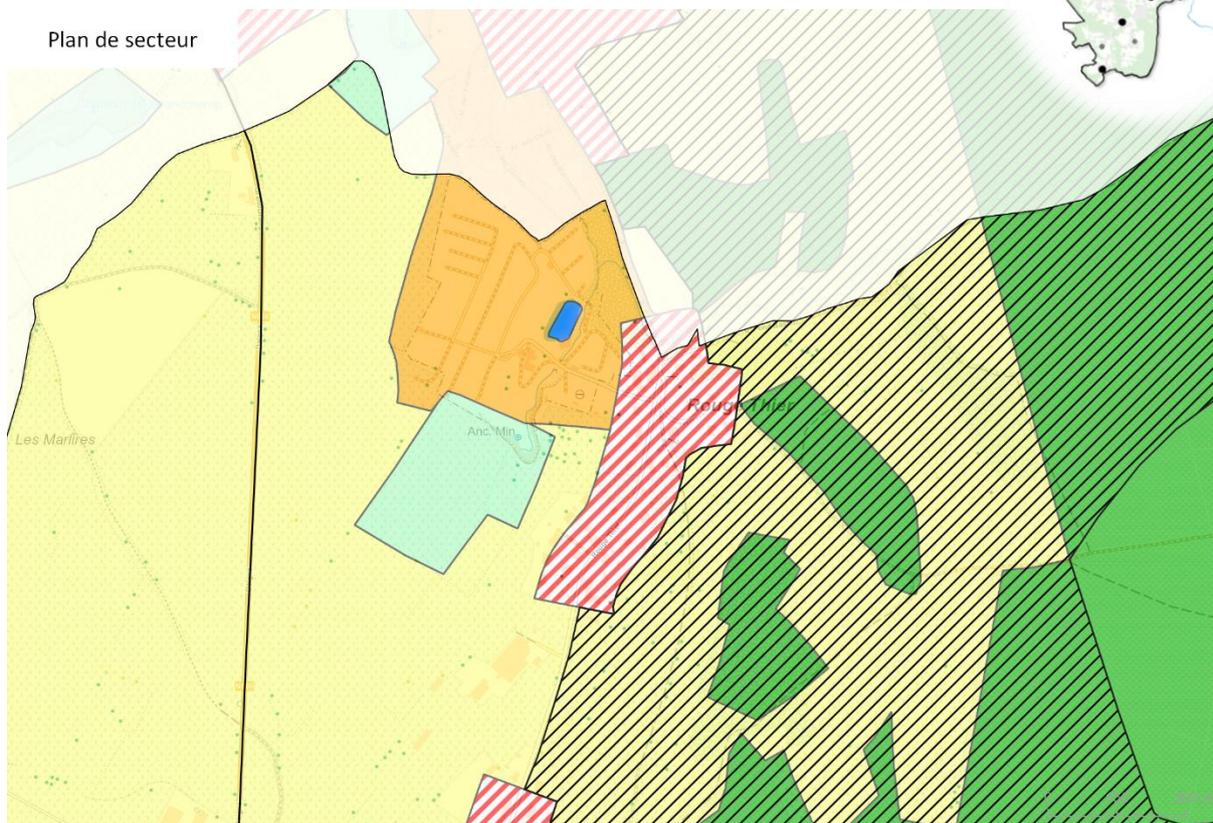


Planche photo de Quarreux
Date de prise de vue des photos n°1-2-3 : 13/11/2020
Source des photos n°5-6 : Google maps

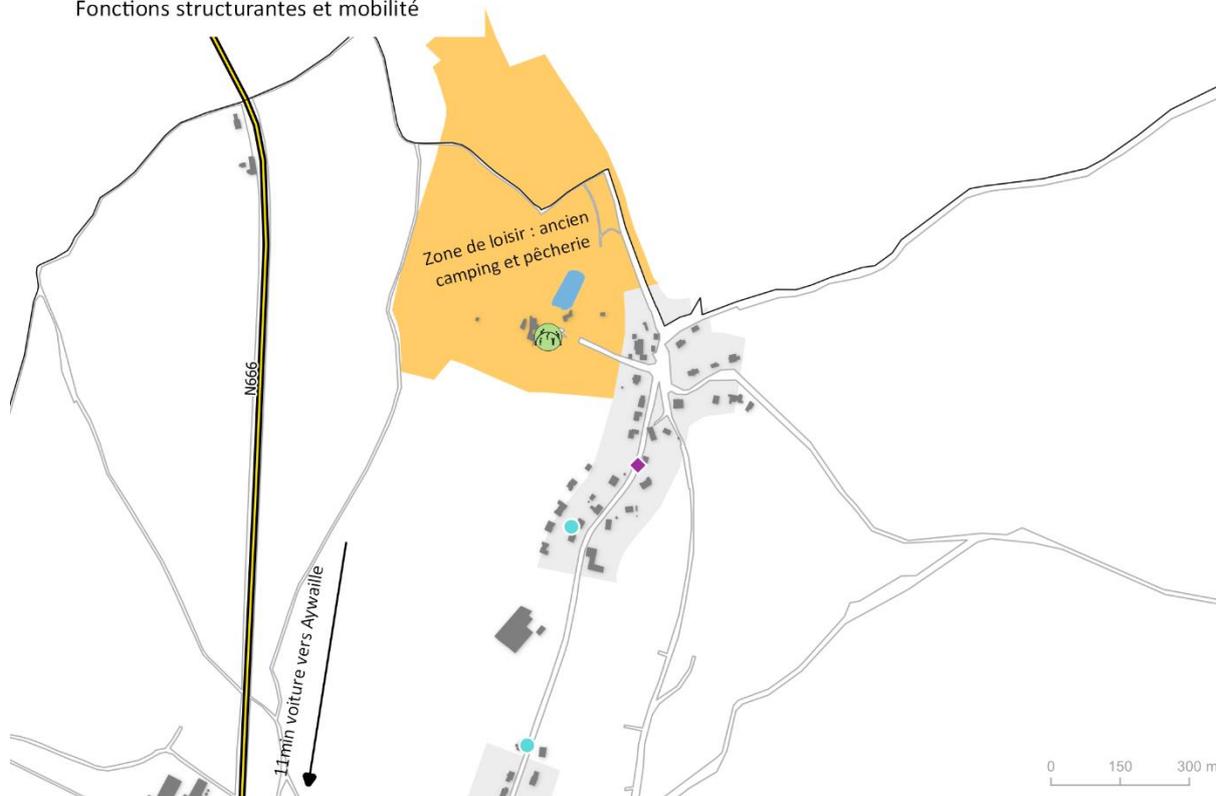
19. ROUGE-THIER



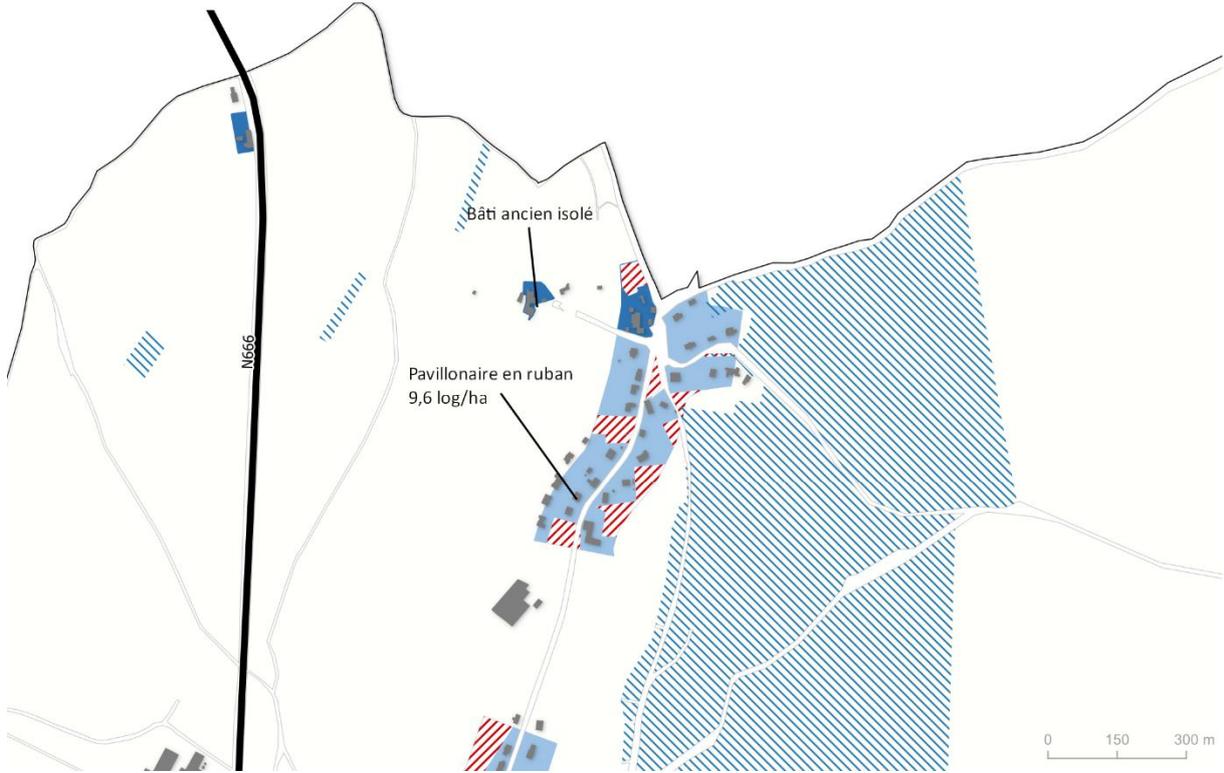
Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité



Typologie bâtie



Paysage et relief



A RETENIR :

- Circonscription du bâti ancien au nord, ne conférant pas une réelle centralité à l'entité. Puis extension vers le sud, le long de la route reliant Rouge-Thier à Deigné du bâti sous la forme d'un bâti pavillonnaire.
- Disponibilité foncière restreinte.
- Présence limité de fonctions structurantes, avec une pêcherie et une plaine de jeux (en mauvais état).
- Inscription de l'entité dans un périmètre d'intérêt paysager ADESA.

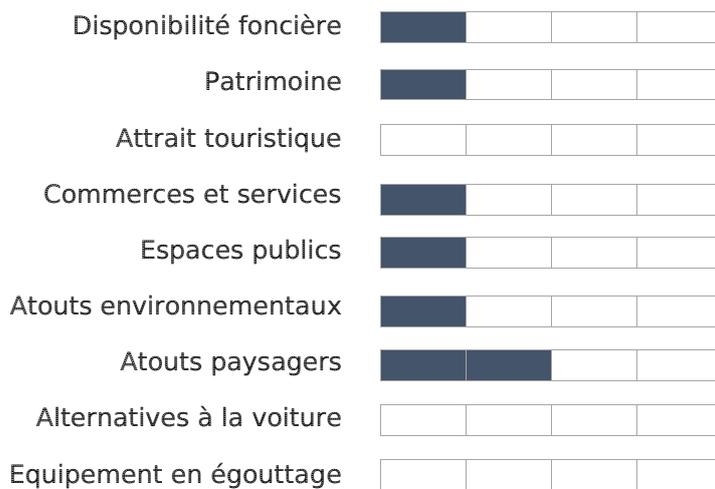
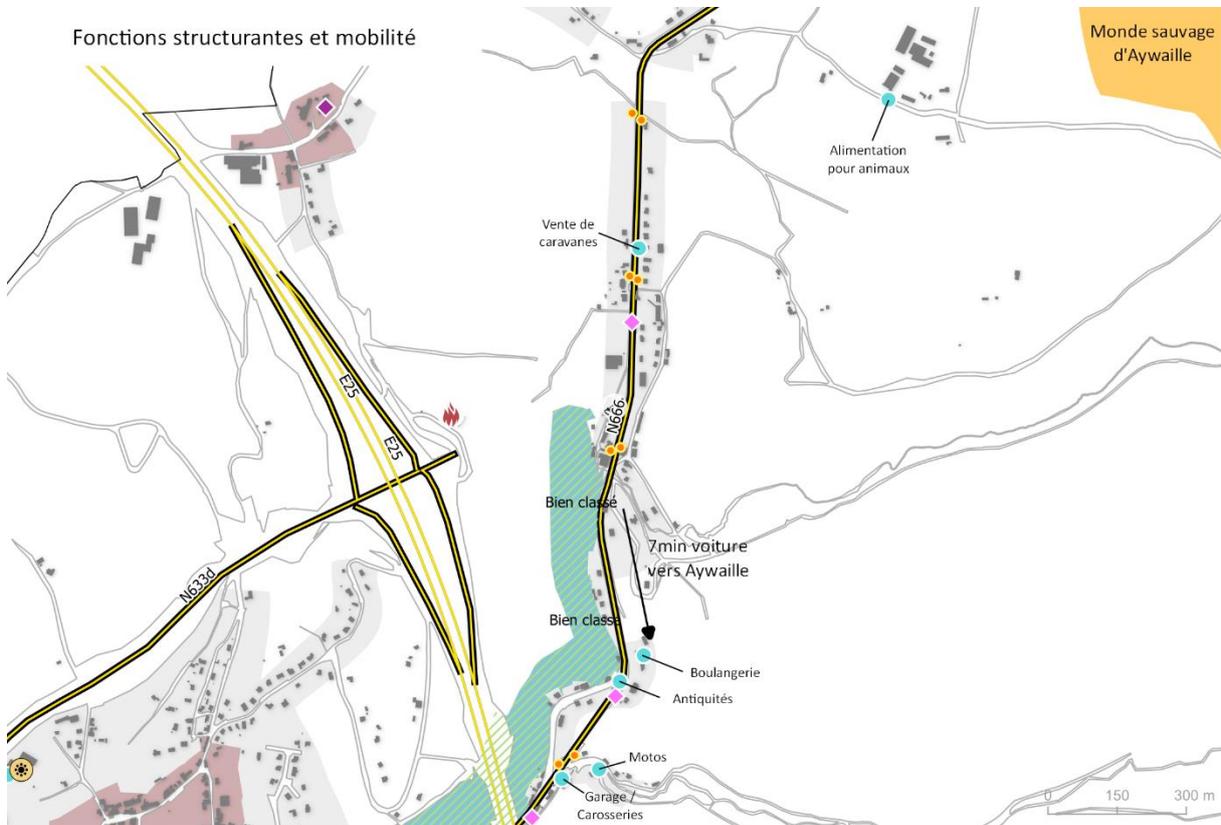
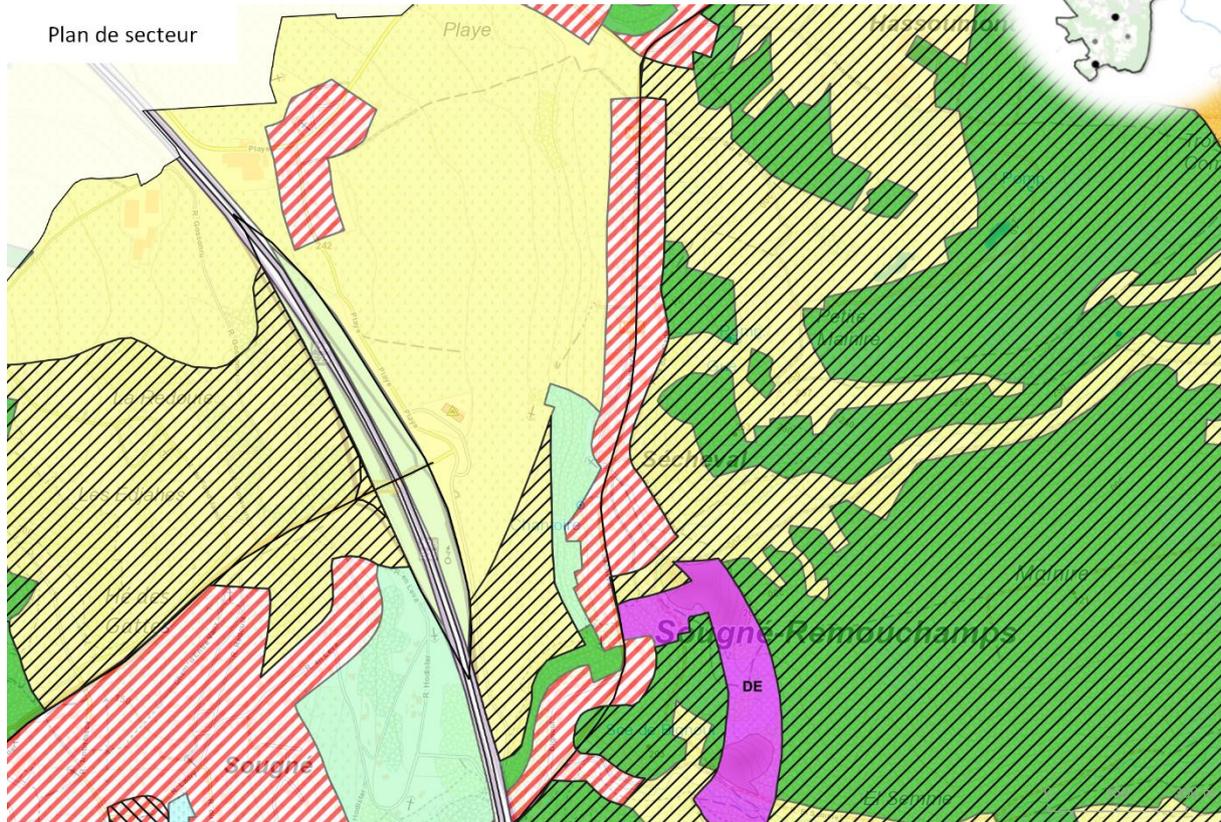
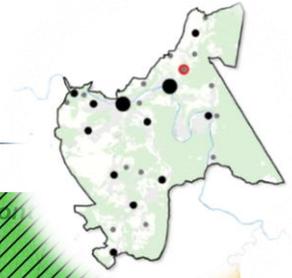
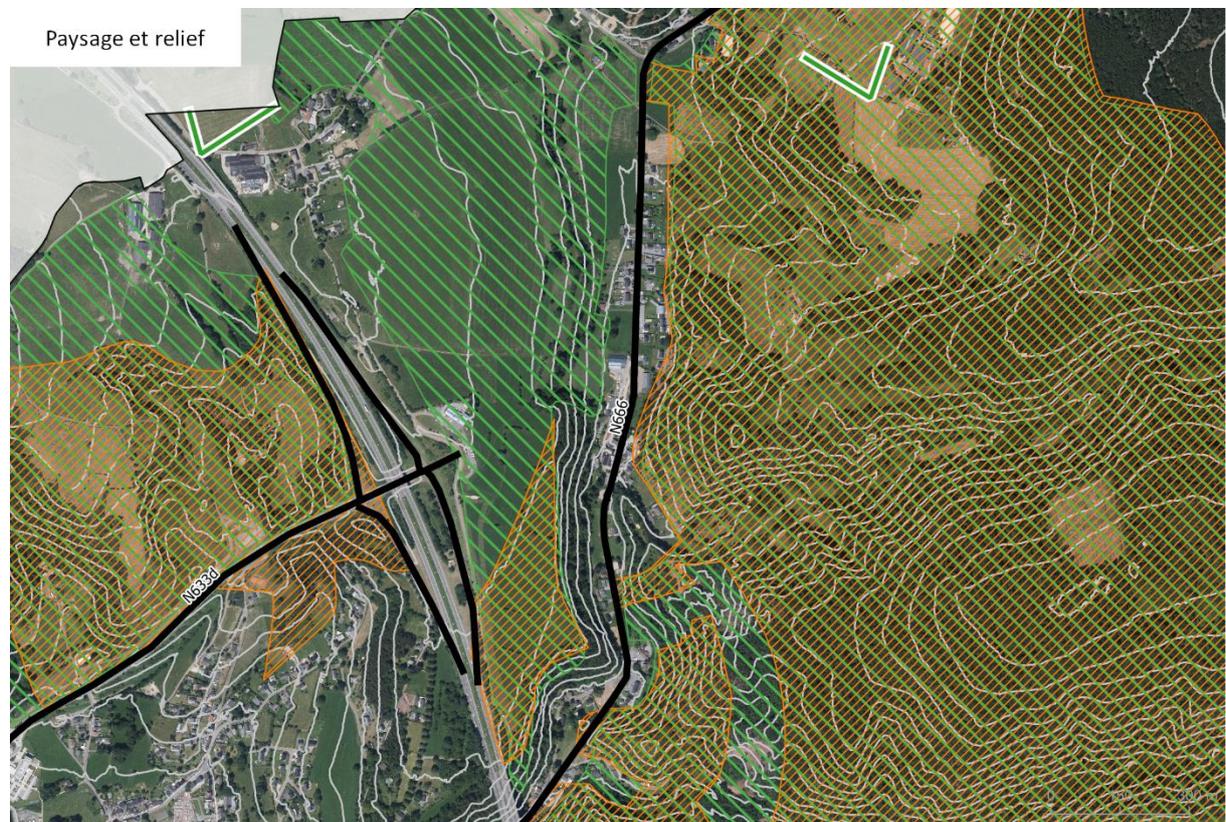
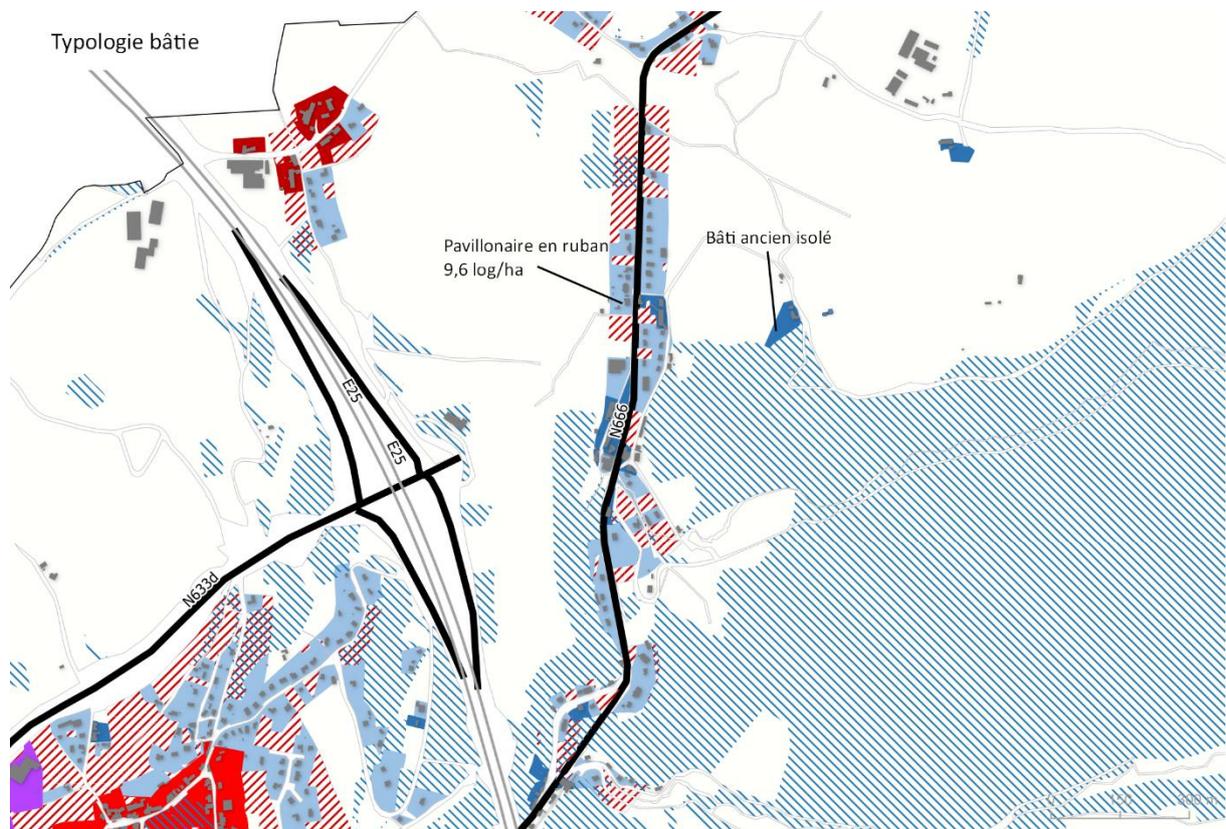




Planche photo de Rouge-Thier
Date de prise de vue des photos n°5-6 : 17/07/2020
Source des photos n°1-2-3 : Google maps

20. SÉCHEVAL





A RETENIR :

- Entité développée le long de la N666, sans centralité, ce qui ne lui confère pas d'identité distinctive. Configuration davantage identifiable comme extension d'habitat de Sougné-Remouchamps,
- Aménagements sommaires de la N666 pour les déplacements alternatifs à l'automobile (quasi-absence de traversées sécurisées et de trottoirs), malgré la présence d'arrêts de bus le long de la voirie régionale.
- Développement de l'habitat essentiellement linéaire, malgré la présence ponctuelle de quelques ensembles de bâti ancien
- Présence de quelques commerces (boulangerie, restaurant) et d'une scierie, mais absence d'espace public ou salle de village.
- Délimitation du bâti par des périmètres d'intérêt paysager ADESA, et traversée de l'entité par une liaison écologique.

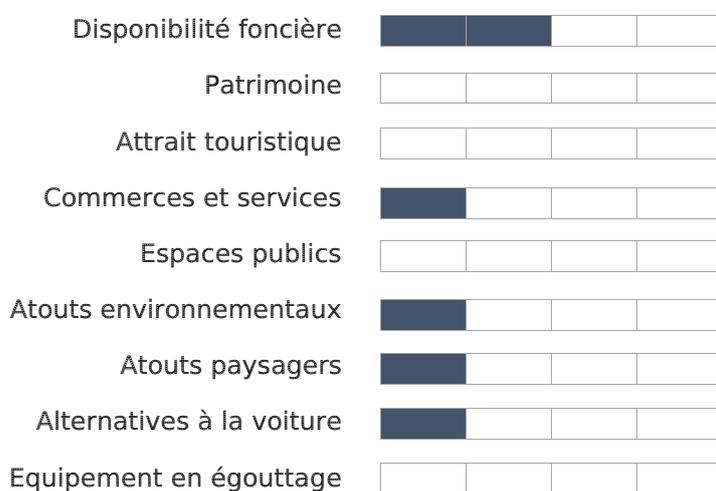
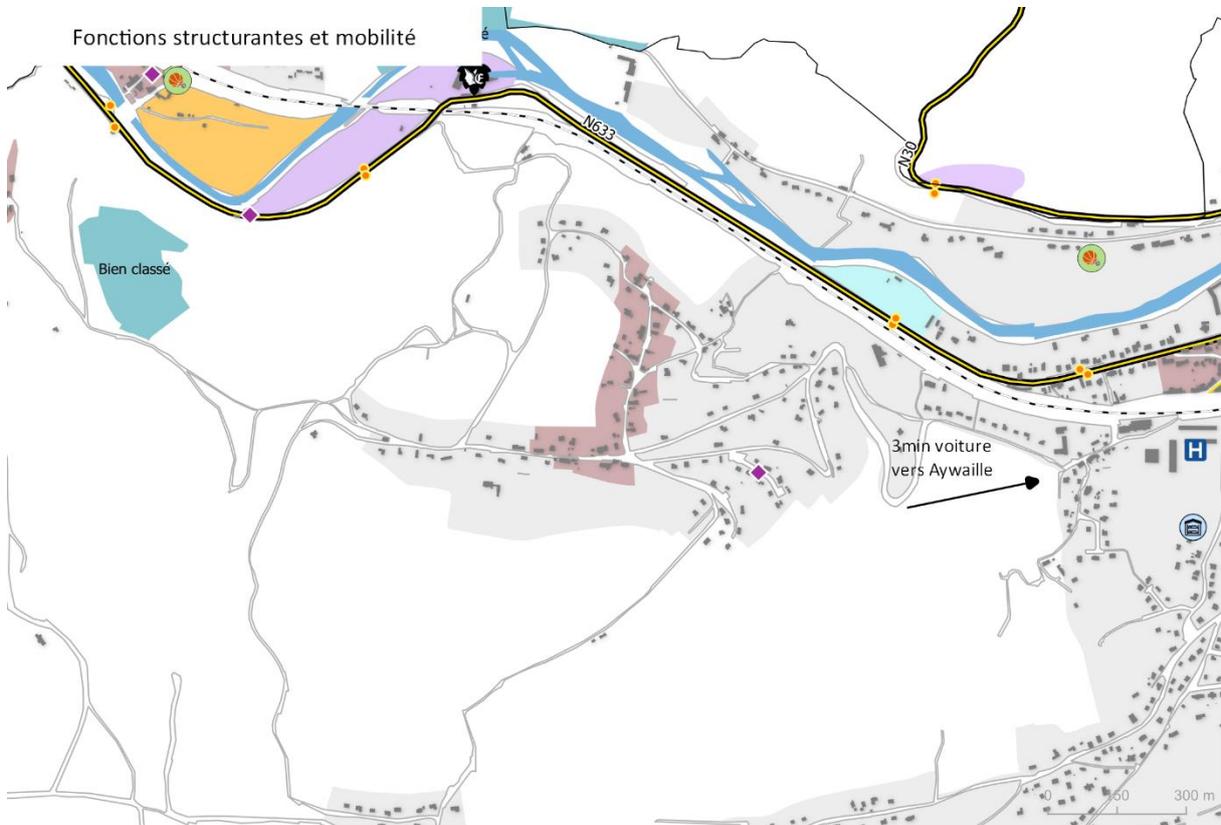
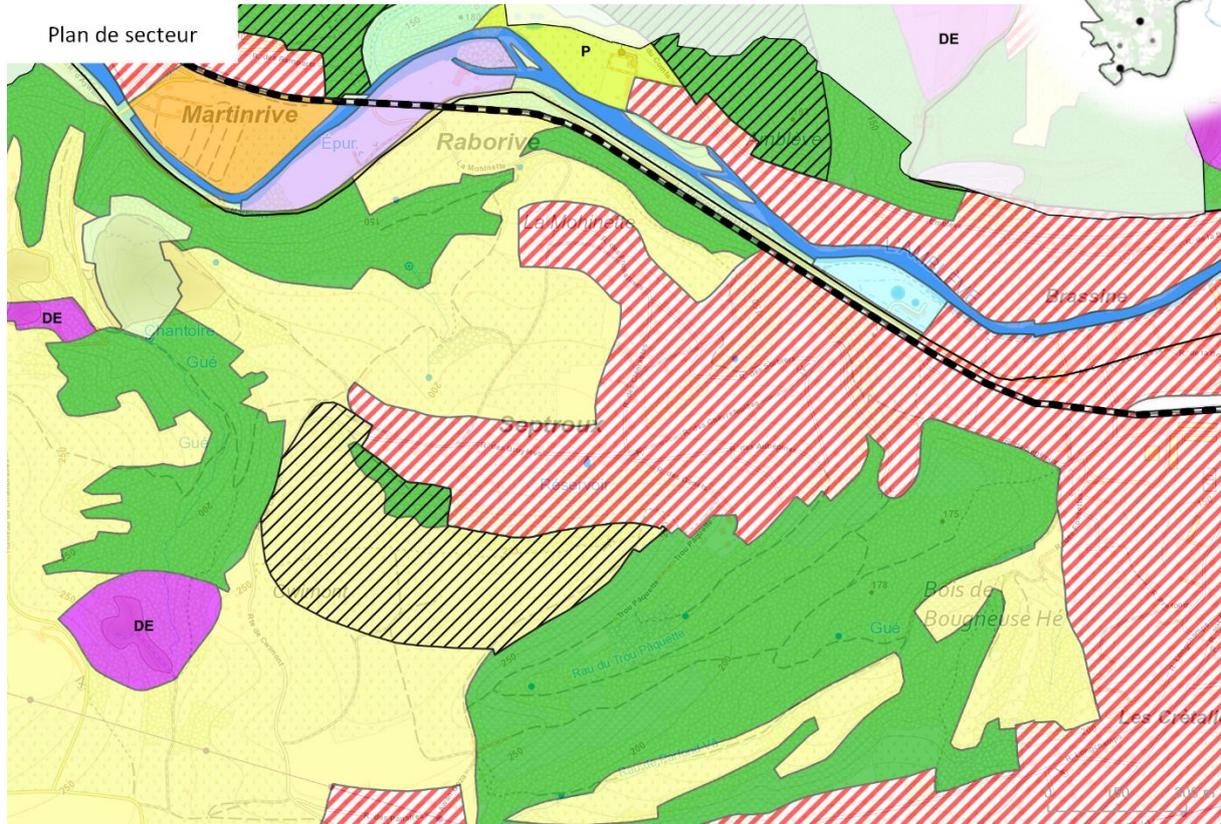
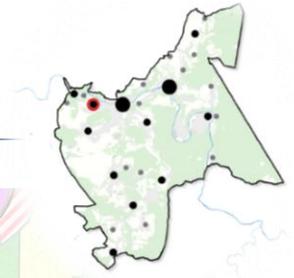
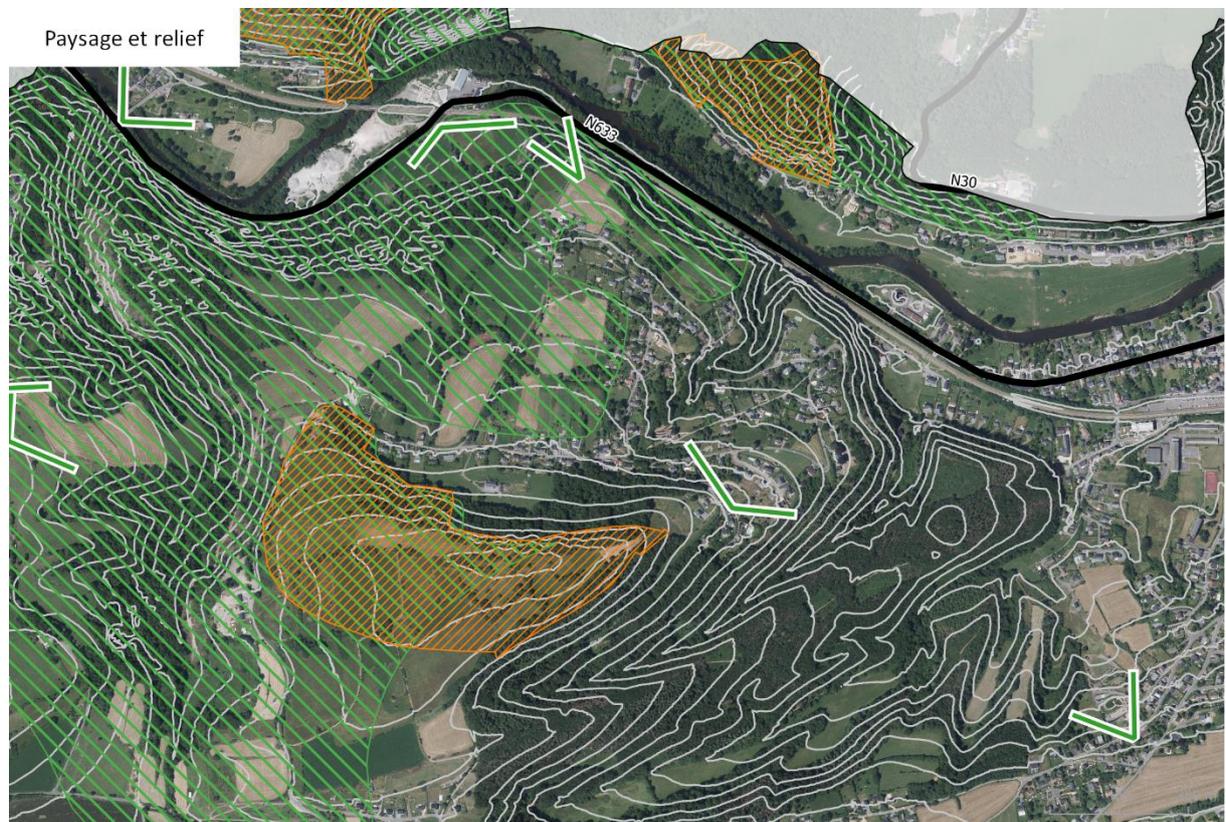
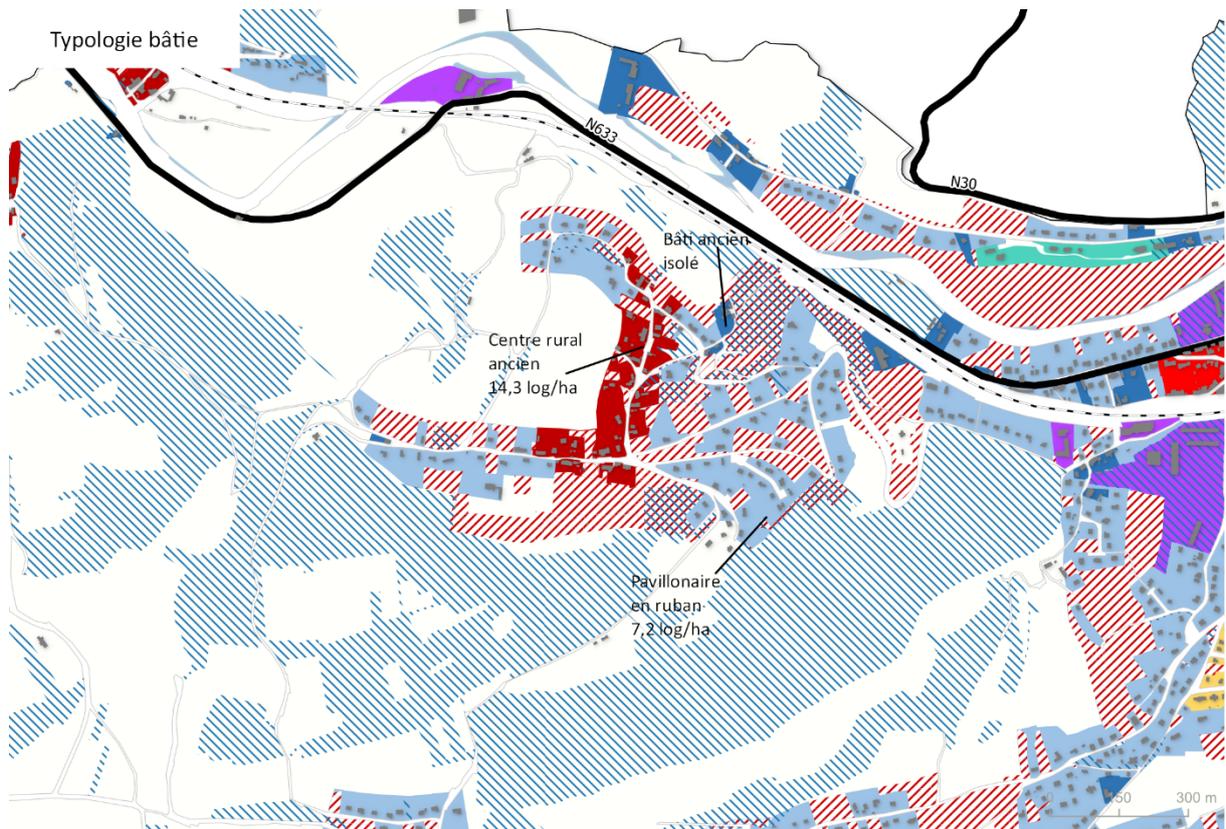




Planche photo de Sécheval
Date de prise de vue des photos n°1-2 : 17/07/2020
Source des photos n°3-4 : Google maps

21. SEPTROUX





A RETENIR :

- Village implanté sur le versant, offrant un point de vue lointain depuis la Croix de Septroux, et visible depuis Aywaille.
- Centre bâti ancien prolongé d'extensions d'habitat 4 façades plus récentes.
- Village « rue ».
- Absence de fonction de commerces, services, ni écoles.
- Absence de voirie régionale traversante, rendant le village difficilement accessible (le relief accentue ce sentiment). Absence de ligne de bus.
- Disponibilité foncière encore importante, principalement sur des terrains à fortes pentes.

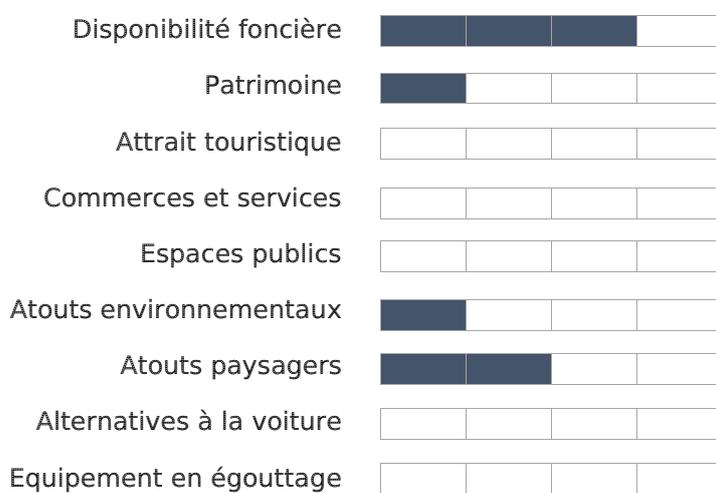
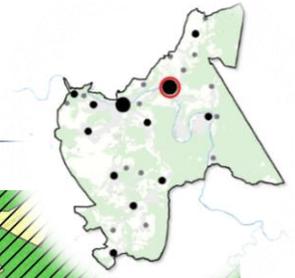


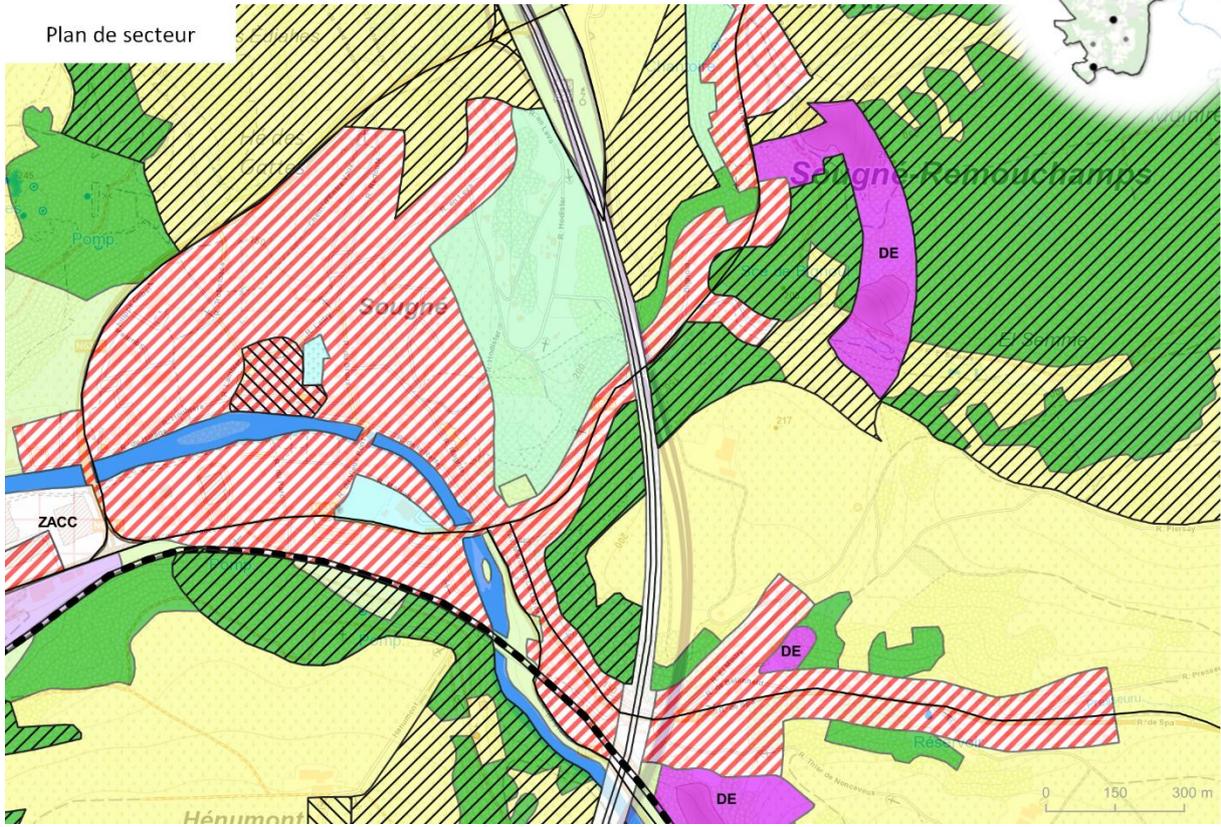


Planche photo de Septroux
Date de prise de vue des photos n°3-4 : 24/07/2020
Source des photos n°1-2 : Google maps

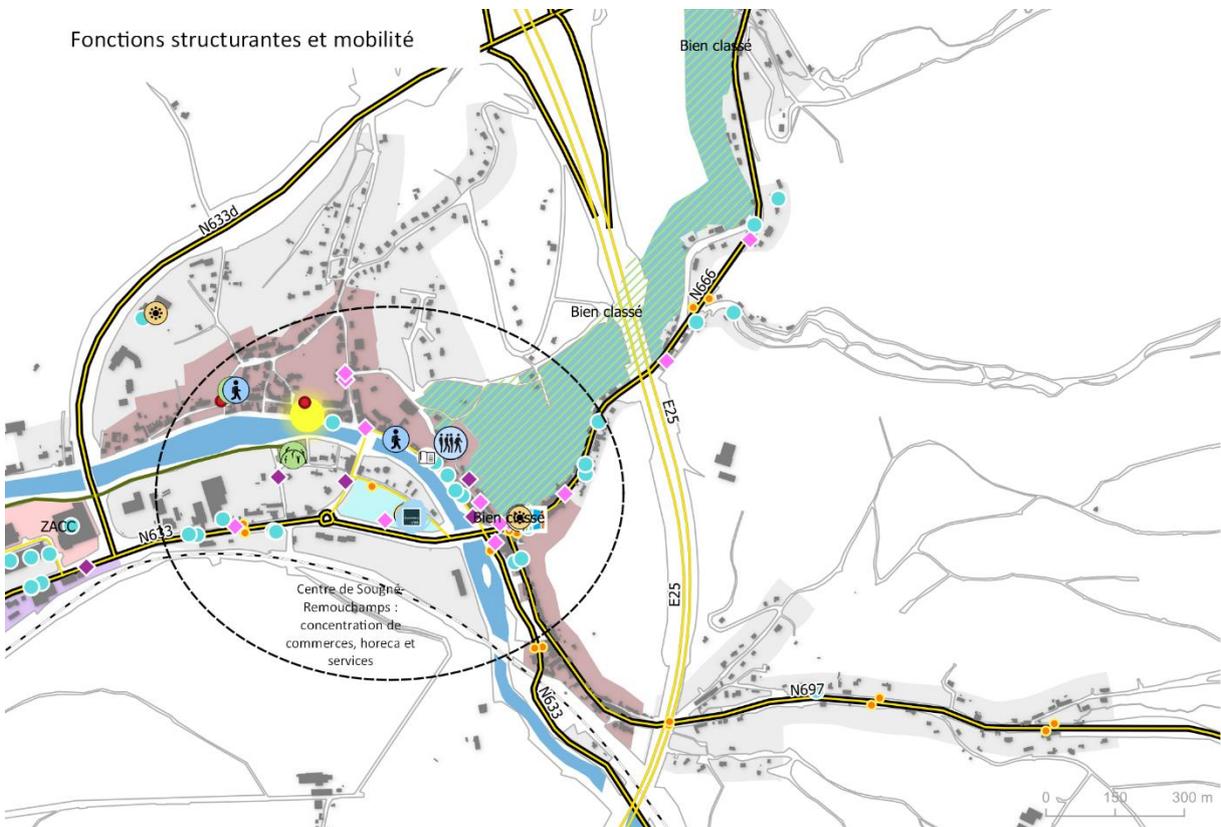
22. SOUGNÉ-REMOUCHAMPS

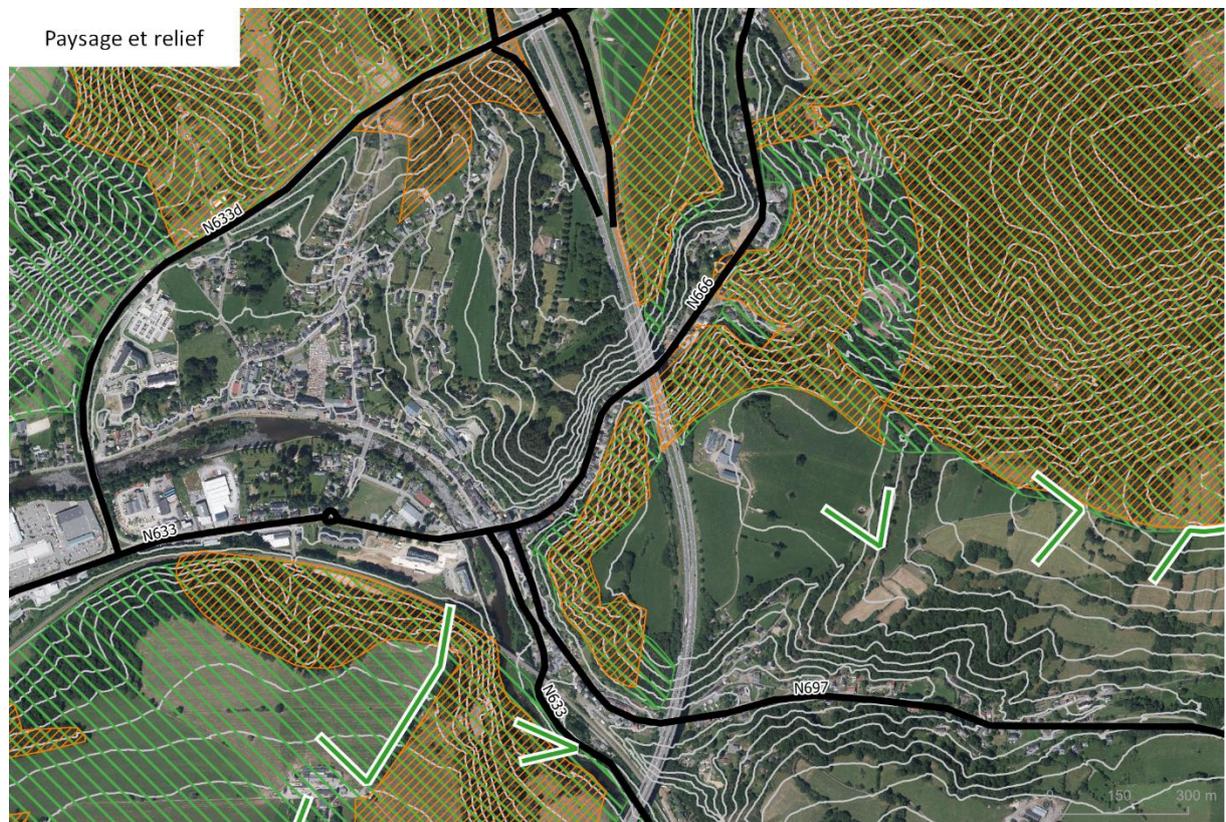
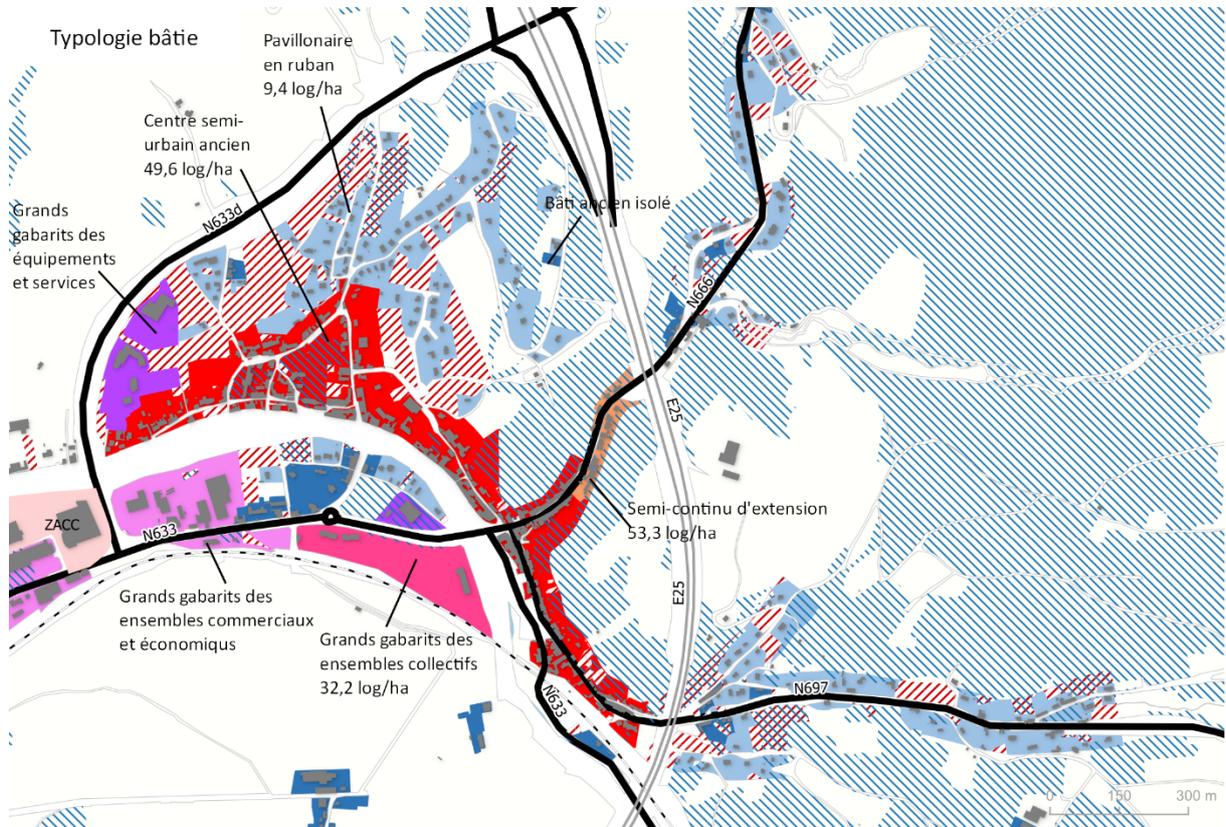


Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité





A RETENIR :

- Polarité principale sur la commune, regroupant de nombreux commerces, équipements et services : écoles primaire et secondaire, centre récréatif, restaurants, commerces, dont commerces de proximité, bibliothèque.
- Présence des Grottes de Remouchamps, spécificité environnementale et à fort attrait touristique.
- Sougné-Remouchamps est traversé par l'Amblève, avec quelques aménagements sommaires sur ses abords (ballade, banc).
- Présence d'un espace jouant le rôle de « place » malgré l'occupation par un parking.
- Absence de réelle place publique structurante.
- Sortie de l'entité sur la N666 présentant un bâti dense, de moins bonne qualité, avec des logements et cellules commerciales vides.
- Pas ou peu de traversées sécurisées de la N666 et vitesse importante des voitures.
- Hormis du parking en voirie, il n'y a pas de grandes poches de parkings publiques, malgré l'attrait touristique important des Grottes de Remouchamps. Un projet est toutefois en cours.
- Présence d'ensemble d'immeubles à appartements en entrée depuis Dieupart, qui rompent avec le tissu bâti existant
- Présence de zones Natura 2000 et de périmètres d'intérêt paysager ADESA en bordure de l'entité.

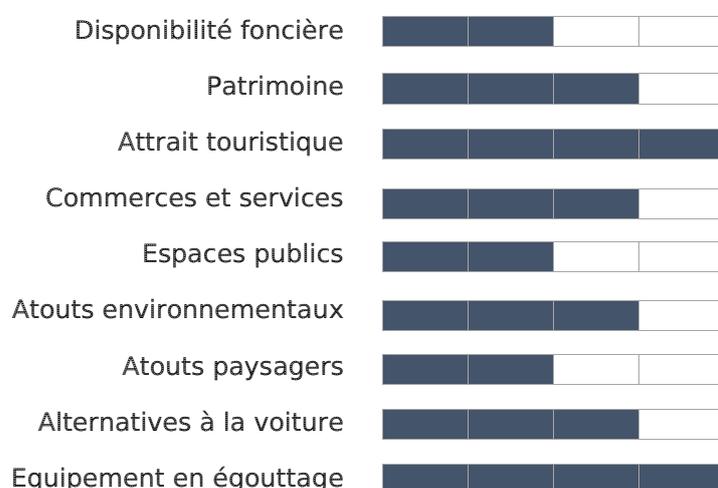
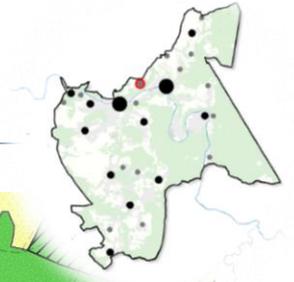


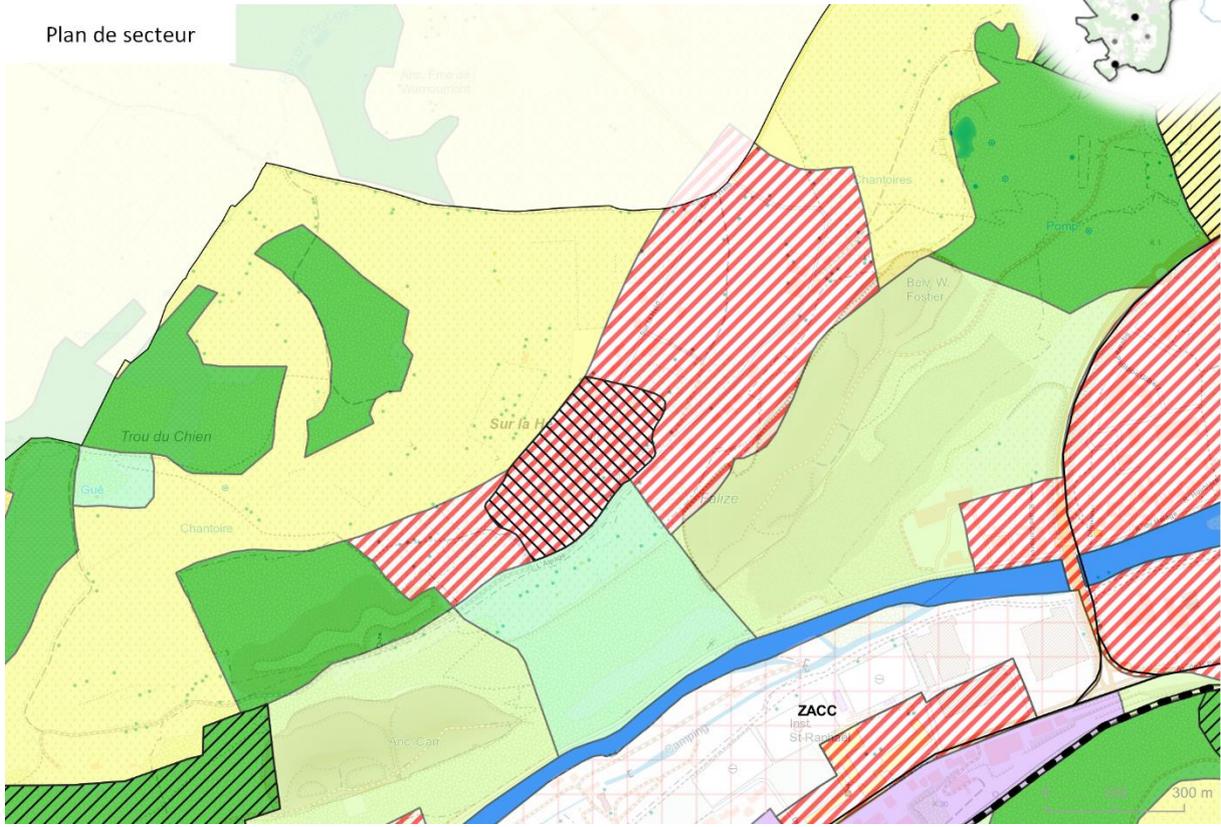


Planche photo de Sougné-Remouchamps
Date de prise de vue des photos : 16/10/2020

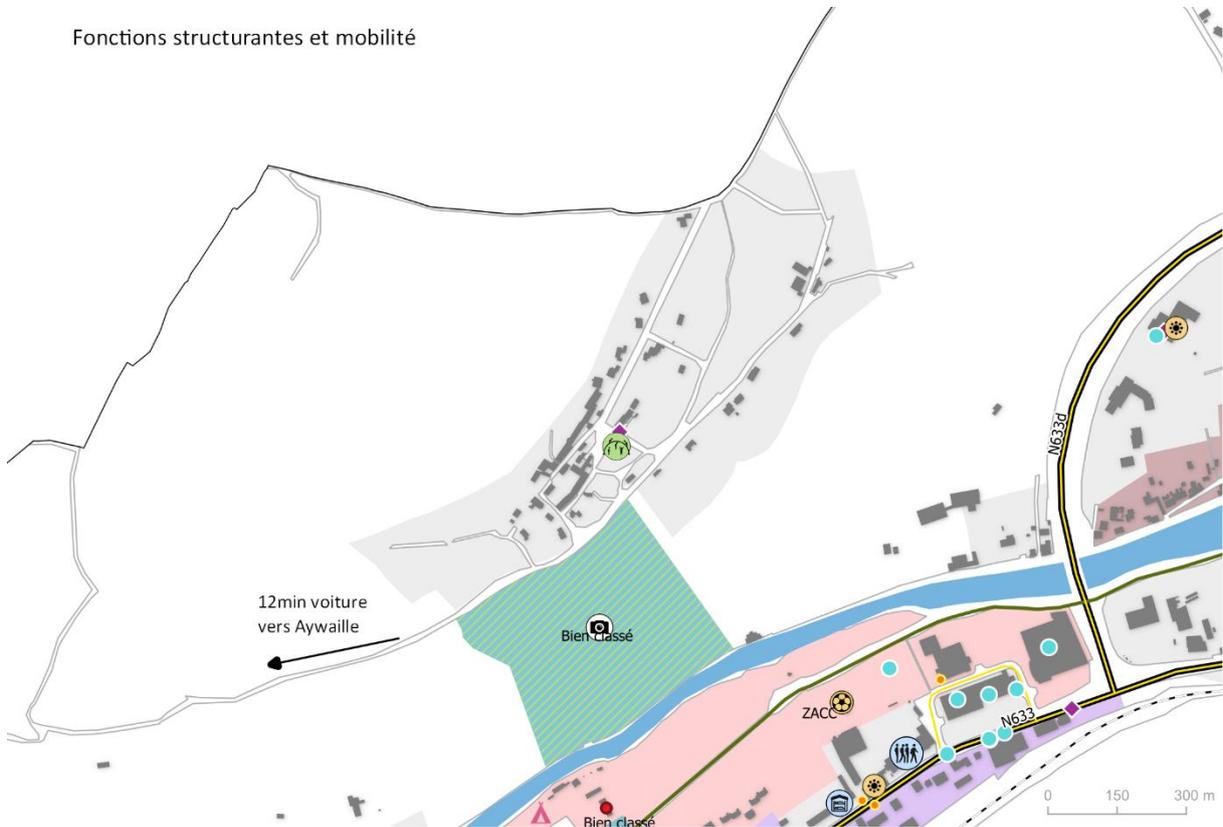
23. SUR-LA-HEID



Plan de secteur



Fonctions structurantes et mobilité



Typologie bâtie



Paysage et relief



A RETENIR :

- Présence au sud d'une réserve naturelle agréée, la Heid des Gattes, également reprise en SGIB et zone Natura 2000, ainsi qu'en périmètre d'intérêt paysager.
- Noyau bâti ancien.
- Disponibilité foncière encore importante.
- Absence de commerces, services ou équipements structurants, hormis une plaine de jeux.

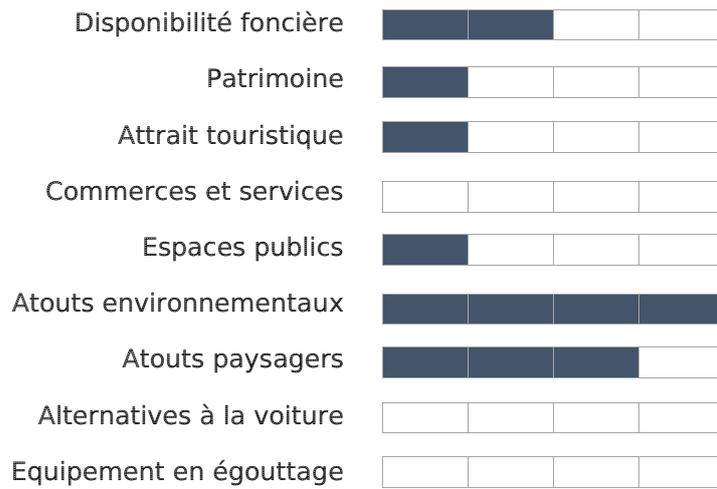




Planche photo de Sur-La-Heid
Date de prise de vue des photos : 24/07/2020